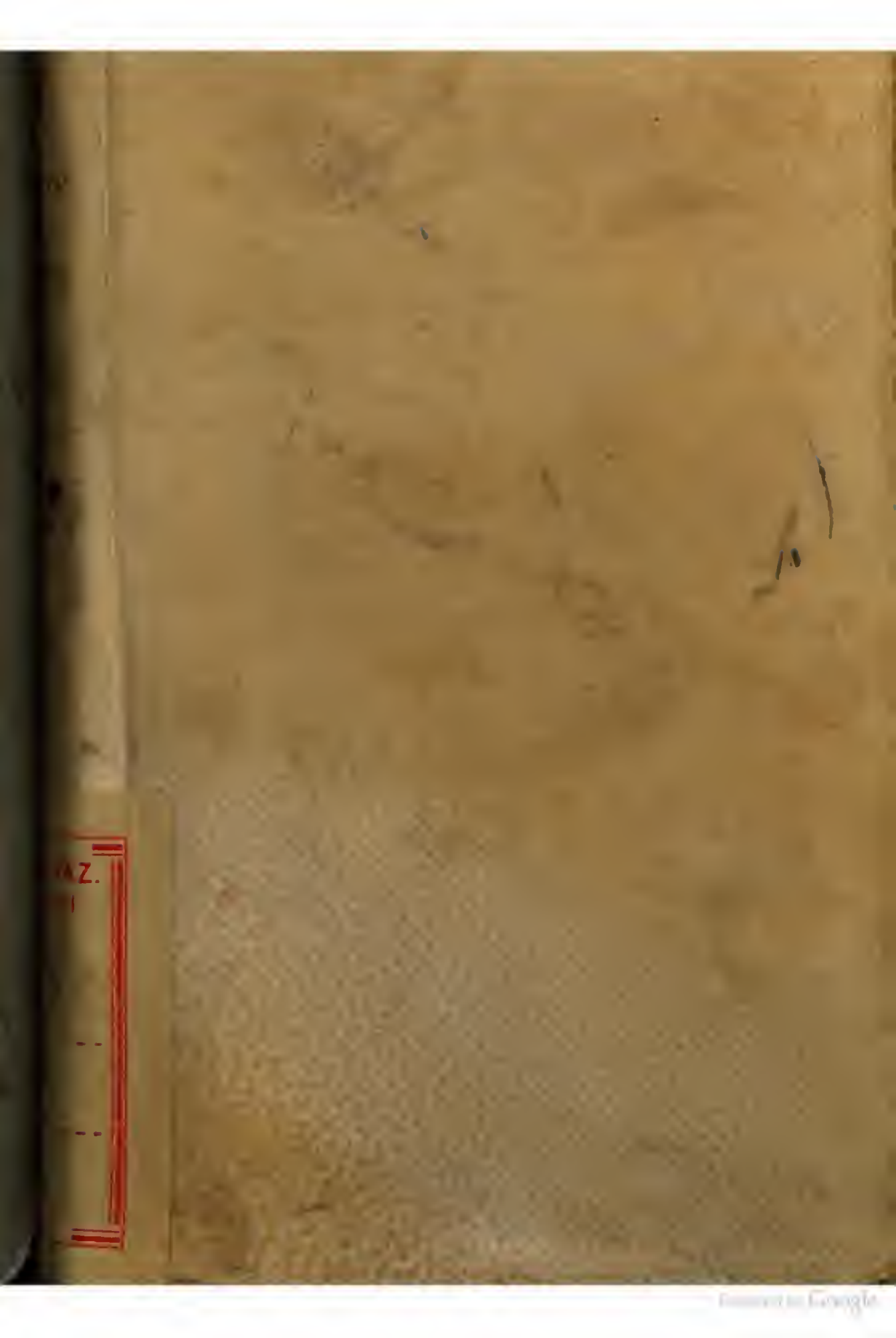

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
A
45
NAPOLI

97. a. 29
LIM A 45

HISTOIRE
DE
L'EMPIRE DE RUSSIE,
SOUS
PIERRE-LE-GRAND.

TOME SECOND.

HISTOIRE

DE

L'EMPIRE DE RUSSIE,

SOUS

PIERRE-LE-GRAND,

PAR VOLTAIRE.

TOME SECOND.

ÉDITION STÉRÉOTYPE,
D'après le procédé de Firmin DIDOT.

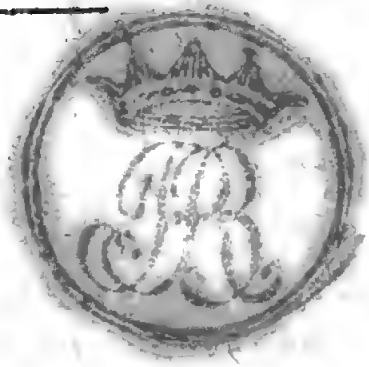

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES
DE PIERRE DIDOT L'AÎNÉ, ET DE FIRMIN DIDOT.
AN XI, (1803.)

HISTOIRE
DE
L'EMPIRE DE RUSSIE,
SOUS PIERRE-LE-GRAND.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Campagne du Pruth.

Le sultan Achmet III déclara la guerre à Pierre I; mais ce n'était pas pour le roi de Suede; c'était, comme on le croit bien, pour ses seuls intérêts. Le kan des Tartares de Crimée voyait avec crainte un voisin devenu si puissant. La Porte avait pris ombrage de ses vaisseaux sur les Palus-Méotides et sur la mer Noire; de la ville d'Azoph fortifiée, et du port de Taganrok déja célebre; enfin de tant de grands succès, et de l'ambition que les succès augmentent toujours.

Il n'est ni vraisemblable ni vrai que la Porte ottomane ait fait la guerre au czar vers les Palus-Méotides, parcequ'un vaisseau suédois avait pris sur la mer Baltique une barque dans laquelle on avait trouvé une lettre d'un ministre qu'on n'a jamais nommé. Norberg a écrit que cette lettre con-

tenait un plan de la conquête de l'empire turc, que la lettre fut portée à Charles XII en Turquie, que Charles l'envoya au divan, et que sur cette lettre la guerre fut déclarée. Cette fable porte assez avec elle son caractere de fable. Le kan des Tartares, plus inquiet encore que le divan de Constantinople du voisinage d'Azoph, fut celui qui, par ses instances obtint qu'on entrerait en campagne.

La Livonie n'était point encore tout entiere au pouvoir du czar, quand Achmet III prit, dès le mois d'augnste, la résolution de se déclarer. Il pouvait à peine savoir la reddition de Riga. La proposition de rendre en argent les effets perdus par le roi de Suede à Pultava serait de toutes les idées la plus ridicule, si celle de démolir Pétersbourg ne l'était davantage. Il y eut beaucoup de romanesque dans la conduite de Charles à Bender; mais celle du divan eût été plus romanesque encore, s'il eût fait de telles demandes.

Le kan des Tartares, qui fut le grand moteur de cette guerre, alla voir Charles dans sa retraite. Ils étaient unis par les mêmes intérêts, puisque Azoph est frontiere de la petite Tartarie. Charles et le kan de Crimée étaient ceux qui avaient le plus perdu par l'agrandissement du czar: mais ce kan ne commandait point les armées du grand seigneur; il était comme les princes feudataires d'Allemagne, qui ont servi l'empire avec leurs propres troupes subordonnées au général de l'empereur allemand.

La premiere démarche du divan fut de faire arrêter dans les rues de Constantinople l'ambassadeur du czar Tolstoy, et trente de ses domestiques, et de

l'enfermer au château des sept tours. Cet usage barbare, dont des sauvages auraient honte, vient de ce que les Turcs ont toujours des ministres étrangers résidant continuellement chez eux, et qu'ils n'envoient jamais d'ambassadeurs ordinaires. Ils regardent les ambassadeurs des princes chrétiens comme des consuls de marchands; et, n'ayant pas d'ailleurs moins de mépris pour les chrétiens que pour les juifs, ils ne daignent observer avec eux le droit des gens que quand ils y sont forcés; du moins jusqu'à présent ils ont persisté dans cet orgueil féroce.

Le célebre visir Achmet Couprougli, qui prit Candie sous Mahomet IV, avait traité le fils d'un ambassadeur de France avec outrage, et, ayant poussé la brutalité jusqu'à le frapper, l'avait envoyé en prison sans que Louis XIV, tout fier qu'il était, s'en fût autrement ressenti qu'en envoyant un autre ministre à la Porte. Les princes chrétiens, très délicats entre eux sur le point d'honneur, et qui l'ont même fait entrer dans le droit public, semblaient l'avoir oublié avec les Turcs.

Jamais souverain ne fut plus offensé dans la personne de ses ministres que le czar de Russie. Il vit, dans l'espace de peu d'années, son ambassadeur à Londres mis en prison pour dettes, son plénipotentiaire en Pologne et en Saxe roué vif sur un ordre du roi de Suede, son ministre à la Porte ottomane saisi et mis en prison dans Constantinople comme un malfaiteur.

La reine d'Angleterre lui fit, comme nous avons vu, satisfaction pour l'outrage de Londres. L'horrible affront reçu dans la personne de Patkul fut la-

vé dans le sang des Suédois à la bataille de Pultava ; mais la fortune laissa impunie la violation du droit des gens par les Turcs.

Le czar fut obligé de quitter le théâtre de la guerre en occident, pour aller combattre sur les frontieres de la Turquie. D'abord il fait avancer vers la Moldavie (1) dix régiments qui étaient en Pologne ; il ordonne au maréchal Sheremetof de partir de la Livonie avec son corps d'armée ; et, laissant le prince Menzikoff à la tête des affaires à Pétersbourg, il va donner dans Moscou tous les ordres pour la campagne qui doit s'ouvrir.

Un sénat de régence est établi ; ses régiments des gardes se mettent en marche : il ordonne à la jeune noblesse de venir apprendre sous lui le métier de la guerre ; place les uns en qualité de cadets, les autres, d'officiers subalternes. L'amiral Apraxin va dans Azoph commander sur terre et sur mer. Toutes ces mesures étant prises, il ordonne dans Moscou qu'on reconnaisse une nouvelle czarine : c'était cette même personne faite prisonniere de guerre dans Marienbourg en 1702. Pierre avait répudié, l'an 1696, Eudoxia Laponkin (2) son épouse, dont il avait deux enfants. Les lois de son église permettent le divorce ; et si elles l'avaient défendu, il eût fait une loi pour le permettre.

La jeune prisonniere de Marienbourg, à qui on avait donné le nom de Catherine, était au-dessus de

(1) Il est bien étrange que tant d'auteurs confondent la Valachie et la Moldavie.

(2) Ou Lapouchin.

son sexe et de son malheur. Elle se rendit si agréable par son caractere, que le czar voulut l'avoir auprès de lui : elle l'accompagna dans ses courses et dans ses travaux pénibles, partageant ses fatigues, adoucissant ses peines par la gaieté de son esprit et par sa complaisance; ne connaissant point cet appareil de luxe et de mollesse dont les femmes se sont fait ailleurs des besoins réels. Ce qui rendit sa faveur plus singuliere, c'est qu'elle ne fut ni enviée ni traversée, et que personne n'en fut la victime. Elle calma souvent la colere du czar, et le rendit plus grand encore en le rendant plus clément. Enfin elle lui devint si nécessaire qu'il l'épousa secrètement en 1707. Il en avait déja deux filles, et il en eut l'année suivante une princesse qui épousa depuis le duc de Holstein. Le mariage secret de Pierre et de Catherine fut déclaré le jour même que le czar (1) partit avec elle pour aller éprouver sa fortune contre l'empire ottoman. Toutes les dispositions promettaient un heureux succès. L'hetman des Cosaques devait contenir les Tartares qui déja ravageaient l'Ukraine dès le mois de février ; l'armée russe avançait vers le Niester ; un autre corps de troupes, sous le prince Gallitzin, marchait par la Pologne. Tous les commencements furent favorables : car Gallitzin ayant rencontré près de Kiovie un parti nombreux de Tartares joints à quelques Cosaques et à quelques Polonais du parti de Stanislas, et même de Suédois, il les défit entièrement, et leur tua cinq mille hom-

(1) Journal de Pierre-le-Grand.

mes. Ces Tartares avaient déja fait dix mille esclaves dans le plat pays. C'est de temps immémorial la coutume des Tartares de porter plus de cordes que de cimeterres, pour lier les malheureux qu'ils surprennent. Les captifs furent tous délivrés, et leurs ravisseurs passés au fil de l'épée. Toute l'armée, si elle eût été rassemblée, devait monter à soixante mille hommes. Elle dut être encore augmentée par les tronpes du roi de Pologne. Ce prince, qui devait tout au czar, vint le tronver, le 3 juin, à Jaroslau sur la riviere de Sane, et lui promit de nombreux sccours. On proclama la guerre contre les Turcs au nom des deux rois : mais la dieté de Pologne ne ratifia pas ce qn'Auguste avait promis ; elle ne voulut point rompre avec les Turcs. C'était le sort dn czar d'avoir daus le roi Auguste un allié qui ne ponvait jamais l'aider. Il eut les mêmes espérances dans la Moldavie et dans la Valachie, et il fut trompé de même.

La Moldavie et la Valachie devaient secouer le jong des Turcs. Ces pays sont ceux des anciens Daces, qui, mêlés aux Gépides, inquiétcrent longtemps l'empire romain : Trajan les soumit ; le premier Constantin les rendit chrétiens. La Dacie fut une province dc l'empire d'orient ; mais bientôt après ces mêmes penples contribnerent à la ruine de celni d'occident, en scrvant sons les Odoacre et sons les Théodoric.

Ces contrées resterent depuis annexées à l'empire grec ; et qnand les Tnrcs enrent pris Constantinople, elles furent gouvernées et opprimées par des princes

particuliers. Enfin elles ont été entièrement soumises par le padisha ou empereur turc, qui en donne l'investiture. Le hospodar ou vaivode que la Porte choisit pour gouverner ces provinces est toujours un chrétien grec. Les Turcs ont, par ce choix, fait connaître leur tolérance, tandis que nos déclamateurs ignorants leur reprochent la persécution. Le prince que la Porte nomme est tributaire, ou plutôt fermier : elle confere cette dignité à celui qui en offre davantage, et qui fait le plus de présents au visir, ainsi qu'elle confere le patriarchat grec de Constantinople. C'est quelquefois un dragoman, c'est-à-dire un interprete du divan qui obtient cette place. Rarement la Moldavie et la Valachie sont réunies sous un même vaivode; la Porte partage ces deux provinces pour en être plus sûre. Démétrius Cantemir avait obtenu la Moldavie. On faisait descendre ce vaivode Cantemir de Tamerlan, parceque le nom de Tamerlan était Timur, que ce Timur était un kan tartare; et du nom de Timur-kan venait, disait-on, la famille de Kantemir.

Bassaraba Brancovan avait été investi de la Valachie. Ce Bassaraba ne trouva point de généalogiste qui le fit descendre d'un conquérant tartare. Cantemir crut que le temps était venu de se soustraire à la domination des Turcs, et de se rendre indépendant par la protection du czar. Il fit précisément avec Pierre ce que Mazeppa avait fait avec Charles. Il engagea même d'abord le hospodar de Valachie, Bassaraba, à entrer dans la conspiration dont il espérait recueillir tout le fruit. Son plan était de se

rendre maître des deux provinces. L'évêque de Jérusalem, qui était alors en Valachie, fut l'ame de ce complot. Cantemir promit au czar des troupes et des vivres, comme Mazeppa en avait promis au roi de Suede, et ne tint pas mieux sa parole.

Le général Sheremetof s'avança jusqu'à Yassi, capitale de la Moldavie, pour voir et pour soutenir l'exécution de ces grands projets. Cantemir l'y vint trouver et en fut reçu en prince; mais il n'agit en prince qu'en publiant un manifeste contre l'empire turc. Le hospodar de Valachie, qui démêla bientôt ses vues ambitieuses, abandonna son parti et rentra dans son devoir. L'évêque de Jérusalem, craignant justement pour sa tête, s'enfuit et se cacha; les peuples de la Valachie et de la Moldavie demeurerent fideles à la Porte ottomane; et ceux qui devaient fournir des vivres à l'armée russe les allerent porter à l'armée turque.

Déja le visir Baltagi Mehemet avait passé le Danube à la tête de cent mille hommes, et marchait vers Yassi le long du Pruth, autrefois le fleuve Hiérasé, qui tombe dans le Danube, et qui est à-peu-près la frontiere de la Moldavie et de la Bessarabie. Il envoya alors le comte Poniatowski, gentilhomme polonais attaché à la fortune du roi de Suede, prier ce prince de venir lui rendre visite et voir son armée. Charles ne put s'y résoudre; il exigeait que le grand visir lui fît sa premiere visite dans son asile près de Bender: sa fierté l'emporta sur ses intérêts. Quand Poniatowski revint au camp des Turcs, et qu'il excusa les refus de Charles XII: *Je m'atten-*

dais bien, dit le visir au kan des Tartares, *que ce fier païen en userait ainsi.* Cette fierté réciproque, qui aliene toujours tous les hommes en place, n'avança pas les affaires du roi de Suede : il dût d'ailleurs s'appercevoir bientôt que les Turcs n'agissaient que pour eux et non pas pour lui.

Tandis que l'armée ottomane passait le Danube, le czar avançait par les frontieres de la Pologne, passait le Borysthene pour aller dégager le maréchal Sheremetof, qui, étant au midi de Yassi sur les bords du Pruth, était menacé de se voir bientôt environné de cent mille Turcs et d'une armée de Tartares. Pierre, avant de passer le Borysthene, avait craint d'exposer Catherine à un danger qui devenait chaque jour plus terrible ; mais Catherine regarda cette attention du czar comme un outrage à sa tendresse et à son courage ; elle fit tant d'instances que le czar ne put se passer d'elle : l'armée la voyait avec joie à cheval à la tête des troupes ; elle se servait rarement de voiture. Il fallut marcher au-delà du Borysthene par quelques déserts, traverser le Bog, et ensuite la riviere du Tiras qu'on nomme aujourd'hui Niester ; après quoi l'on trouvait encore un autre désert avant d'arriver à Yassi sur les bords du Pruth. Elle encourageait l'armée, y répandait la gaieté, envoyait des secours aux officiers malades, et étendait ses soins sur les soldats.

On arriva enfin à Yassi, où l'on devait établir des magasins. Le hospodar de Valachie, Bassaraba, rentré dans les intérêts de la Porte, et feignant d'être dans ceux du czar, lui proposa la paix, quoique le

grand visir ne l'en eût pas chargé : on sentit le piege ; on se borna à demander des vivres qu'il ne pouvait ni ne voulait fournir. Il était difficile d'en faire venir de Pologne ; les provisions que Cantemir avait promises, et qu'il espérait en vain tirer de la Valachie, ne pouvaient arriver ; la situation devenait très inquiétante. Un fléau dangereux se joignit à tous ces contre-temps : des nuées de sauterelles couvrirent les campagnes, les dévorerent, et les infecterent ; l'eau manquait souvent dans la marche sous un soleil brûlant et dans des déserts arides ; on fut obligé de faire porter à l'armée de l'eau dans des tonneaux.

Pierre, dans cette marche, se trouvait, par une fatalité singuliere, à portée de Charles XII ; car Bender n'est éloigné que de vingt-cinq lieues communes de l'endroit où l'armée russe campait auprès de Yassi. Des partis de Cosaques pénétrerent jusqu'à la retraite de Charles ; mais les Tartares de la Crimée, qui voltigeaient dans ces quartiers, mirent le roi de Suede à couvert d'une surprise. Il attendait avec impatience et sans crainte, dans son camp, l'évènement de la guerre.

Pierre se hâta de marcher sur la rive droite du Pruth, dès qu'il eut formé quelques magasins. Le point décisif était d'empêcher les Turcs, postés au-dessous sur la rive gauche, de passer ce fleuve et de venir à lui. Cette manœuvre devait le rendre maître de la Moldavie et de la Valachie ; il envoya le général Janus avec l'avant-garde pour s'opposer à ce passage des Turcs : mais ce général n'arriva que dans le temps même qu'ils passaient sur leurs pon-

tons ; il se retira, et son infanterie fut poursuivie jusqu'à ce que le czar vint lui-même le dégager.

L'armée du grand visir s'avança donc bientôt vers celle du czar, le long du fleuve. Ces deux armées étaient bien différentes : celle des Turcs, renforcée des Tartares, était, dit-on, de près de deux cent cinquante mille hommes ; celle des Russes n'était alors que d'environ trente-sept mille combattants. Un corps assez considérable, sous le général Renne, était au-delà des montagnes de la Moldavie sur la riviere de Sireth ; et les Turcs couperent la communication.

Le czar commençait à manquer de vivres, et à peine ses troupes campées non loin du fleuve pouvaient-elles avoir de l'eau ; elles étaient exposées à une nombreuse artillerie placée par le grand visir sur la rive gauche, avec un corps de troupes qui tirait sans cesse sur les Russes. Il paraît, par ce récit très détaillé et très fidele, que le visir Baltagi Mchemet, loin d'être un imbécille, comme les Suédois l'ont représenté, s'était conduit avec beaucoup d'intelligence. Passer le Pruth à la vue d'un ennemi, le contraindre à reculer et le poursuivre, couper tout d'un coup la communication entre l'armée du czar et un corps de sa cavalerie, enfermer cette armée sans lui laisser de retraite, lui ôter l'eau et les vivres, la tenir sous des batteries de canon qui la menacent d'une rive opposée ; tout cela n'était pas d'un homme sans activité et sans prévoyance.

Pierre alors se trouva dans une plus mauvaise position que Charles XII à Pultava ; enfermé comme lui par une armée supérieure, éprouvant plus que

lui la disette, et s'étant fié comme lui aux promesses d'un prince trop peu puissant pour les tenir, il prit le parti de la retraite, et tenta d'aller choisir un camp avantageux, en retournant vers Yassi.

Il décampa dans la nuit; mais à peine est-il en marche que les Turcs tombent sur son arriere-garde au point du jour. Le régiment des gardes Préobazinski arrêta long-temps leur impétuosité. On se forma, on fit des retranchements avec les chariots et le bagage. Le même jour toute l'armée turque attaqua encore les Russes. Une preuve qu'ils pouvaient se défendre, quoi qu'on en ait dit, c'est qu'ils se défendirent très long-temps, qu'ils tuerent beaucoup d'ennemis, et qu'ils ne furent point entamés.

Il y avait dans l'armée ottomane deux officiers du roi de Suede, l'un le comte Poniatowski, l'autre le comte de Sparre, avec quelques Cosaques du parti de Charles XII. Mes mémoires disent que ces généraux conseillerent au grand visir de ne point combattre, de couper l'eau et les vivres aux ennemis, et de les forcer à se rendre prisonniers ou de mourir. D'autres mémoires prétendent qu'au contraire ils animerent le grand visir à détruire avec le sabre une armée fatignée et languissante, qui périssait déja par la disette. La premiere idée paraît plus circonspecte, la seconde, plus conforme au caractere des généraux élevés par Charles XII.

Le fait est que le grand visir tomba sur l'arriere-garde au point du jour. Cette arriere-garde était en désordre. Les Turcs ne rencontrerent d'abord devant eux qu'une ligne de quatre cents hommes; on

se forma avec célérité. Un général allemand, nommé Allard, eut la gloire de faire des dispositions si rapides et si bonnes, que les Rnsses résisterent pendant trois heures à l'armée ottomane sans perdre de terrain.

La discipline à laquelle le czar avait accoutumé ses troupes le paya bien de ses peines. On avait vu à Nerva soixante mille hommes défaits par huit mille, parcequ'ils étaient indisciplinés ; et ici l'on voit une arriere-garde d'environ huit mille Rnsses soutenir les efforts de cent cinquante mille Turcs, leur tuer sept mille hommes, et les forcer à retourner en arriere.

Après ce rude combat les deux armées se retrancherent pendant la nuit ; mais l'armée rnsse restait toujours enfermée, et privée des provisions et d'eau même. Elle était près des bords du Pruth, et ne pouvait approcher du fleuve ; car sitôt que quelques soldats hasardaient d'aller puiser de l'eau, un corps de Turcs posté à la rive opposée faisait pleuvoir snr eux le plomb et le fer d'une artillerie nombreuse chargée à cartouches. L'armée turque, qui avait attaqué les Russes, continuait toujours de son côté à la foudroyer par son canon.

Il était probable qu'enfin les Rnsses allaient être perdus sans ressource par leur position, par l'inégalité du nombre et par la disette. Les escarmonches continuaient tonjours ; la cavalerie du czar, presque toute démontée, ne pouvait plus être d'aucun secours, à moins qu'elle ne combattît à pied ; la situation paraissait désespérée. Il ne faut que je-

ter les yeux sur la carte exacte du camp du czar et de l'armée ottomane, pour voir qu'il n'y eut jamais de position plus dangereuse, que la retraite était impossible, qu'il fallait remporter une victoire complete, ou périr jusqu'au dernier, ou être esclave des Turcs.

Toutes les relations, tous les mémoires du temps, conviennent unanimement que le czar, incertain

s'il tenterait le lendemain le sort d'une nouvelle bataille, s'il exposerait sa femme, son armée, son empire, et le fruit de tant de travaux, à une perte qui semblait inévitable, se retira dans sa tente, accablé de douleur, et agité de convulsions, dont il était quelquefois attaqué, et que ses chagrins redoublaient. Seul, en proie à tant d'inquiétudes cruelles, ne voulant que personne fût témoin de son état, il défendit qu'on entrât dans sa tente. Il vit alors quel était son bonheur d'avoir permis à sa femme de le suivre. Catherine entra malgré la défense.

Une femme qui avait affronté la mort pendant tous ces combats, exposée comme un autre au feu de l'artillerie des Turcs, avait le droit de parler: elle persuada son époux de tenter la voie de la négociation.

C'est la coutume immémoriale dans tout l'orient, quand on demande audience aux souverains ou à leurs représentants, de ne les aborder qu'avec des présents. Catherine rassembla le peu de pierreries qu'elle avait apportées dans ce voyage guerrier, dont toute magnificence et tout luxe étaient bannis; elle y ajouta deux pelisses de renard noir: l'argent comptant qu'elle ramassa fut destiné pour le kiaia. Elle choisit elle-même un officier intelligent, qui devait, avec deux valets, porter les présents au grand visir, et ensuite faire conduire au kiaia, en sûreté, le présent qui lui était réservé. Cet officier fut chargé d'une lettre du maréchal Sheremetof à Mehemet Baltagi. Les mémoires de Pierre conviennent de la lettre; ils ne disent rien des détails dans lesquels

entra Catherine ; mais tout est assez confirmé par la déclaration de Pierre lui-même, donnée en 1723, quand il fit couronner Catherine impératrice. « Elle « nous a été, dit-il, d'un tres grand secours dans « tous les dangers, et particulièrement à la bataille « du Pruth, où notre armée était réduite à vingt- « deux mille hommes. » Si le czar, en effet, n'avait plus alors que vingt-deux mille combattants, menacés de périr par la faim ou par le fer, le service rendu par Catherine était aussi grand que les bienfaits dont son époux l'avait comblée. Le journal manuscrit (1) de Pierre-le-Grand dit que, le jour même du grand combat du 20 juillet, il y avait trente et un mille cinq cent cinquante-quatre hommes d'infanterie, et six mille six cent quatre-vingt-douze de cavalerie, presque tous démontés ; il aurait donc perdu seize mille deux cent quarante-six combattants dans cette bataille. Les mêmes mémoires assurent que la perte des Turcs fut beaucoup plus considérable que la sienne, et qu'attaquant en foule et sans ordre, aucun des coups tirés sur eux ne porta à faux. S'il est ainsi, la journée du Pruth, du 20 au 21 juillet, fut une des plus meurtrieres qu'on ait vues depuis plusieurs siecles.

Il faut ou soupçonner Pierre-le-Grand de s'être trompé, lorsqu'en couronnant l'impératrice, il lui témoigne sa reconnaissance « d'avoir sauvé son ar- « mée réduite à vingt-deux mille combattants, » ou accuser de faux son journal, dans lequel il est dit

(1) Page 177 du journal de Pierre-le-Grand.

que, le jour de cette bataille, son armée du Pruth, indépendamment du corps qui campait sur le Sireth, « montait à trente et un mille cinq cent cinquante-« quatre hommes d'infanterie, et à six mille six cent « quatre-vingt-douze de cavalerie. » Suivant ce calcul, la bataille aurait été plus terrible que tous les historiens et tous les mémoires pour et contre ne l'ont rapporté jusqu'ici. Il y a certainement ici quelque mal-entendu; et cela est très ordinaire dans les récits de campagnes, lorsqu'on entre dans les détails. Le plus sûr est de s'en tenir toujours à l'événement principal, à la victoire et à la défaite: on sait rarement avec précision ce que l'une et l'autre ont coûté.

A quelque petit nombre que l'armée russe fût réduite, on se flattait qu'une résistance si intrépide et si opiniâtre en imposerait au grand visir; qu'on obtiendrait la paix à des conditions honorables pour la Porte ottomane; que ce traité, en rendant le visir agréable à son maître, ne serait pas trop humiliant pour l'empire de Russie. Le grand mérite de Catherine fut, ce semble, d'avoir vu cette possibilité dans un moment où les généraux ne paraissaient voir qu'un malheur inévitable.

Norberg, dans son Histoire de Charles XII, rapporte une lettre du czar au grand visir, dans laquelle il s'exprime en ces mots: « Si, contre mon « attente, j'ai le malheur d'avoir déplu à sa hau-« tesse, je suis prêt à réparer les sujets de plainte « qu'elle peut avoir contre moi. Je vous conjure, « très noble général, d'empêcher qu'il ne soit ré-« pandu plus de sang, et je vous supplie de faire

« cesser dans le moment le feu excessif de votre « artillerie. Recevez l'otage que je viens de vous « envoyer. »

Cette lettre porte tous les caracteres de fausseté, ainsi que la plupart des pieces rapportées au hasard par Norberg : elle est datée du 11 juillet n. st., et on n'écrivit à Baltagi Mehemet que le 21 n. st. Ce ne fut point le czar qui écrivit ; ce fut le maréchal Sheremetof : on ne se servit point dans cette lettre de ces expressions, « le czar a eu le malheur de dé- « plaire à sa hautesse ; » ces termes ne conviennent qu'à un sujet qui demande pardon à son maître ; il n'est point question d'otage ; on n'en envoya point : la lettre fut portée par un officier, tandis que l'artillerie tonnait des deux côtés. Sheremetof, dans sa lettre, faisait seulement souvenir le visir de quelques offres de paix que la Porte avait faites au commencement de la campagne par les ministres d'Angleterre et de Hollande, lorsque le divan demandait la cession de la citadelle et du port de Tangarok, qui étaient les vrais sujets de la guerre.

Il se passa quelques heures avant qu'on eût une réponse du grand visir : on craignait que le porteur n'eût été tué par le canon, ou n'eût été retenu par les Turcs. On dépêcha un second courier avec un duplicata, et on tint conseil de guerre en présence de Catherine. Dix officiers généraux signerent le résultat que voici :

« Si l'ennemi ne veut pas accepter les conditions « qu'on lui offre, et s'il demande que nous posions « les armes, et que nous nous rendions à discré- « tion, tous les généraux et les ministres sont una-

« nimement d'avis de se faire jour au travers des « ennemis. »

En conséquence de cette résolution, on entoura le bagage de retranchements, et on s'avança jusqu'à cent pas de l'armée turque, lorsqu'enfin le grand visir fit publier une suspension d'armes.

Tout le parti suédois a traité, dans ses mémoires, ce visir de lâche et d'infâme, qui s'était laissé corrompre. C'est ainsi que tant d'écrivains ont accusé le comte Piper d'avoir reçu de l'argent du duc de Marlborough pour engager le roi de Suede à continuer la guerre contre le czar, et qu'on a imputé à un ministre de France d'avoir fait à prix d'argent le traité de Séville. De telles accusations ne doivent être avancées que sur des preuves évidentes. Il est très rare que des premiers ministres s'abaissent à de si honteuses lâchetés, découvertes tôt ou tard par ceux qui ont donné l'argent et par les registres qui en font foi. Un ministre est toujours un homme en spectacle à l'Europe; son honneur est la base de son crédit; il est toujours assez riche pour n'avoir pas besoin d'être un traître.

La place de viceroi de l'empire ottoman est si belle, les profits en sont si immenses en temps de guerre, l'abondance et la magnificence régnaient à un si haut point dans les tentes de Baltagi Mehemet, la simplicité et sur-tout la disette étaient si grandes dans l'armée du czar, que c'était bien plutôt au grand visir à donner qu'à recevoir. Une légère attention de la part d'une femme qui envoyait des pelisses et quelques bagues, comme il est d'usage dans toutes les cours ou plutôt dans toutes les Portes

orientales, ne pouvait être regardée comme une corruption. La conduite franche et ouverte de Baltagi Mehemet semble confondre les accusations dont on a souillé tant d'écrits touchant cette affaire. Le vice-chancelier Schafirof alla dans sa tente avec un grand appareil; tout se passa publiquement, et ne pouvait se passer autrement. La négociation même fut entamée en présence d'un homme attaché au roi de Suede, et domestique du comte Poniatowski, officier de Charles XII, lequel servit d'abord d'interprete; et les articles furent rédigés publiquement par le premier secrétaire du visiriat, nommé Hummer Effendi. Le comte Poniatowski y était présent lui-même. Le présent qu'on faisait au kiaia fut offert publiquement et en cérémonie; tout se passa selon l'usage des orientaux; on se fit des présents réciproques: rien ne ressemble moins à une trahison. Ce qui détermina le visir à conclure, c'est que dans ce temps-là même le corps d'armée commandé par le général Renne, sur la riviere de Sireth en Moldavie, avait passé trois rivieres, et était alors vers le Dannbe, où Renne venait de prendre la ville et le château de Brahila, défendus par une garnison nombreuse, commandée par un bacha. Le czar avait un autre corps d'armée qui avançait des frontieres de la Pologne. Il est de plus très vraisemblable que le visir ne fut pas instruit de la disette que souffraient les Russes: le compte des vivres et des munitions n'est pas communiqué à son ennemi; on se vante au contraire devant lui d'être dans l'abondance, dans le temps qu'on souffre le plus. Il n'y a point de transfuges entre les Turcs et les Russes; la

différence des vêtements, de la religion, et du langage, ne le permet pas. Ils ne connaissent point comme nous la désertion : aussi le grand visir ne savait pas au juste dans quel état déplorable était l'armée de Pierre.

Baltagi, qui n'aimait pas la guerre, et qui cependant l'avait bien faite, crut que son expédition était assez heureuse s'il remettait aux mains du grand seigneur les villes et les ports pour lesquels il combattait, s'il renvoyait des bords du Danube en Russie l'armée victorieuse du général Renne, et s'il fermait à jamais l'entrée des Palus-Méotides, le bosphore Cimmérien, la mer Noire, à un prince entreprenant; enfin s'il ne mettait pas des avantages certains au risque d'une nouvelle bataille, qu'après tout le désespoir pouvait gagner contre la force : il avait vu ses janissaires repoussés la veille, et il y avait bien plus d'un exemple de victoires remportées par le petit nombre contre le grand. Telles furent ses raisons : ni les officiers de Charles, qui étaient dans son armée, ni le kan des Tartares, ne les approuverent. L'intérêt des Tartares était de pouvoir exercer leurs pillages sur les frontieres de Russie et de Pologne ; l'intérêt de Charles XII était de se venger du czar : mais le général, le premier ministre de l'empire ottoman, n'était animé ni par la vengeance particuliere d'un prince chrétien, ni par l'amour du butin qui conduisait les Tartares. Dès qu'on fut convenu d'une suspension d'armes, les Russes acheterent des Turcs les vivres dont ils manquaient. Les articles de cette paix ne furent point rédigés, comme le voyageur la Motraye le rapporte, et

comme Norberg le copie d'après lui. Le visir, parmi les conditions qu'il exigeait, voulait d'abord que le czar s'engageât à ne plus entrer dans les intérêts de la Pologne, et c'est sur quoi Poniatowski insistait; mais il était au fond convenable à l'empire turc que la Pologne restât désunie et impuissante; ainsi cet article se réduisit à retirer les troupes russes des frontières. Le kan des Tartares demandait un tribut de quarante mille sequins: ce point fut long-temps débattu, et ne passa point.

Le visir demanda long-temps qu'on lui livrât Cantemir, comme le roi de Suede s'était fait livrer Patkul. Cantemir se trouvait précisément dans le même cas où avait été Mazeppa. Le czar avait fait à Mazeppa son procès criminel, et l'avait fait exécuter en effigie. Les Turcs n'en usèrent point ainsi; ils ne connaissent ni les procès par contumace, ni les sentences publiques. Ces condamnations affichées et les exécutions en effigie sont d'autant moins en usage chez eux que leur loi leur défend les représentations humaines, de quelque genre qu'elles puissent être. Ils insisterent en vain sur l'extradition de Cantemir; Pierre écrivit ces propres paroles au vice-chancelier Schaffirof:

« J'abandonnerai plutôt aux Turcs tout le terrain « qui s'étend jusqu'à Cursk; il me restera l'espé- « rance de le recouvrer: mais la perte de ma foi est « irréparable; je ne peux la violer. Nous n'avons de « propre que l'honneur; y renoncer, c'est cesser « d'être monarque. »

Enfin le traité fut conclu et signé près du village nommé Falksen, sur les bords du Pruth. On convint

dans le traité qu'Azoph et son territoire seraient rendus avec les munitions et l'artillerie dont il était pourvu avant que le czar l'eût pris, en 1696; que le port de Taugarok, sur la mer de Zabache, serait démoli, ainsi que celui de Samara, sur la riviere de ce nom, et d'autres petites citadelles. On ajouta enfin un article touchant le roi de Suede, et cet article même faisait assez voir combien le visir était mécontent de lui. Il fut stipulé que ce prince ne serait point inquiété par le czar s'il retournait dans ses états, et que d'ailleurs le czar et lui pouvaient faire la paix s'ils en avaient envie.

Il est bien évident, par la rédaction singuliere de cet article, que Baltagi Mehemet se souvenait des hauteurs de Charles XII. Qui sait même si ces hauteurs n'avaient pas incliné Mehemet du côté de la paix? la perte du czar était la grandeur de Charles, et il n'est pas dans le cœur humain de rendre puissants ceux qui nous méprisent. Enfin ce prince, qui n'avait pas voulu venir à l'armée du visir quand il avait besoin de le ménager, accourut quand l'ouvrage qui lui ôtait toutes ses espérances allait être consommé. Le visir n'alla point à sa rencontre, et se contenta de lui envoyer deux bachas; il ne vint au-devant de Charles qu'à quelque distance de sa tente.

La conversation ne se passa, comme on sait, qu'en reproches. Plusieurs historiens ont cru que la réponse du visir au roi, quand ce prince lui reprocha d'avoir pu prendre le czar prisonnier, et de ne l'avoir pas fait, était la réponse d'un imbécille: « Si « j'avais pris le czar, dit-il, qui aurait gouverné

« son empire? » Il est aisé pourtant de comprendre que c'était la réponse d'un homme piqué; et ces mots qu'il ajouta, « il ne faut pas que tous les rois « sortent de chez eux, » montrent assez combien il voulait mortifier l'hôte de Bender.

Charles ne retira d'autre fruit de son voyage que celui de déchirer la robe du grand visir avec l'éperon de ses bottes. Le visir, qui pouvait l'en faire repentir, feignit de ne pas s'en appercevoir, et en cela il était très supérieur à Charles. Si quelque chose put faire sentir à ce monarque, dans sa vie brillante et tumultueuse, combien la fortune peut confondre la grandeur, c'est qu'à Pultava un pâtissier avait fait mettre bas les armes à toute son armée, et qu'au Pruth un fendeur de bois avait décidé du sort du czar et du sien: car ce visir Baltagi Mehemet avait été fendeur de bois dans le serrail, comme son nom le signifie; et, loin d'en rougir, il s'en faisait honneur; tant les mœurs orientales different des nôtres!

Le sultan et tout Constantinople furent d'abord très contents de la conduite du visir: on fit des réjouissances publiques une semaine entiere; le kiaia de Mehemet, qui porta le traité au divan, fut élevé incontinent à la dignité de boujouk imraour, grand écuyer: ce n'est pas ainsi qu'on traite ceux dont on croit être mal servi.

Il paraît que Norberg connaissait peu le gouvernement ottoman, puisqu'il dit que «le grand seigneur «ménageait son visir, et que Baltagi Mehemet était « à craindre. » Les janissaires ont été souvent dangereux aux sultans: mais il n'y a pas un exemple d'un

seul visir qui n'ait été aisément sacrifié sur un ordre de son maître, et Mehemet n'était pas en état de se soutenir par lui-même. C'est de plus se contredire que d'assurer dans la même page que les janissaires étaient irrités contre Mehemet, et que le sultan craignait son pouvoir.

Le roi de Suede fut réduit à la ressource de cabaler à la cour ottomane. On vit un roi qui avait fait des rois s'occuper à faire présenter au sultan des mémoires et des placets qu'on ne voulait pas recevoir. Charles employa toutes les intrigues, comme un sujet qui veut décrier un ministre auprès de son maître : c'est ainsi qu'il se conduisit contre le visir Mehemet et contre tous ses successeurs : tantôt on s'adressait à la sultane Validé, par une juive ; tantôt on employait un eunuque : il y eut enfin un homme qui, se mêlant parmi les gardes du grand seigneur, contrefit l'insensé, afin d'attirer ses regards, et de pouvoir lui donner un mémoire du roi. De toutes ces manœuvres Charles ne recueillit d'abord que la mortification de se voir retrancher son thaim, c'est-à-dire la subsistance que la générosité de la Porte lui fournissait par jour, et qui se montait à quinze cents livres, monnaie de France. Le grand visir, au lieu de thaim, lui dépêcha un ordre, en forme de conseil, de sortir de la Turquie.

Charles s'obstina plus que jamais à rester, s'imaginant toujours qu'il rentrerait en Pologne et dans l'empire russe avec une armée ottomane. Personne n'ignore quelle fut enfin, en 1714, l'issue de son audace inflexible, comment il se battit contre une

armée de janissaires, de spahis, et de Tartares, avec ses secrétaires, ses valets-de-chambre, ses gens de cuisine et d'écurie; qu'il fut captif dans le pays où il avait joui de la plus généreuse hospitalité; qu'il retourna ensuite, déguisé en courier, dans ses états, après avoir demeuré cinq années en Turquie. Il faut avouer que, s'il y a eu de la raison dans sa conduite, cette raison n'était pas faite comme celle des autres hommes.

CHAPITRE II.

Suite de l'affaire du Pruth.

Il est utile de rappeler ici un fait déja raconté dans l'histoire de Charles XII. Il arriva, pendant la suspension d'armes qui précéda le traité du Pruth, que deux Tartares surprirent deux officiers italiens de l'armée du czar, et vinrent les vendre à un officier des janissaires; le visir punit cet attentat contre la foi publique par la mort des deux Tartares. Comment accorder cette délicatesse si sévere avec la violation du droit des gens dans la personne de l'ambassadeur Tolstoy, que le même grand visir avait fait arrêter dans les rues de Constantinople? Il y a toujours une raison des contradictions dans la conduite des hommes. Baltagi Mehemet était piqué contre le kan des Tartares, qui ne voulait pas entendre parler de paix, et il voulut lui faire sentir qu'il était le maître.

Le czar, après la paix signée, se retira par Yassi

jusque sur la frontiere, suivi d'un corps de huit mille Turcs, que le visir envoya non seulement pour observer la marche de l'armée russe, mais pour empêcher que les Tartares vagabonds ne l'inquiétassent.

Pierre accomplit d'abord le traité, en faisant démolir la forteresse de Samara et de Kamienska; mais la reddition d'Azoph et la démolition de Tangarok souffrirent plus de difficultés: il fallait, aux termes du traité, distinguer l'artillerie et les munitions d'Azoph qui appartenaient aux Turcs de celles que le czar y avait mises depuis qu'il avait conquis cette place. Le gouverneur traîna en longueur cette négociation, et la Porte en fut justement irritée. Le sultan était impatient de recevoir les clefs d'Azoph; le visir les promettait; le gouverneur différait toujours. Baltagi Mehemet en perdit les bonnes graces de son maître et sa place; le kan des Tartares et ses autres ennemis prévalurent contre lui: il fut enveloppé dans la disgrace de plusieurs bachas; mais le grand seigneur, qui connaissait sa fidélité, ne lui ôta ni son bien ni sa vie: il fut envoyé à Mitylene, où il commanda. Cette simple déposition, cette conservation de sa fortune, et sur-tout ce commandement dans Mitylene, démentent évidemment tout ce que Norberg avance pour faire croire que ce visir avait été corrompu par l'argent du czar.

Norberg dit que le bostangi bachi, qui vint lui redemander le bul de l'empire et lui signifier son arrêt, le déclara « traître et désobéissant à son maî-« tre, vendu aux ennemis à prix d'argent, et cou-« pable de n'avoir point veillé aux intérêts du roi

« de Suede. » Premièrement, ces sortes de déclarations ne sont point du tout en usage en Turquie ; les ordres du sultan sont donnés en secret et exécutés en silence. Secondement, si le visir avait été déclaré traître, rebelle, et corrompu, de tels crimes auraient été punis par la mort dans un pays où ils ne sont jamais pardonnés. Enfin, s'il avait été puni pour n'avoir pas assez ménagé l'intérêt de Charles XII, il est clair que ce prince aurait eu en effet à la Porte ottomane un pouvoir qui devait faire trembler les autres ministres ; ils devaient en ce cas implorer sa faveur et prévenir ses volontés : mais, au contraire, Jussuf bacha, aga des janissaires, qui succéda à Mehemet Baltagi dans le visiriat, pensa hautement comme son prédécesseur sur la conduite de ce prince : loin de le servir, il ne songea qu'à se défaire d'un hôte dangereux ; et quand Poniatowski, le confident et le compagnon de Charles XII, vint complimenter ce visir sur sa nouvelle dignité, il lui dit : « Païen, je t'avertis « qu'à la premiere intrigue que tu voudras tramer, « je te ferai jeter dans la mer, une pierre au cou. »

Ce compliment, que le comte Poniatowski rapporte lui-même dans des mémoires qu'il fit à ma réquisition, ne laisse aucun doute sur le peu d'influence que Charles XII avait à la Porte. Tout ce que Norberg a rapporté des affaires de Turquie paraît d'un homme passionné et mal informé. Il faut ranger parmi les erreurs de l'esprit de parti, et parmi les mensonges politiques, tout ce qu'il avance sans preuve touchant la prétendue corruption d'un grand visir, c'est-à-dire d'un homme qui disposait

de plus de soixante millions par an, sans rendre compte. J'ai encore entre les mains la lettre que le comte Poniatowski écrivit au roi Stanislas immédiatement après la paix du Pruth; il reproche à Baltagi Mehemet son éloignement pour le roi de Suede, son peu de goût pour la guerre, sa facilité; mais il se garde bien de l'accuser de corruption: il savait trop ce que c'est que la place d'un grand visir, pour penser que le czar pût mettre un prix à la trahison du vice-roi de l'empire ottoman.

Schaffirof et Sheremetof, demeurés en otage à Constantinople, ne furent point traités comme ils l'auraient été s'ils avaient été convaincus d'avoir acheté la paix, et d'avoir trompé le sultan de concert avec le visir: ils demeurerent en liberté dans la ville, escortés de deux compagnies de janissaires.

L'ambassadeur Tolstoy, étant sorti des sept tours immédiatement après la paix du Pruth, les ministres d'Angleterre et de Hollande s'entremirent auprès du nouveau visir pour l'exécution des articles.

Azoph venait enfin d'être rendu aux Turcs; on démolissait les forteresses stipulées dans le traité. Quoique la Porte ottomane n'entre guere dans les différents des princes chrétiens, cependant elle était flattée alors de se voir arbitre entre la Russie, la Pologne, et le roi de Suede: elle voulait que le czar retirât ses troupes de la Pologne, et délivrât la Turquie d'un voisinage si dangereux; elle souhaitait que Charles retournât dans ses états, afin que les princes chrétiens fussent continuellement divisés: mais jamais elle n'eut l'intention de lui fournir une armée. Les Tartares desiraient toujours la

guerre, comme les artisans veulent exercer leurs professions lucratives ; les janissaires la souhaitaient, mais plus par haine contre les chrétiens, par fierté, par amour pour la licence, que par d'autres motifs. Cependant les négociations des ministres anglais et hollandais prévalurent contre le parti opposé. La paix du Pruth fut confirmée ; mais on ajouta dans le nouveau traité que le czar retirerait dans trois mois toutes ses troupes de la Pologne, et que l'empereur turc renverrait incessamment Charles XII.

On peut juger par ce nouveau traité si le roi de Suede avait à la Porte autant de pouvoir qu'on l'a dit. Il était évidemment sacrifié par le nouveau visir Jussuf Bacha, ainsi que par Baltagi Mehemet. Ses historiens n'ont eu d'autre ressource, pour couvrir ce nouvel affront, que d'accuser Jussuf d'avoir été corrompu, ainsi que son prédécesseur. De pareilles imputations, tant de fois renouvelées sans preuve, sont bien plutôt les cris d'une cabale impuissante que les témoignages de l'histoire. L'esprit de parti, obligé d'avouer les faits, en altere les circonstances et les motifs ; et, malheureusement, c'est ainsi que toutes les histoires contemporaines parviennent falsifiées à la postérité, qui ne peut plus guere démêler la vérité du mensonge.

CHAPITRE III.

Mariage du czarovitz, et déclaration solennelle du mariage de Pierre avec Catherine, qui reconnaît son frere.

Cette malheureuse campagne du Pruth fut plus funeste au czar que ne l'avait été la bataille de Nerva; car, après Nerva, il avait su tirer parti de sa défaite même, réparer toutes ses pertes, et enlever l'Ingrie à Charles XII; mais après avoir perdu, par le traité de Falksen avec le sultan, ses ports et ses forteresses sur les Palus-Meotides, il fallut renoncer à l'empire sur la mer Noire. Il lui restait un champ assez vaste pour ses entreprises; il avait à perfectionner tous ses établissements en Russie, ses conquêtes sur la Suede à poursuivre, le roi Auguste à raffermir en Pologne, et ses alliés à ménager. Les fatigues avaient altéré sa santé: il fallut qu'il allât aux eaux de Carlsbad en Bohême; mais pendant qu'il prenait les eaux il faisait attaquer la Poméranie; Stralsund était bloqué, et cinq petites villes étaient prises.

La Poméranie est la province d'Allemagne la plus septentrionale, bornée à l'orient par la Prusse et la Pologne, à l'occident par le Brandebourg, au midi par le Meklenbourg, et au nord par la mer Baltique: elle eut presque de siecle en siecle différents maîtres. Gustave-Adolphe s'en empara dans la fameuse guerre de trente ans, et enfin elle fut cédée solennellement aux Suédois par le traité de Vest-

phalie, à la réserve de l'évêché de Camin et de quelques petites places situées dans la Poméranie ultérieure. Toute cette province devait naturellement appartenir à l'électeur de Brandebourg, en vertu des pactes de famille faits avec les ducs de Poméranie. La race de ces ducs s'était éteinte en 1637; par conséquent, suivant les lois de l'empire, la maison de Brandebourg avait un droit évident sur cette province; mais la nécessité, la premiere des lois, l'emporta dans le traité d'Osnabruck sur les pactes de famille, et depuis ce temps, la Poméranie presque tout entiere avait été le prix de la valeur suédoise.

Le projet du czar était de dépouiller la couronne de Suede de toutes les provinces qu'elle possédait en Allemagne: il fallait, pour remplir ce dessein, s'unir avec les électeurs de Brandebourg et d'Hanovre, et avec le Danemarck. Pierre écrivit tous les articles du traité qu'il projetait avec ces puissances, et tout le détail des opérations nécessaires pour se rendre maître de la Poméranie.

Pendant ce temps-là même, il maria dans Torgau son fils Alexis avec la princesse de Vollenbuttel, sœur de l'impératrice d'Allemagne, épouse de Charles VI; mariage qui fut depuis si funeste, et qui coûta la vie aux deux époux.

Le czarovitz était né du premier mariage de Pierre avec Eudoxie Lapoukin, mariée, comme on l'a dit, en 1689. Elle était alors confinée dans un couvent à Susdal. Son fils Alexis Petrovitz, né le premier mars 1690, était dans sa vingt-deuxieme année: ce prince n'était pas encore connu en Europe. Un ministre, dont on a imprimé des mémoires sur la cour

de Russie, dit, dans une lettre écrite à son maître; datée du 25 auguste 1711, « que ce prince était grand « et bien fait; qu'il ressemblait beaucoup à son père; « qu'il avait le cœur bon; qu'il était plein de piété; « qu'il avait lu cinq fois l'écriture sainte; qu'il se « plaisait fort à la lecture des anciennes histoires « grecques : il lui trouve l'esprit étendu et facile; il « dit que ce prince sait les mathématiques; qu'il en- « tend bien la guerre, la navigation, la science de « l'hydraulique; qu'il sait l'allemand; qu'il apprend « le français; mais que son père n'a jamais voulu « qu'il fît ce qu'on appelle *ses exercices.* »

Voilà un portrait bien différent de celui que le czar lui-même fit, quelque temps après, de ce fils infortuné : nous verrons avec quelle douleur son père lui reprocha tous les défauts contraires aux bonnes qualités que ce ministre admire en lui.

C'est à la postérité à décider entre un étranger, qui peut juger légèrement ou flatter le caractere d'Alexis, et un pere qui a cru devoir sacrifier les sentiments de la nature au bien de son empire. Si le ministre n'a pas mieux connu l'esprit d'Alexis que sa figure, son témoignage a peu de poids : il dit que ce prince était grand et bien fait; les mémoires que j'ai reçus de Pétersbourg disent qu'il n'était ni l'un ni l'autre.

Catherine, sa belle-mere, n'assista point à ce mariage : car, quoiqu'elle fût regardée comme czarine, elle n'était point reconnue solennellement en cette qualité; et le titre d'*altesse*, qu'on lui donnait à la cour du czar, lui laissait encore un rang trop équivoque pour qu'elle signât au contrat, et pour que

le cérémonial allemand lui accordât une place convenable à sa dignité d'épouse du czar Pierre. Elle était alors à Thorn dans la Prusse polonaise. Le czar envoya d'abord les deux nouveaux époux à Volfenbuttel, et reconduisit bientôt la czarine à Pétersbourg avec cette rapidité et cette simplicité d'appareil qu'il mettait dans tous ses voyages.

Ayant fait le mariage de son fils, il déclara plus solennellement le sien, et le célébra à Pétersbourg. La cérémonie fut aussi auguste qu'on peut la rendre dans un pays nouvellement créé, dans un temps où les finances étaient dérangées par la guerre soutenue contre les Turcs, et par celle qu'on faisait encore au roi de Suede. Le czar ordonna seul la fête, et y travailla lui-même selon sa coutume. Ainsi Catherine fut reconnue publiquement czarine, pour prix d'avoir sauvé son époux et son armée.

Les acclamations avec lesquelles ce mariage fut reçu dans Pétersbourg étaient sinceres; mais les applaudissements des sujets aux actions d'un prince absolu sont toujours suspects : ils furent confirmés par tous les esprits sages de l'Europe, qui virent avec plaisir, presque dans le même temps, d'un côté, l'héritier de cette vaste monarchie, n'ayant de gloire que celle de sa naissance, marié à une princesse; et de l'autre, un conquérant, un législateur, partageant publiquement son lit et son trône avec une inconnue, captive à Marienbourg, et qui n'avait que du mérite. L'approbation même est devenue plus générale à mesure que les esprits se sont plus éclairés par cette saine philosophie qui a fait tant de progrès depuis quarante ans, philosophie sublime et circon-

specte, qui apprend à ne donner que des respects extérieurs à toute espece de grandeur et de puissance, et à réserver les respects véritables pour les talents et pour les services.

Je dois fidèlement rapporter ce que je trouve concernant ce mariage dans les dépêches du comte de Rassevitz, conseiller aulique à Vienne, et longtemps ministre de Holstein à la cour de Russie. C'était un homme de mérite, plein de droiture et de candeur, et qui a laissé en Allemagne une mémoire précieuse. Voici ce qu'il dit dans ses lettres : « La czarine avait été non seulement nécessaire à la « gloire de Pierre, mais elle l'était à la conservation « de sa vie. Ce prince était malheureusement sujet « à des convulsions douloureuses, qu'on croyait « être l'effet d'un poison qu'on lui avait donné dans « sa jeunesse. Catherine seule avait trouvé le secret « d'appaiser ses douleurs par des soins pénibles et « des attentions recherchées, dont elle seule était « capable, et se donnait tout entière à la conserva- « tion d'une santé aussi précieuse à l'état qu'à elle- « même. Ainsi le czar, ne pouvant vivre sans elle, « la fit compagne de son lit et de son trône. » Je me borne à rapporter ses propres paroles.

La fortune, qui, dans cette partie du monde, avait produit tant de scenes extraordinaires à nos yeux, et qui avait élevé l'impératrice Catherine de l'abaissement et de la calamité au plus haut degré d'élévation, la servit encore singulièrement quelques années après la solennité de son mariage.

Voici ce que je trouve dans le manuscrit curieux

d'un homme qui était alors au service du czar, et qui parle comme témoin.

« Un envoyé du roi Auguste à la cour du czar, « retournant à Dresde par la Courlande, entendit « dans un cabaret un homme qui paraissait dans la « misere, et à qui on faisait l'accueil insultant que « cet état n'inspire que trop aux hommes. Cet in- « connu, piqué, dit qu'on ne le traiterait pas ainsi « s'il pouvait parvenir à être présenté au czar, et « que peut-être il aurait dans sa cour de plus puis- « santes protections qu'on ne pensait.

« L'envoyé du roi Auguste, qui entendit ce dis- « cours, eut la curiosité d'interroger cet homme; « et, sur quelques réponses vagues qu'il en reçut, « l'ayant considéré attentivement, il crut démêler « dans ses traits quelques ressemblances avec l'im- « pératrice. Il ne put s'empêcher, quand il fut à « Dresde, d'en écrire à un de ses amis à Pétersbourg. « La lettre tomba dans les mains du czar, qui envoya « ordre au prince Repnin, gouverneur de Riga, de « tâcher de découvrir l'homme dont il était parlé « dans la lettre. Le prince Repniu fit partir un « homme de confiance pour Mittau en Courlande : « on découvrit l'homme; il s'appelait Charles Sca- « vronski; il était fils d'un gentilhomme de Lithua- « nie, mort dans les guerres de Pologne, et qui avait « laissé deux enfants au berceau, un garçon et une « fille. L'un et l'autre n'eurent d'éducation que celle « qu'on peut recevoir de la nature dans l'abandon « général de toutes choses. Scavronski, séparé de sa « sœur dès la plus tendre enfance, savait seulement « qu'elle avait été prise dans Marienbourg en 1704,

« et la croyait encore auprès du prince Menzikoff, « où il pensait qu'elle avait fait quelque fortune.

« Le prince Repnin, suivant les ordres exprès de « son maître, fit conduire à Riga Scavronski, sous « prétexte de quelque délit dont on l'accusait : on fit « contre lui une espece d'information ; et on l'en- « voya sous bonne garde à Pétersbourg, avec ordre « de le bien traiter sur la route.

« Quand il fut arrivé à Pétersbourg, on le mena « chez un maître-d'hôtel du czar, nommé Shepleff. « Ce maître-d'hôtel, instruit du rôle qu'il devait « jouer, tira de cet homme beaucoup de lumieres « sur son état ; et lui dit enfin que l'accusation qu'on « avait intentée contre lui à Riga était très grave, « mais qu'il obtiendrait justice ; qu'il devait pré- « senter une requête à sa majesté ; qu'on dresserait « cette requête en son nom, et qu'on ferait en sorte « qu'il pût la lui donner lui-même.

« Le lendemain le czar alla dîner chez Shepleff ; « on lui présenta Scavronski : ce prince lui fit beau- « coup de questions, et demeura convaincu, par la « naïveté de ses réponses, qu'il était le propre frere « de la czarine. Tous deux avaient été dans leur en- « fance en Livonie. Toutes les réponses que fit Sca- « vronski aux questions du czar se trouvaient con- « formes à ce que sa femme lui avait dit de sa nais- « sance et des premiers malheurs de sa vie.

« Le czar, ne doutant plus de la vérité, proposa « le lendemain à sa femme d'aller dîner avec lui chez « ce même Shepleff : il fit venir au sortir de table ce « même homme qu'il avait interrogé la veille. Il « vint vêtu des mêmes habits qu'il avait portés dans

« le voyage ; le czar ne voulut point qu'il parût dans « un autre état que celui auquel sa mauvaise fortune « l'avait accoutumé. »

Il l'interrogea encore devant sa femme. Le manuscrit porte qu'à la fin il lui dit ces propres mots : « Cet homme est ton frere : allons, Charles, baise « la main de l'impératrice, et embrasse ta sœur. »

L'auteur de la relation ajoute que l'impératrice tomba en défaillance, et que, lorsqu'elle eut repris ses sens, le czar lui dit : « Il n'y a là rien que de « simple : ce gentilhomme est mon beau-frere ; s'il « a du mérite, nous en ferons quelque chose ; s'il « n'en a point, nous n'en ferons rien. »

Il me semble qu'un tel discours montre autant de grandeur que de simplicité, et que cette grandeur est très peu commune. L'auteur dit que Scavronski resta long-temps chez Shepleff, qu'on lui assigna une pension considérable, et qu'il vécut très retiré. Il ne pousse pas plus loin le récit de cette aventure, qui servit seulement à découvrir la naissance de Catherine ; mais on sait d'ailleurs que ce gentilhomme fut créé comte, qu'il épousa une fille de qualité, et qu'il eut deux filles mariées à des premiers seigneurs de Russie. Je laisse au peu de personnes qui peuvent être instruites de ces détails à démêler ce qui est vrai dans cette aventure, et ce qui peut y avoir été ajouté. L'auteur du manuscrit ne paraît pas avoir raconté ces faits dans la vue de débiter du merveilleux à ses lecteurs, puisque son mémoire n'était point destiné à voir le jour. Il écrit à un ami avec naïveté ce qu'il dit avoir vu. Il se peut qu'il se trompe sur quelques circonstances ;

mais le fond paraît très vrai : car si ce gentilhomme avait su qu'il était frere d'une personne si puissante, il n'aurait pas attendu tant d'années pour se faire reconnaître. Cette reconnaissance, toute singuliere qu'elle paraît, n'est pas si extraordinaire que l'élévation de Catherine : l'une et l'autre sont une preuve frappante de la destinée, et peuvent servir à nous faire suspendre notre jugement, quand nous traitons de fables tant d'événements de l'antiquité, moins opposés peut-être à l'ordre commun des choses que toute l'histoire de cette impératrice.

Les fêtes que Pierre donna pour le mariage de son fils et le sien ne furent pas des divertissements passagers, qui épuisent le trésor, et dont le souvenir reste à peine. Il acheva la fonderie des canons et les bâtiments de l'amirauté ; les grands chemins furent perfectionnés ; de nouveaux vaisseaux furent construits ; il creusa des canaux ; la bourse et les magasins furent achevés ; et le commerce maritime de Pétersbourg commença à être dans sa vigueur. Il ordonna que le sénat de Moscou fût transporté à Pétersbourg ; ce qui s'exécuta au mois d'avril 1712. Par-là, cette nouvelle ville devint comme la capitale de l'empire. Plusieurs prisonniers suédois furent employés aux embellissements de cette ville, dont la fondation était le fruit de leur défaite.

CHAPITRE IV.

Prise de Stetin. Descente en Finlande. Evènements de 1712.

PIERRE, se voyant heureux dans sa maison, dans son gouvernement, dans ses guerres contre Charles XII, dans ses négociations avec tous les princes qui voulaient chasser les Suédois du continent, et les renfermer pour jamais dans la presqu'isle de la Scandinavie, portait toutes ses vues sur les côtes occidentales du nord de l'Europe, et oubliait les Palus-Méotides et la mer Noire. Les clefs d'Azoph, long-temps refusées au bacha qui devait entrer dans cette place au nom du grand seigneur, avaient été enfin rendues; et malgré tous les soins de Charles XII, malgré toutes les intrigues de ses partisans à la cour ottomane, malgré même plusieurs démonstrations d'une nouvelle guerre, la Russie et la Turquie étaient en paix.

Charles XII restait toujours obstinément à Bender, et faisait dépendre sa fortune et ses espérances du caprice d'un grand visir, tandis que le czar menaçait toutes ses provinces, armait contre lui le Danemarck et l'Hanovre, était prêt à faire déclarer la Prusse, et réveillait la Pologne et la Saxe.

La même fierté inflexible que Charles mettait dans sa conduite avec la Porte dont il dépendait, il la déployait contre ses ennemis éloignés, réunis pour l'accabler. Il bravait du fond de sa retraite, dans les

déserts de la Bessarabie, et le czar, et les rois de Pologne, de Danemarck et de Prusse, et l'électeur d'Hanovre, devenu bientôt après roi d'Angleterre, et l'empereur d'Allemagne qu'il avait tant offensé quand il traversa la Silésie en vainqueur. L'empereur s'en vengeait en l'abandonnant à sa mauvaise fortune, et en ne donnant aucune protection aux états que la Suède possédait encore en Allemagne.

Il eût été aisé de dissiper la ligue qu'on formait contre lui. Il n'avait qu'à céder Stetin au premier roi de Prusse Frédéric, électeur de Brandebourg, qui avait des droits très légitimes sur cette partie de la Poméranie; mais il ne regardait pas alors la Prusse comme une puissance prépondérante: ni Charles, ni personne ne pouvait prévoir que le petit royaume de Prusse presque désert, et l'électorat de Brandebourg, deviendraient formidables. Il ne voulut consentir à aucun accommodement; et résolu de rompre plutôt que de plier, il ordonna qu'on résistât de tous côtés, sur mer et sur terre. Ses états étaient presque épuisés d'hommes et d'argent; cependant on obéit: le sénat de Stockholm équipa une flotte de treize vaisseaux de ligne; on arma des milices; chaque habitant devint soldat. Le courage et la fierté de Charles XII semblerent animer tous ses sujets, presque aussi malheureux que leur maître.

Il est difficile de croire que Charles eût un plan réglé de conduite. Il avait encore un parti en Pologne, qui, aidé des Tartares de Crimée, pouvait ravager ce malheureux pays, mais non pas remettre le roi Stanislas sur le trône: son espérance d'enga-

ger la Porte ottomane à soutenir ce parti, et de prouver au divan qu'il devait envoyer deux cent mille hommes à son secours, sous prétexte que le czar défendait en Pologne son allié Auguste, était une espérance chimérique.

Il attendait à Bender l'effet de tant de vaines intrigues; et les Russes, les Danois, les Saxons, étaient en Poméranie. Pierre mena son épouse à cette expédition. Déja le roi de Danemarck s'était emparé de Stade, ville maritime du duché de Brême; les armées russe, saxone, et danoise, étaient devant Stralsund.

Ce fut alors que le roi Stanislas, voyant l'état déplorable de tant de provinces, l'impossibilité de remonter sur le trône de Pologne, et tout en confusion par l'absence obstinée de Charles XII, assembla les généraux suédois qui défendaient la Poméranie avec une armée d'environ dix à onze mille hommes, seule et dernière ressource de la Suede dans ces provinces.

Il leur proposa un accommodement avec le roi Auguste, et offrit d'en être la victime. Il leur parla en français: voici les propres paroles dont il se servit, et qu'il leur laissa par un écrit que signerent neuf officiers généraux, entre lesquels il se trouvait un Patkul, cousin-germain de cet infortuné Patkul que Charles XII avait fait expirer sur la roue:

« J'ai servi jusqu'ici d'instrument à la gloire des « armées de la Suede; je ne prétends pas être le sujet « funeste de leur perte. Je me déclare de sacrifier

« ma couronne (1) et mes propres intérêts à la con-
« servation de la personne sacrée du roi, ne voyant
« pas humainement d'autre moyen pour le retirer
« de l'endroit où il se trouve. »

Ayant fait cette déclaration, il se disposa à partir pour la Turquie, dans l'espérance de fléchir l'opiniâtreté de son bienfaiteur, et de le toucher par ce sacrifice. Sa mauvaise fortune le fit arriver en Bessarabie, précisément dans le temps même que Charles, après avoir promis au sultan de quitter son asile, et ayant reçu l'argent et l'escorte nécessaires pour son retour, mais s'étant obstiné à rester, et à braver les Turcs et les Tartares, soutint contre une armée entiere, aidé de ses seuls domestiques, ce combat malheureux de Bender, où les Turcs, pouvant aisément le tuer, se contenterent de le prendre prisonnier. Stanislas, arrivant dans cette étrange conjoncture, fut arrêté lui-même; ainsi deux rois chrétiens furent à la fois captifs en Turquie.

Dans ce temps où toute l'Europe était troublée, et où la France achevait contre une partie de l'Europe une guerre non moins funeste, pour mettre sur le trône d'Espagne le petit-fils de Louis XIV, l'Angleterre donna la paix à la France; et la victoire que le maréchal de Villars remporta à Denain en Flandre sauva cet état de ses autres ennemis. La

(1) On a cru devoir laisser la déclaration du roi Stanislas telle qu'il la donna, mot pour mot; il y a des fautes de langue: *je me déclare de sacrifier* n'est pas français; mais la piece en est plus authentique, et n'en est pas moins respectable.

France était depuis un siecle l'alliée de la Suede; il importait que son alliée ne fût pas privée de ses possessions en Allemagne. Charles trop éloigné ne savait pas même encore à Bender ce qui se passait en France.

La régence de Stockholm hasarda de demander de l'argent à la France épuisée, dans un temps où Louis XIV n'avait pas même de quoi payer ses domestiques. Elle fit partir un comte de Sparre, chargé de cette négociation qui ne devait pas réussir. Sparre vint à Versailles, et représenta au marquis de Torcy l'impuissance où l'on était de payer la petite armée suédoise qui restait à Charles XII en Poméranie, qu'elle était prête à se dissiper faute de paie, que le seul allié de la France allait perdre des provinces dont la conservation était nécessaire à la balance générale; qu'à la vérité Charles XII, dans ses victoires, avait trop négligé le roi de France, mais que la générosité de Louis XIV était aussi grande que les malheurs de Charles. Le ministre français fit voir au suédois l'impuissance où l'on était de secourir son maître; et Sparre désespérait du succès.

Un particulier de Paris fit ce que Sparre désespérait d'obtenir. Il y avait à Paris un banquier nommé Samuel Bernard qui avait fait une fortune prodigieuse, tant par les remises de la cour dans les pays étrangers que par d'autres entreprises; c'était un homme enivré d'une espece de gloire rarement attachée à sa profession, qui aimait passionnément toutes les choses d'éclat, et qui savait que tôt ou tard le ministere de France rendait avec avantage

ce qu'on hasardait pour lui. Sparre alla dîner chez lui; il le flatta, et au sortir de table le banquier fit délivrer au comte de Sparre six cent mille livres; après quoi il alla chez le ministre marquis de Torcy, et lui dit: « J'ai donné en votre nom deux cent mille « écus à la Suede; vous me les ferez rendre quand « vous pourrez. »

Le comte de Steinbock, général de l'armée de Charles, n'attendait pas un tel secours: il voyait ses troupes sur le point de se mutiner; et n'ayant à leur donner que des promesses, voyant grossir l'orage autour de lui, craignant enfin d'être enveloppé par trois armées de Russes, de Danois, de Saxons, il demanda une armistice; jugeant que Stanislas allait abdiquer, qu'il fléchirait la hauteur de Charles XII, qu'il fallait au moins gagner du temps, et sauver ses troupes par les négociations. Il envoya donc un courier à Bender pour représenter au roi l'état déplorable de ses finances, de ses affaires et de ses troupes, et pour l'instruire qu'il se voyait forcé à cette armistice qu'il serait trop heureux d'obtenir. Il n'y avait pas trois jours que ce courier était parti, et Stanislas ne l'était pas encore quand Steinbock reçut ces deux cent mille écus du banquier de Paris; c'était alors un trésor prodigieux dans un pays ruiné. Fort de ce secours, avec lequel on remédie à tout, il encouragea son armée; il eut des munitions, des recrues; il se vit à la tête de douze mille hommes; et, renonçant à toute suspension d'armes, il ne chercha plus qu'à combattre.

C'était ce même Steinbock qui, en 1710, après la défaite de Pultava, avait vengé la Suede sur les

Danois, dans une irruption qu'ils avaient faite en Scanie : il avait marché contre eux avec de simples milices qui n'avaient que des cordes pour bandoulières, et avait remporté une victoire complete. Il était, comme tous les autres généraux de Charles XII, actif et intrépide; mais sa valeur était souillée par la férocité. C'est lui qui, après un combat contre les Russes, ayant ordonné qu'on tuât tous les prisonniers, apperçut un officier polonais du parti du czar, qui se jetait à l'étrier de Stanislas, et que ce prince tenait embrassé pour lui sauver la vie ; Steinbock le tua d'un coup de pistolet entre les bras du prince, comme il est rapporté dans la vie de Charles XII : et le roi Stanislas a dit à l'auteur qu'il aurait cassé la tête à Steinbock, s'il n'avait été retenu par son respect et par sa reconnaissance pour le roi de Suede.

Le général Steinbock marcha donc, dans le chemin de Vismar, aux Russes, aux Saxons, et aux Danois, réunis. Il se trouva vis-à-vis l'armée danoise et saxonne qui précédait les Russes éloignés de trois lieues. Le czar envoie trois couriers coup sur coup au roi de Danemarck pour le prier de l'attendre, et pour l'avertir du danger qu'il court s'il combat les Suédois sans être supérieur en forces. Le roi de Danemarck ne voulut point partager l'honneur d'une victoire qu'il croyait sûre : il s'avança contre les Suédois, et les attaqua près d'un endroit nommé Gadebesck. On vit encore à cette journée quelle était l'inimitié naturelle entre les Suédois et les Danois. Les officiers de ces deux nations s'achar-

naient les uns contre les autres, et tombaient morts percés de coups.

Steinbock remporta la victoire avant que les Russes pussent arriver à portée du champ de bataille: il reçut quelques jours après la réponse du roi son maître, qui condamnait toute idée d'armistice; il disait qu'il ne pardonnerait cette démarche honteuse qu'en cas qu'elle fût réparée, et que fort ou faible il fallait vaincre ou périr. Steinbock avait déja prévenu cet ordre par la victoire.

Mais cette victoire fut semblable à celle qui avait consolé un moment le roi Auguste, quand, dans le cours de ses infortunes, il gagna la bataille de Calish contre les Suédois vainqueurs de tous côtés. La victoire de Calish ne fit qu'aggraver les malheurs d'Auguste, et celle de Gadebesck recula seulement la perte de Steinbock et de son armée.

Le roi de Suede, en apprenant la victoire de Steinbock, crut ses affaires rétablies: il se flatta même de faire déclarer l'empire ottoman, qui menaçait encore le czar d'une nouvelle guerre; et dans cette espérance il ordonna à son général Steinbock de se porter en Pologne, croyant toujours, au moindre succès, que le temps de Nerva, et ceux où il faisait des lois, allaient renaître. Ces idées furent bientôt après confondues par l'affaire de Bender, et par sa captivité chez les Turcs.

Tout le fruit de la victoire de Gadebesck fut d'aller réduire en cendres, pendant la nuit, la petite ville d'Altena, peuplée de commerçants et de manufacturiers; ville sans défense, qui, n'ayant point pris les armes, ne devait point être sacrifiée: elle

fut entièrement détruite; plusieurs habitants expirerent dans les flammes; d'autres échappés nus à l'incendie, vieillards, femmes, enfants, expirerent de froid et de fatigues aux portes de Hambourg. Tel a été souvent le sort de plusieurs milliers d'hommes pour les querelles de deux hommes. Steinbock ne recueillit que cet affreux avantage. Les Russes, les Danois, les Saxons, le poursuivirent si vivement après sa victoire, qu'il fut obligé de demander un asile dans Tonninge, forteresse du Holstein, pour lui et pour son armée.

Le pays de Holstein était alors un des plus dévastés du nord, et son souverain un des plus malheureux princes. C'était le propre neveu de Charles XII; c'était pour son pere, beau-frere de ce monarque, que Charles avait porté ses armes jusque dans Copenhague avant la bataille de Nerva; c'était pour lui qu'il avait fait le traité de Travendal, par lequel les ducs de Holstein étaient rentrés dans leurs droits.

Ce pays est en partie le berceau des Cimbres et de ces anciens Normands qui conquirent la Neustrie en France, l'Angleterre entiere, Naples et Sicile. On ne peut être aujourd'hui moins en état de faire des conquêtes que l'est cette partie de l'ancienne Chersonese Cimbrique: deux petits duchés la composent; Slesvick appartenant au roi de Danemarck et au duc en commun; Gottorp au duc de Holstein seul. Slesvick est une principauté souveraine; Holstein est membre de l'empire d'Allemagne qu'on appelle empire romain.

Le roi de Danemarck et le duc de Holstein-Got-

torp étaient de la même maison; mais le duc, neveu de Charles XII et son héritier présomptif, était né l'ennemi du roi de Danemarck, qui accablait son enfance. Un frere de son pere, évêque de Lubec, administrateur des états de cet infortuné pupille, se voyait entre l'armée suédoise qu'il n'osait secourir, et les armées russe, danoise, et saxonne, qui menaçaient. Il fallait pourtant tâcher de sauver les troupes de Charles XII sans choquer le roi de Danemarck devenu maître du pays, dont il épuisait toute la substance.

L'évêque administrateur du Holstein était entièrement gouverné par ce fameux baron de Gortz (1), le plus délié et le plus entreprenant des hommes, d'un esprit vaste et fécond en ressources, ne trouvant jamais rien de trop hardi ni de trop difficile, aussi insinuant dans les négociations qu'audacieux dans les projets; sachant plaire, sachant persuader, et entraînant les esprits par la chaleur de son génie, après les avoir gagnés par la douceur de ses paroles. Il eut depuis sur Charles XII le même ascendant qui lui soumettait l'évêque administrateur du Holstein, et l'on sait qu'il paya de sa tête l'honneur qu'il eut de gouverner le plus inflexible et le plus opiniâtre souverain qui jamais ait été sur le trône.

Gortz (2) s'aboucha secrètement à Usum avec Steinbock, et lui promit qu'il lui livrerait la forteresse de Tonninge, sans compromettre l'évêque administrateur son maître; et dans le même temps

(1) Nous prononçons Gueurts.—(2) Mémoires secrets de Basseville.

il fit assurer le roi de Danemarck qu'on ne la livrerait pas. C'est ainsi que presque toutes les négociations se conduisent ; les affaires d'état étant d'un autre ordre que celles des particuliers, l'honneur des ministres consistant uniquement dans le succès, et l'honneur des particuliers dans l'observation de leurs paroles.

Steinbock se présenta devant Tonninge ; le commandant de la ville refuse de lui ouvrir les portes ; ainsi on met le roi de Danemarck hors d'état de se plaindre de l'évêque administrateur : mais Gortz fait donner un ordre, au nom du duc mineur, de laisser entrer l'armée suédoise dans Tonninge. Le secrétaire du cabinet, nommé Stamke, signe le nom du duc de Holstein : par-là Gortz ne compromet qu'un enfant qui n'avait pas encore le droit de donner ses ordres ; il sert à la fois le roi de Suede, auprès duquel il voulait se faire valoir, et l'évêque administrateur son maître, qui paraît ne pas consentir à l'admission de l'armée suédoise. Le commandant de Tonninge, aisément gagné, livra la ville aux Suédois, et Gortz se justifia comme il put auprès du roi de Danemarck, en protestant que tout avait été fait malgré lui.

L'armée suédoise (1), retirée en partie dans la ville, et en partie sous son canon, ne fut pas pour cela sauvée ; le général Steinbock fut obligé de se rendre prisonnier de guerre avec onze mille hommes, de même qu'environ seize mille s'étaient rendus après Pultava.

(1) Mémoires de Steinbock.

Il fut stipulé que Steinbock, ses officiers, et soldats, pourraient être rançonnés ou échangés : on fixa la rançon de Steinbock à huit mille écus d'empire ; c'est une bien petite somme ; cependant on ne put la trouver, et Steinbock resta captif à Copenhague jusqu'à sa mort.

Les états de Holstein demeurerent à la discrétion d'un vainqueur irrité ; le jeune duc fut l'objet de la vengeance du roi de Danemarck, pour prix de l'abus que Gortz avait fait de son nom : les malheurs de Charles XII retombaient sur toute sa famille.

Gortz voyant ses projets évanouis, toujours occupé de jouer un grand rôle dans cette confusion, revint à l'idée qu'il avait eue d'établir une neutralité dans les états de Suede en Allemagne.

Le roi de Danemarck était près d'entrer dans Tonninge ; George, électeur de Hanovre, voulait avoir les duchés de Brême et de Verden avec la ville de Stade ; le nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, jetait la vue sur Stetin ; Pierre I se disposait à se rendre maître de la Finlande ; tous les états de Charles XII, hors la Suede, étaient des dépouilles qu'on cherchait à partager : comment accorder tant d'intérêts avec une neutralité ? Gortz négocia en même temps avec tous les princes qui avaient intérêt à ce partage : il courait jour et nuit d'une province à une autre ; il engagea le gouverneur de Brême et de Verden à remettre ces deux duchés à l'électeur de Hanovre en séquestre, afin que les Danois ne les prissent pas pour eux : il fit tant qu'il obtint du roi de Prusse qu'il se chargerait, con-

jointement avec le Holstein, du séquestre de Stetin et de Visnar; moyennant quoi le roi de Danemarck laisserait le Holstein en paix, et n'entrerait pas dans Tonninge. C'était assurément un étrange service à rendre à Charles XII que de mettre ses places entre les mains de ceux qui pourraient les garder à jamais; mais Gortz, en leur remettant ces villes comme en otage, les forçait à la neutralité, du moins pour quelque temps; il espérait qu'ensuite il pourrait faire déclarer l'Hanovre et le Brandebourg en faveur de la Suede: il faisait entrer dans ses vues le roi de Pologne, dont les états ruinés avaient besoin de la paix: enfin il voulait se rendre nécessaire à tous les princes. Il disposait du bien de Charles XII comme un tuteur qui sacrifie une partie du bien d'un pupille ruiné pour sauver l'autre, et d'un pupille qui ne peut faire ses affaires par lui-même; tout cela sans mission, sans autre garantie de sa conduite qu'un plein-pouvoir d'un évêque de Lubec, qui n'était nullement autorisé lui-même par Charles XII.

Tel a été ce Gortz, que jusqu'ici on n'a pas assez connu. On a vu des premiers ministres de grands états, comme un Oxenstiern, un Richelieu, un Alberoni donner le mouvement à une partie de l'Europe; mais que le conseiller privé d'un évêque de Lubec en ait fait autant qu'eux, sans être avoué de personne, c'était une chose inouie.

Il réussit d'abord: il fit un traité avec le roi de Prusse, par lequel ce monarque s'engageait, en gardant Stetin en séquestre, à conserver à Charles XII le reste de la Poméranie. En vertu de ce traité,

Gortz fit proposer au gouverneur de la Poméranie (Mayerfeld) de rendre la place de Stetin au roi de Prusse pour le bien de la paix, croyant que le Suédois, gouverneur de Stetin, pourrait être aussi facile que l'avait été le Holstenois, gouverneur de Tonningue : mais les officiers de Charles XII n'étaient pas accoutumés à obéir à de pareils ordres. Mayerfeld répondit qu'on n'entrerait dans Stetin que sur son corps et sur des ruines. Il informa son maître de cette étrange proposition. Le courier trouva Charles XII captif à Demirtash, après son aventure de Bender. On ne savait alors si Charles ne resterait pas prisonnier des Turcs toute sa vie, si on ne le reléguerait pas dans quelque isle de l'Archipel ou de l'Asie. Charles, de sa prison, manda à Mayerfeld ce qu'il avait mandé à Steinboek, qu'il fallait mourir plutôt que de plier sous ses ennemis, et lui ordonna d'être aussi inflexible qu'il l'était lui-même.

Gortz voyant que le gouverneur de Stetin dérangeait ses mesures, et ne voulait entendre parler ni de neutralité, ni de séquestre, se mit dans la tête non seulement de faire séquestrer cette ville de Stetin, mais encore Stralsund ; et il trouva le secret de faire avec le roi de Pologne, électeur de Saxe, le même traité pour Stralsund qu'il avait fait avec l'électeur de Brandebourg pour Stetin. Il voyait clairement l'impuissance des Suédois de garder ces places sans argent et sans armée, pendant que le roi était captif en Turquie ; et il comptait écarter le fléau de la guerre de tout le nord au moyen de ces séquestres. Le Danemarck lui-même se prêtait

enfin aux négociations de Gortz : il gagna absolument l'esprit du prince Menzikoff, général et favori du czar ; il lui persuada qu'on pourrait céder le Holstein à son maître ; il flatta le czar de l'idée de percer un canal du Holstein dans la mer Baltique, entreprise si conforme au goût de ce fondateur, et sur-tout d'obtenir une puissance nouvelle, en voulant bien être un des princes de l'empire d'Allemagne, et en acquérant aux dietes de Ratisbonne un droit de suffrage qui serait toujours soutenu par le droit des armes.

On ne peut ni se plier en plus de manieres, ni prendre plus de formes différentes, ni jouer plus de rôles, que fit ce négociateur volontaire : il alla jusqu'à engager le prince Menzikoff à ruiner cette même ville de Stetin qu'il voulait sauver, à la bombarder, afin de forcer le commandant Mayerfeld à la remettre en séquestre ; et il osait ainsi outrager le roi de Suede, auquel il voulait plaire, et à qui en effet il ne plut que trop dans la suite pour son malheur.

Quand le roi de Prusse vit qu'une armée russe bombardait Stetin, il craignit que cette ville ne fût perdue pour lui, et ne restât à la Russie. C'était où Gortz l'attendait. Le prince Menzikoff manquait d'argent ; il lui fit prêter quatre cent mille écus par le roi de Prusse ; il fit parler ensuite au gouverneur de la place : « Lequel aimez-vous mieux, lui dit-on, « ou de voir Stetin en cendres sous la domination « de la Russie, ou de la confier au roi de Prusse, « qui la rendra au roi votre maître ? » Le commandant se laissa enfin persuader ; il se rendit : Men-

zikoff entra dans la place; et, moyennant les quatre cent mille écus, il la remit avec tout le territoire entre les mains du roi de Prusse, qui, pour la forme, y laissa entrer deux bataillons de Holstein, et qui n'a jamais rendu depuis cette partie de la Poméranie.

Dès-lors le second roi de Prusse, successeur d'un roi faible et prodigue, jeta les fondements de la grandeur où son pays parvint dans la suite par la discipline militaire et par l'économie.

Le baron de Gortz, qui fit mouvoir tant de ressorts, ne put venir à bout d'obtenir que les Danois pardonnassent à la province de Holstein, ni qu'ils renonçassent à s'emparer de Tonningen: il manqua ce qui paraissait être son premier but; mais il réussit à tout le reste, et sur-tout à devenir un personnage important dans le nord; ce qui était en effet sa vue principale.

Déja l'électeur d'Hanovre s'était assuré de Brême et de Verden, dont Charles XII était dépouillé: les Saxons étaient devant sa ville de Vismar; Stetin était entre les mains du roi de Prusse; les Russes allaient assiéger Stralsund avec les Saxons, et ceux-ci étaient déja dans l'isle de Rugen; le czar, au milieu de tant de négociations, était descendu en Finlande, pendant qu'on disputait ailleurs sur la neutralité et sur les partages. Après avoir lui-même pointé l'artillerie devant Stralsund, abandonnant le reste à ses alliés et au prince Menzikoff, il s'était embarqué dans le mois de mai sur la mer Baltique; et, montant un vaisseau de cinquante canons, qu'il avait fait construire lui-même à Pétersbourg, il vogua vers la Finlande, suivi de quatre-vingt-douze

galères et de cent dix demi-galères, qui portaient seize mille combattants.

La descente se fit à Elsinford, qui est dans la partie la plus méridionale de cette froide et stérile contrée, par le soixante et unième degré.

Cette descente réussit malgré toutes les difficultés. On feignit d'attaquer par un endroit, on descendit par un autre; on mit les troupes à terre, et l'on prit la ville. Le czar s'empara de Borgo, d'Abo, et fut maître de toute la côte. Il ne paraissait pas que les Suédois eussent désormais aucune ressource; car c'était dans ce temps-là même que l'armée suédoise, commandée par Steinbock, se rendait prisonnière de guerre.

Tous ces désastres de Charles XII furent suivis, comme nous l'avons vu, de la perte de Brême, de Verden, de Stetin, d'une partie de la Poméranie; et enfin le roi Stanislas, et Charles lui-même, étaient prisonniers en Turquie: cependant il n'était pas encore désabusé de l'idée de retourner en Pologne à la tête d'une armée ottomane, de remettre Stanislas sur le trône, et de faire trembler tous ses ennemis.

CHAPITRE V.

Succès de Pierre-le-Grand. Retour de Charles XII dans ses états.

Pierre, suivant le cours de ses conquêtes, perfectionnait l'établissement de sa marine, faisait

venir douze mille familles à Pétersbourg, tenait tous ses alliés attachés à sa fortune et à sa personne, quoiqu'ils eussent tous des intérêts divers et des vues opposées. Sa flotte menaçait à la fois toutes les côtes de la Suede sur les golfes de Finlande et de Bothnie.

L'un de ses généraux de terre, le prince Gallitzin, formé par lui-même, comme ils l'étaient tous, avançait d'Elsinford, où le czar avait débarqué, jusqu'au milieu des terres, vers le bourg de Tavastus. C'était un poste qui couvrait la Bothnie : quelques régiments suédois, avec huit mille hommes de milice, le défendaient. Il fallut livrer une bataille ; les Russes la gagnerent entièrement : ils dissiperent toute l'armée suédoise, et pénétrerent jusqu'à Vasa : de sorte qu'ils furent les maîtres de quatre-vingts lieues de pays.

Il restait aux Suédois une armée navale avec laquelle ils tenaient la mer. Pierre ambitionnait depuis long-temps de signaler la marine qu'il avait créée. Il était parti de Pétersbourg, et avait rassemblé une flotte de seize vaisseaux de ligne, cent quatre-vingts galeres propres à manœuvrer à travers les rochers qui entourent l'isle d'Aland et les autres isles de la mer Baltique, non loin du rivage de la Suede, vers laquelle il rencontra la flotte suédoise. Cette flotte était plus forte en grands vaisseaux que la sienne, mais inférieure en galeres ; plus propre à combattre en pleine mer qu'au travers des rochers. C'était une supériorité que le czar ne devait qu'à son génie. Il servait dans sa flotte en qualité de contre-amiral, et recevait les ordres de l'amiral

Apraxin. Pierre voulait s'emparer de l'isle d'Aland, qui n'est éloignée de la Suede que de douze lieues; il fallait passer à la vue de la flotte des Suédois: ce dessein hardi fut exécuté; les galeres s'ouvrirent le passage sous le canon ennemi, qui ne plongeait pas assez: on entra dans Aland; et comme cette côte est hérissée d'écueils presque tout entiere, le czar fit transporter à bras quatre-vingts petites galeres par une langue de terre, et on les remit à flot dans la mer qu'on nomme de Hango, où étaient ses gros vaisseaux. Erenschild, contre-amiral des Suédois, crut qu'il allait prendre aisément ou couler à fond ces quatre-vingts galeres: il avança de ce côté pour les reconnaître; mais il fut reçu avec un feu si vif qu'il vit tomber presque tous ses soldats et tous ses matelots. On lui prit les galeres et les prames qu'il avait amenées, et le vaisseau qu'il montait; il se sauvait dans une chaloupe, mais il y fut blessé: enfin, obligé de se rendre, on l'amena sur la galere où le czar manœuvrait lui-même. Le reste de la flotte suédoise regagna la Suede. On fut consterné dans Stockholm, et on ne s'y croyait pas en sûreté.

Pendant ce temps-là même le colonel Schouvalow Neushlof attaquait la seule forteresse qui restait à prendre sur les côtes occidentales de la Finlande, et la soumettait au czar, malgré la plus opiniâtre résistance.

Cette journée d'Aland fut, après celle de Pultava, la plus glorieuse de la vie de Pierre. Maître de la Finlande dont il laissa le gouvernement au prince Gallitzin, vainqueur de toutes les forces navales de la Suede, et plus respecté que jamais de

ses alliés, il retourna dans Pétersbourg, quand la saison devenue très orageuse ne lui permit plus de rester sur les mers de Finlande et de Bothnie. Son bonheur voulut encore qu'en arrivant dans sa nouvelle capitale la czarine accouchât d'une princesse, mais qui mourut un an après. Il institua l'ordre de Sainte-Catherine en l'honneur de son épouse, et célébra la naissance de sa fille par une entrée triomphale. C'était de toutes les fêtes auxquelles il avait accoutumé ses peuples celle qui leur était devenue la plus chere. Le commencement de cette fête fut d'amener dans le port de Cronslot neuf galeres suédoises, sept prames remplies de prisonniers, et le vaisseau du contre-amiral Erenschild.

Le vaisseau amiral de Russie était chargé de tous les canons, des drapeaux et des étendards, pris dans la conquête de la Finlande. On apporta toutes ces dépouilles à Pétersbourg, où l'on arriva en ordre de bataille. Un arc de triomphe, que le czar avait dessiné selon sa coutume, fut décoré des emblêmes de toutes ses victoires : les vainqueurs passerent sous cet arc triomphal ; l'amiral Apraxin marchait à leur tête, ensuite le czar en qualité de contre-amiral, et tous les autres officiers selon leur rang : on les présenta tous au vice-roi Romadonoski, qui, dans ces cérémonies, représentait le maître de l'empire. Ce vice-czar distribua à tous les officiers des médailles d'or ; tous les soldats et les matelots en eurent d'argent. Les Suédois prisonniers passerent sous l'arc de triomphe, et l'amiral Erenschild suivait immédiatement le czar son vainqueur. Quand on fut arrivé au trône où le vice-czar était, l'amiral

Apraxin lui présenta le contre-amiral Pierre, qui demanda à être créé vice-amiral pour prix de ses services : on alla aux voix, et l'on croit bien que toutes les voix lui furent favorables.

Après cette cérémonie qui comblait de joie tous les assistants, et qui inspirait à tout le monde l'émulation, l'amour de la patrie, et celui de la gloire, le czar prononça ce discours, qui mérite de passer à la derniere postérité.

« Mes freres, est-il quelqu'un de vous qui eût « pensé, il y a vingt ans, qu'il combattrait avec moi « sur la mer Baltique, dans des vaisseaux construits « par vous-mêmes, et que nous serions établis dans « ces contrées conquises par nos fatigues et par no- « tre courage ?..... On place l'ancien siege des scien- « ces dans la Grece ; elles s'établirent ensuite dans « l'Italie, d'où elles se répandirent dans toutes les « parties de l'Europe : c'est à présent notre tour, si « vous voulez seconder mes desseins, en joignant « l'étude à l'obéissance. Les arts circulent dans le « monde, comme le sang dans le corps humain ; et « peut-être ils établiront leur empire parmi nous « pour retourner dans la Grece leur ancienne patrie. « J'ose espérer que nous ferons un jour rougir les « nations les plus civilisées, par nos travaux et par « notre solide gloire. »

C'est là le précis véritable de ce discours digne d'un fondateur. Il a été énervé dans toutes les traductions ; mais le plus grand mérite de cette harangue éloquente est d'avoir été prononcée par un monarque victorieux, fondateur et législateur de son empire.

Les vieux boyards écouterent cette harangue avec plus de regret pour leurs anciens usages que d'admiration pour la gloire de leur maître ; mais les jeunes en furent touchés jusqu'aux larmes.

Ces temps furent encore signalés par l'arrivée des ambassadeurs russes, qui revinrent de Constantinople avec la confirmation de la paix avec les Turcs. Un ambassadeur de Perse était arrivé quelque temps auparavant de la part de Cha-Ussin ; il avait amené au czar un éléphant et cinq lions. Il reçut en même temps une ambassade du kan des Usbecks, Mehemet Bahadir, qui lui demandait sa protection contre d'autres Tartares. Du fond de l'Asie et de l'Europe tout rendait hommage à sa gloire.

La régence de Stockholm, désespérée de l'état déplorable de ses affaires, et de l'absence de son roi qui abandonnait le soin de ses états, avait pris enfin la résolution de ne le plus consulter ; et immédiatement après la victoire navale du czar, elle avait demandé un passe-port au vainqueur pour un officier chargé de propositions de paix. Le passe-port fut envoyé ; mais dans ce temps-là même la princesse Ulrique Éléonore, sœur de Charles XII, reçut la nouvelle que le roi son frere se disposait enfin à quitter la Turquie, et à revenir se défendre. On n'osa pas alors envoyer au czar le négociateur qu'on avait nommé en secret : on supporta la mauvaise fortune, et l'on attendit que Charles XII se présentât pour la réparer.

En effet, Charles, après cinq années et quelques mois de séjour en Turquie, en partit sur la fin d'octobre 1714. On sait qu'il mit dans son voyage la

même singularité qui caractérisait toutes ses actions. Il arriva à Stralsund le 22 novembre 1714. Dès qu'il y fut, le baron de Gortz se rendit auprès de lui : il avait été l'instrument d'une partie de ses malheurs ; mais il se justifia avec tant d'adresse, et lui fit concevoir de si hautes espérances, qu'il gagna sa confiance, comme il avait gagné celle de tous les ministres et de tous les princes avec lesquels il avait négocié : il lui fit espérer qu'il détacherait les alliés du czar, et qu'alors on pourrait faire une paix honorable, ou du moins une guerre égale. Dès ce moment Gortz eut sur l'esprit de Charles beaucoup plus d'empire que n'en avait jamais eu le comte Piper.

La première chose que fit Charles en arrivant à Stralsund, fut de demander de l'argent aux bourgeois de Stockholm. Le peu qu'ils avaient fut livré ; on ne savait rien refuser à un prince qui ne demandait que pour donner, qui vivait aussi durement que les simples soldats, et qui exposait comme eux sa vie. Ses malheurs, sa captivité, son retour, touchaient ses sujets et les étrangers : on ne pouvait s'empêcher de le blâmer, ni de l'admirer, ni de le plaindre, ni de le secourir. Sa gloire était d'un genre tout opposé à celle de Pierre : elle ne consistait ni dans l'établissement des arts, ni dans la législation, ni dans la politique, ni dans le commerce ; elle ne s'étendait pas au-delà de sa personne : son mérite était une valeur au-dessus du courage ordinaire ; il défendait ses états avec une grandeur d'ame égale à cette valeur intrépide ; et c'en était assez pour que

les nations fussent frappées de respect pour lui. Il avait plus de partisans que d'alliés.

CHAPITRE VI.

Etat de l'Europe au retour de Charles XII. Siege de Stralsund, etc.

Lorsque Charles XII revint enfin dans ses états, à la fin de 1714, il trouva l'Europe chrétienne dans un état bien différent de celui où il l'avait laissée. La reine Anne d'Angleterre était morte, après avoir fait la paix avec la France; Louis XIV assurait l'Espagne à son petit-fils, et forçait l'empereur d'Allemagne, Charles VI, et les Hollandais, à souscrire à une paix nécessaire : ainsi toutes les affaires du midi de l'Europe prenaient une face nouvelle.

Celles du nord étaient encore plus changées; Pierre en était devenu l'arbitre. L'électeur d'Hanovre, appelé au royaume d'Angleterre, voulait agrandir ses terres d'Allemagne aux dépens de la Suede, qui n'avait acquis des domaines allemands que par les conquêtes du grand Gustave. Le roi de Danemarck prétendait reprendre la Scanie, la meilleure province de la Suede, qui avait appartenu autrefois aux Danois. Le roi de Prusse, héritier des ducs de Poméranie, prétendait rentrer au moins dans une partie de cette province. D'un autre côté, la maison de Holstein opprimée par le roi de Danemarck, et le duc de Meklenbourg en guerre presque ouverte avec ses sujets, imploraient la protection de Pierre I.

Le roi de Pologne, électeur de Saxe, desirait qu'on annexât la Courlande à la Pologne ; ainsi de l'Elbe jusqu'à la mer Baltique Pierre était l'appui de tous les princes, comme Charles en avait été la terreur.

On négocia beaucoup depuis le retour de Charles, et on n'avança rien. Il crut qu'il pourrait avoir assez de vaisseaux de guerre et d'armateurs pour ne point craindre la nouvelle puissance maritime du czar. A l'égard de la guerre de terre, il comptait sur son courage ; et Gortz, devenu tout d'un coup son premier ministre, lui persuada qu'il pourrait subvenir aux frais avec une monnaie de cuivre, qu'on fit valoir quatre-vingt-seize fois autant que sa valeur naturelle : ce qui est un prodige dans l'histoire des gouvernements. Mais dès le mois d'avril 1715, les vaisseaux de Pierre prirent les premiers armateurs suédois qui se mirent en mer ; et une armée russe marcha en Poméranie.

Les Prussiens, les Danois, et les Saxons, se joignirent devant Stralsund. Charles XII vit qu'il n'était revenu de sa prison de Demirtash et de Demirtoca vers la mer Noire, que pour être assiégé sur le rivage de la mer Baltique.

On a déja vu dans son histoire avec quelle valeur fière et tranquille il brava dans Stralsund tous ses ennemis réunis. On n'y ajoutera ici qu'une petite particularité qui marque bien son caractere. Presque tous ses principaux officiers ayant été tués ou blessés dans le siege, le colonel baron de Reichel, après un long combat, accablé de veilles et de fatigues, s'étant jeté sur un banc pour prendre une heure de repos, fut appelé pour monter la garde sur le rem-

part; il s'y traîna en maudissant l'opiniâtreté du roi, et tant de fatigues si intolérables et si inutiles. Le roi qui l'entendit courut à lui, et se dépouillant de son manteau qu'il étendit devant lui : « Vous « n'en pouvez plus, lui dit-il, mon cher Reichel; « j'ai dormi une heure, je suis frais, je vais monter « la garde pour vous : dormez, je vous éveillerai « quand il en sera temps. » Après ces mots, il l'enveloppa malgré lui, le laissa dormir, et alla monter la garde.

Ce fut pendant ce siege de Stralsund que le nouveau roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, acheta du roi de Danemarck la province de Brême et de Verden, avec la ville de Stade, que les Danois avaient prises sur Charles XII. Il en conta au roi George huit cent mille écus d'Allemagne. On trafiquait ainsi des états de Charles, tandis qu'il défendait Stralsund pied à pied. Enfin cette ville n'étant plus qu'un monceau de ruines, ses officiers le forcerent d'en sortir. Quand il fut en sûreté, son général Duker rendit ces ruines au roi de Prusse.

Quelque temps après Duker s'étant présenté devant Charles XII, ce prince lui fit des reproches d'avoir capitulé avec ses ennemis. « J'aimais trop « votre gloire, lui répondit Duker, pour vous faire « l'affront de tenir dans une ville dont votre ma- « jesté était sortie. » Au reste cette place ne demeura que jusqu'en 1721 aux Prussiens, qui la rendirent à la paix du nord.

Pendant ce siege de Stralsund Charles reçut encore une mortification qui eût été plus douloureuse si son cœur avait été sensible à l'amitié autant qu'il

l'était à la gloire. Son premier ministre, le comte Piper, homme célebre dans l'Europe, toujours fidele à son prince (quoi qu'en aient dit tant d'auteurs indiserets, sur la foi d'un seul mal informé), Piper, dis-je, était sa victime depuis la bataille de Pultava. Comme il n'y avait point de cartel entre les Russes et les Suédois, il était resté prisonnier à Moscou; et quoiqu'il n'eût point été envoyé en Sibérie comme tant d'autres, son état était à plaindre. Les finances du czar n'étaient point alors administrées aussi fidèlement qu'elles devaient l'être, et tous ses nouveaux établissements exigeaient des dépenses auxquelles il avait peine à suffire; il devait une somme d'argent assez considérable aux Hollandais, au sujet de deux de leurs vaisseaux marchands brûlés sur les côtes de la Finlande. Le czar prétendit que c'était aux Suédois à payer cette somme, et voulut engager le comte Piper à se charger de cette dette: on le fit venir de Moscou à Pétersbourg; on lui offrit sa liberté en cas qu'il pût tirer sur la Suede environ soixante mille écus en lettres de change. On dit qu'il tira en effet cette somme sur sa femme à Stokholm, qu'elle ne fut en état ni peut-être en volonté de donner, et que le roi de Suede ne fit aucun mouvement pour la payer. Quoi qu'il en soit, le comte Piper fut enfermé dans la forteresse de Shlusselbourg, où il mourut l'année d'après à l'âge de soixante et dix ans. On rendit son corps au roi de Suede, qui lui fit faire des obseques magnifiques; tristes et vains dédommagements de tant de malheurs et d'une fin si déplorable.

Pierre était satisfait d'avoir la Livonie, l'Esto-

nie, la Carélie, l'Ingrie, qu'il regardait comme des provinces de ses états, et d'y avoir ajouté encore presque toute la Finlande, qui servait de gage en cas qu'on pût parvenir à la paix. Il avait marié une fille de son frere avec le duc de Meklenbourg, Charles-Léopold, au mois d'avril de la même année; de sorte que tous les princes du nord étaient ses alliés ou ses créatures. Il contenait en Pologne les ennemis du roi Auguste: une de ses armées, d'environ dix-huit mille hommes, y dissipait sans effort toutes ces confédérations si souvent renaissantes dans cette patrie de la liberté et de l'anarchie. Les Turcs, fideles enfin aux traités, laissaient à sa puissance et à ses desseins toute leur étendue.

Dans cet état florissant presque tous les jours étaient marqués par de nouveaux établissements pour la marine, pour les troupes, le commerce, les lois; il composa lui-même un code militaire pour l'infanterie.

Il fondait une académie de marine à Pétersbourg. Lange, chargé des intérêts du commerce, partait pour la Chine par la Sibérie; des ingénieurs levaient des cartes dans tout l'empire; on bâtissait la maison de plaisance de Pétersboff; et dans le même temps on élevait des forts sur l'Irtish; on arrêtait les brigandages des peuples de la Boukarie; et d'un autre côté les Tartares de Kouban étaient réprimés.

Il semblait que ce fût le comble de la prospérité que dans la même année il lui naquît un fils de sa femme Catherine, et un héritier de ses états dans un fils du prince Alexis: mais l'enfant que lui donna la czarine fut bientôt enlevé par la mort; et nous

verrons que le sort d'Alexis fut trop funeste, pour que la naissance d'un fils de ce prince pût être regardée comme un bonheur.

Les couches de la czarine interrompirent les voyages qu'elle faisait continuellement avec son époux sur terre et sur mer ; et dès qu'elle fut relevée, elle l'accompagna dans des courses nouvelles.

CHAPITRE VII.

Prise de Vismar. Nouveaux voyages du czar.

Vismar était alors assiégée par tous les alliés du czar. Cette ville, qui devait naturellement appartenir au duc de Meklenbourg, est située sur la mer Baltique, à sept lieues de Lubec, et pourrait lui disputer son grand commerce : elle était autrefois une des plus considérables villes anséatiques, et les ducs de Meklenbourg y exerçaient le droit de protection beaucoup plus que celui de la souveraineté. C'était encore un de ces domaines d'Allemagne qui étaient demeurés aux Suédois par la paix de Vestphalie. Il fallut enfin se rendre comme Stralsund ; les alliés du czar se hâterent de s'en rendre maîtres avant que ses troupes fussent arrivées : mais Pierre, étant venu lui-même devant la place après la capitulation qui avait été faite sans lui, fit la garnison prisonniere de guerre. Il fut indigné que ses alliés laissassent au roi de Danemarck une ville qui devait appartenir au prince auquel il avait donné sa niece ; et ce refroidissement, dont le ministre

Gortz profita bientôt, fut la premiere source de la paix qu'il projeta de faire entre le czar et Charles XII.

Gortz dès ce moment fit entendre au czar que la Suede était assez abaissée, qu'il ne fallait pas trop élever le Danemarck et la Prusse. Le czar entrait dans ses vues : il n'avait jamais fait la guerre qu'en politique, au lieu que Charles XII ne l'avait faite qu'en guerrier. Dès-lors il n'agit plus que mollement contre la Suede; et Charles XII, malheureux par-tout en Allemagne, résolut, par un de ces coups désespérés que le succès seul peut justifier, d'aller porter la guerre en Norvege.

Le czar cependant voulut faire en Europe un second voyage. Il avait fait le premier en homme qui s'était voulu instruire des arts; il fit le second en prince qui cherchait à pénétrer le secret de toutes les cours. Il mena sa femme à Copenhague, à Lubec, à Schverin, à Neustadt; il vit le roi de Prusse dans la petite ville d'Aversberg; de là ils passerent à Hambourg, à cette ville d'Altena que les Suédois avaient brûlée, et qu'on rebâtissait. Descendant l'Elbe jusqu'à Stade, ils passerent par Brême, où le magistrat donna un feu d'artifice et une illumination dont le dessein formait en cent endroits ces mots : *Notre libérateur vient nous voir.* Enfin il revit Amsterdam et cette petite chaumiere de Sardam, où il avait appris l'art de la construction des vaisseaux il y avait environ dix-huit années : il trouva cette chaumiere changée en une maison agréable et commode qui subsiste encore, et qu'on nomme la *maison du prince.*

On peut juger avec quelle idolâtrie il fut reçu par un peuple de commerçants et de gens de mer dont il avait été le compagnon : ils croyaient voir dans le vainqueur de Pultava leur élève, qui avait fondé chez lui le commerce et la marine, et qui avait appris chez eux à gagner des batailles navales ; ils le regardaient comme un de leurs concitoyens devenu empereur.

Il paraît dans la vie, dans les voyages, dans les actions de Pierre-le-Grand, comme dans celles de Charles XII, que tout est éloigné de nos mœurs peut-être un peu trop efféminées ; et c'est par cela même que l'histoire de ces deux hommes célèbres excite tant notre curiosité.

L'épouse du czar était demeurée à Schverin, malade, fort avancée dans sa nouvelle grossesse ; cependant, dès qu'elle put se mettre en route, elle voulut aller trouver le czar en Hollande : les douleurs la surprirent à Vesel, où elle accoucha d'un prince qui ne vécut qu'un jour. Il n'est pas dans nos usages qu'une femme malade voyage immédiatement après ses couches : la czarine, au bout de dix jours, arriva dans Amsterdam ; elle voulut voir cette chaumière de Sardam, dans laquelle le czar avait travaillé de ses mains : tous deux allèrent sans appareil, sans suite, avec deux domestiques, dîner chez un riche charpentier de vaisseaux de Sardam, nommé Kalf, qui avait le premier commercé à Pétersbourg. Le fils revenait de France, où Pierre voulait aller : la czarine et lui écoutèrent avec plaisir l'aventure de ce jeune homme, que je

ne rapporterais pas, si elle ne faisait connaître des mœurs entièrement opposées aux nôtres.

Ce fils du charpentier Kalf avait été envoyé à Paris par son pere pour y apprendre le français, et son pere avait voulu qu'il y vécût honorablement. Il ordonna que le jeune homme quittât l'habit plus que simple que tous les citoyens de Sardam portent, et qu'il fît à Paris une dépense plus convenable à sa fortune qu'à son éducation, connaissant assez son fils pour croire que ce changement ne corromprait pas sa frugalité et la bonté de son caractere.

Kalf signifie *veau* dans toutes les langues du nord : le voyageur prit à Paris le nom de *du Veau;* il vécut avec quelque magnificence; il fit des liaisons. Rien n'est plus commun à Paris que de prodiguer les titres de marquis et de comte à ceux qui n'ont pas même une terre seigneuriale, et qui sont à peine gentilshommes : ce ridicule a toujours été toléré par le gouvernement, afin que les rangs étant plus confondus, et la noblesse plus abaissée, on fût désormais à l'abri des guerres civiles autrefois si fréquentes. Le titre de haut et puissant seigneur a été pris par des ennoblis, par des roturiers qui avaient acheté chèrement des offices. Enfin les noms de marquis, de comte, sans marquisat et sans comté, comme de chevalier, sans ordre, et d'abbé, sans abbaye, sont sans aucune conséquence dans la nation.

Les amis et les domestiques de Kalf l'appelerent toujours le comte du Veau : il soupa chez les princesses, et joua chez la duchesse de Berri : peu

d'étrangers furent plus fêtés. Un jeune marquis, qui avait été de tous ses plaisirs, lui promit de l'aller voir à Sardam, et tint parole. Arrivé dans ce village, il fit demander la maison du comte de Kalf : il trouva un attelier de constructeurs de vaisseaux, et le jeune Kalf habillé en matelot hollandais, la hache à la main, conduisant les ouvrages de son pere. Kalf reçut son hôte avec toute sa simplicité antique, qu'il avait reprise, et dont il ne s'écarta jamais. Un lecteur sage peut pardonner cette petite digression, qui n'est que la condamnation des vanités et l'éloge des mœurs.

Le czar resta trois mois en Hollande. Il se passa pendant son séjour des choses plus sérieuses que l'aventure de Kalf. La Haye, depuis la paix de Nimegue, de Rysvick, et d'Utrecht, avait conservé la réputation d'être le centre des négociations de l'Europe : cette petite ville, ou plutôt ce village, le plus agréable du nord, était principalement habité par des ministres de toutes les cours, et par des voyageurs qui venaient s'instruire à cette école. On jetait alors les fondements d'une grande révolution dans l'Europe. Le czar, informé des commencements de ces orages, prolongea son séjour dans les Pays-Bas, pour être plus à portée de voir ce qui se tramait à la fois au midi et au nord, et pour se préparer au parti qu'il devait prendre.

CHAPITRE VIII.

Suite des voyages de Pierre-le-Grand. Conspiration de Gortz, Réception de Pierre en France.

Il voyait combien ses alliés étaient jaloux de sa puissance, et qu'on a souvent plus de peine avec ses amis qu'avec ses ennemis.

Le Meklenbourg était un des principaux sujets de ces divisions presque toujours inévitables entre des princes voisins qui partagent des conquêtes. Pierre n'avait point voulu que les Danois prissent Vismar pour eux, encore moins qu'ils démolissent les fortifications ; cependant ils avaient fait l'un et l'autre.

Le duc de Meklenbourg, mari de sa niece, et qu'il traitait comme son gendre, était ouvertement protégé par lui contre la noblesse du pays ; et le roi d'Angleterre protégeait la noblesse. Enfin il commençait à être très mécontent du roi de Pologne, ou plutôt de son premier ministre, le comte Flemming, qui voulait secouer le joug de la dépendance, imposé par les bienfaits et par la force.

Les cours d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, de Holstein, de Meklenbourg, de Brandebourg, étaient agitées d'intrigues et de cabales.

A la fin de 1716 et au commencement de 1717, Gortz, qui, comme le disent les mémoires de Bassevitz, était las de n'avoir que le titre de conseiller de Holstein, et de n'être qu'un plénipotentiaire

secret de Charles XII, avait fait naître la plupart de ces intrigues, et il résolut d'en profiter pour ébranler l'Europe. Son dessein était de rapprocher Charles XII du czar, non seulement de finir leur guerre, mais de les unir, de remettre Stanislas sur le trône de Pologne, et d'ôter au roi d'Angleterre, George I, Brême et Verden, et même le trône d'Angleterre, afin de le mettre hors d'état de s'approprier les dépouilles de Charles.

Il se trouvait dans le même temps un ministre de son caractere, dont le projet était de bouleverser l'Angleterre et la France: c'était le cardinal Alberoni, plus maître alors en Espagne que Gortz ne l'était en Suede, homme aussi audacieux et aussi entreprenant que lui, mais beaucoup plus puissant, parcequ'il était à la tête d'un royaume plus riche, et qu'il ne payait pas ses créatures en monnaies de cuivre.

Gortz, des bords de la mer Baltique, se lia bientôt avec la cour de Madrid. Alberoni et lui furent également d'intelligence avec tous les Anglais errants qui tenaient pour la maison Stuart. Gortz courut dans tous les états où il pouvait trouver des ennemis du roi George, en Allemagne, en Hollande, en Flandre, en Lorraine, et enfin à Paris, sur la fin de l'année 1716. Le cardinal Alberoni commença par lui envoyer dans Paris même un million de livres de France, pour commencer à mettre le feu aux poudres: c'était l'expression d'Alberoni.

Gortz voulait que Charles cédât beaucoup à Pierre pour reprendre tout le reste sur ses ennemis, et qu'il pût en liberté faire une descente en Écosse,

tandis que les partisans des Stuart se déclareraient efficacement en Angleterre, après s'être tant de fois montrés inutilement. Pour remplir ces vues, il était nécessaire d'ôter au roi régnant d'Angleterre son plus grand appui ; et cet appui était le régent de France. Il était extraordinaire qu'on vît la France unie avec un roi d'Angleterre contre le petit-fils de Louis XIV, que cette même France avait mis sur le trône d'Espagne au prix de ses trésors et de son sang, malgré tant d'ennemis conjurés : mais tout était sorti alors de sa route naturelle ; et les intérêts du régent n'étaient pas les intérêts du royaume. Alberoni ménagea dès-lors une conspiration en France contre ce même régent. Les fondements de toute cette vaste entreprise furent jetés presque aussitôt que le plan en eut été formé. Gortz fut le premier dans ce secret, et devait alors aller, déguisé, en Italie, pour s'aboucher avec le prétendant auprès de Rome, et de là revoler à la Haye, y voir le czar, et terminer tout auprès du roi de Suede.

Celui qui écrit cette histoire est très instruit de ce qu'il avance, puisque Gortz lui proposa de l'accompagner dans ses voyages, et que, tout jeune qu'il était alors, il fut un des premiers témoins d'une grande partie de ces intrigues.

Gortz était revenu en Hollande à la fin de 1716, muni des lettres de change d'Alberoni et du plein-pouvoir de Charles. Il est très certain que le parti du prétendant devait éclater, tandis que Charles descendrait de la Norvege dans le nord d'Écosse. Ce prince, qui n'avait pu conserver ses états dans le continent, allait envahir et bouleverser ceux d'un

autre ; et de la prison de Demirtash en Turquie, et des cendres de Stralsund, on eût pu le voir couronner le fils de Jacques II à Londres, comme il avait couronné Stanislas à Varsovie.

Le czar, qui savait une partie des entreprises de Gortz, en attendait le développement, sans entrer dans aucun de ses plans, et sans les connaître tous : il aimait le grand et l'extraordinaire autant que Charles XII, Gortz, et Alberoni ; mais il l'aimait en fondateur d'un état, en législateur, en vrai politique ; et peut-être Alberoni, Gortz, et Charles même, étaient-ils plutôt des hommes inquiets qui tentaient de grandes aventures, que des hommes profonds qui prissent des mesures justes : peut-être après tout leurs mauvais succès les ont-ils fait accuser de témérité.

Quand Gortz fut à la Haye, le czar ne le vit point ; il aurait donné trop d'ombrage aux États-Généraux, ses amis, attachés au roi d'Angleterre : ses ministres ne virent Gortz qu'en secret, avec les plus grandes précautions, avec ordre d'écouter tout et de donner des espérances, sans prendre aucun engagement, et sans le compromettre. Cependant les clairvoyants s'appercevaient bien à son inaction, pendant qu'il eût pu descendre en Scanie avec sa flotte et celle de Danemarck, à son refroidissement envers ses alliés, aux plaintes qui échappaient à leurs cours, et enfin à son voyage même, qu'il y avait dans les affaires un grand changement qui ne tarderait pas à éclater.

Au mois de janvier 1717, un paquet-bot suédois, qui portait des lettres en Hollande, ayant été forcé par la tempête de relâcher en Norvege, les lettres

furent prises. On tronva dans celles de Gortz et de quelqnes ministres de qnoi ouvrir les yeux sur la révolntion qui se tramait. La cour de Danemarck communiqna les lettres à celle d'Angleterre. Aussitôt on fait arrêter à Londres le ministre suédois Gyllembourg; on saisit ses papiers, et on y tronve une partie de sa correspondance avec les jacobites.

Le roi George écrit incontinent en Hollande; il reqniert que, suivant les traités qni lient l'Angleterre et les États-Généraux à leur sûreté commnne, le baron de Gortz soit arrêté. Ce ministre, qui se faisait par-tout des créatnres, fut averti de l'ordre; il part incontinent: il était déja dans Arnheim snr les frontieres, lorsque, les officiers et les gardes qui couraient après lni ayant fait nne diligence peu commnne en ce pays-là, il fut pris, ses papiers saisis, sa personne traitée durement; le secrétaire Stamke, celui-là même qui avait contrefait le seing du dnc de Holstein dans l'affaire de Tonninge, plus maltraité encore. Enfin le comte de Gyllembourg, envoyé de Suede en Angleterre, et le baron de Gortz, avec des lettres de ministre plénipotentiaire de Charles XII, fnrent interrogés, l'un à Londres, l'autre à Arnheim, comme des criminels. Tons les ministres des sonverains crierent à la violation du droit des gens.

Ce droit, qui est plns souvent réclamé que bien connu, et dont jamais l'étendue et les limites n'ont été fixées, a reçu dans tous les temps des atteintes. On a chassé plusienrs ministres des cours où ils résidaient; on a plns d'nne fois arrêté lenrs personnes; mais jamais encore on n'avait interrogé des

ministres étrangers comme des sujets du pays. La cour de Londres et les États passeront par-dessus toutes les regles à la vue du péril qui menaçait la maison d'Hanovre : mais enfin ce danger étant découvert cessait d'être danger, du moins dans la conjoncture présente.

Il faut que l'historien Norberg ait été bien mal informé, qu'il ait bien mal connu les hommes et les affaires, ou qu'il ait été bien aveuglé par la partialité, ou du moins bien gêné par sa cour, pour essayer de faire entendre que le roi de Suede n'était pas entré très avant dans le complot.

L'affront fait à ses ministres affermit en lui la résolution de tout tenter pour détrôner le roi d'Angleterre. Cependant il fallut qu'une fois en sa vie il usât de dissimulation, qu'il désavouât ses ministres auprès du régent de France, qui lui donnait un subside, et auprès des États-Généraux, qu'il voulait ménager : il fit moins de satisfaction au roi George. Gortz et Gyllembourg, ses ministres, furent retenus près de six mois, et ce long outrage confirma en lui tous ses desseins de vengeance.

Pierre, au milieu de tant d'alarmes et de tant de jalousies, ne se commettant en rien, attendant tout du temps, et ayant mis un assez bon ordre dans ses vastes états pour n'avoir rien à craindre du dedans ni du dehors, résolut enfin d'aller en France : il n'entendait pas la langue du pays, et par-là perdait le plus grand fruit de son voyage ; mais il pensait qu'il y avait beaucoup à voir, et il voulut apprendre de près en quels termes était le régent de

France avec l'Angleterre, et si ce prince était affermi.

Pierre-le-Grand fut reçu en France comme il devait l'être. On envoya d'abord le maréchal de Tessé avec un grand nombre de seigneurs, un escadron des gardes, et les carrosses du roi à sa rencontre. Il avait fait, selon sa coutume, une si grande diligence, qu'il était déja à Gournay lorsque les équipages arriverent à Elbeuf. On lui donna sur la route toutes les fêtes qu'il voulut bien recevoir. On le reçut d'abord au Louvre, où le grand appartement était préparé pour lui, et d'autres pour toute sa suite, pour les princes Kourakin et Dolgorouki, pour le vice-chancelier baron Schaffirof, pour l'ambassadeur Tolstoy, le même qui avait essuyé tant de violations du droit des gens en Turquie. Toute cette cour devait être magnifiquement logée et servie; mais Pierre étant venu pour voir ce qui pouvait lui être utile, et non pour essuyer de vaines cérémonies qui gênaient sa simplicité, et qui consumaient un temps précieux, alla se loger le soir même à l'autre bout de la ville, au palais ou hôtel de Lesdiguiere, appartenant au maréchal de Villeroi, où il fut traité et défrayé comme au Louvre. Le lendemain, le régent de France vint le saluer à cet hôtel; le surlendemain on lui amena le roi encore enfant, conduit par le maréchal de Villeroi son gouverneur, de qui le pere avait été gouverneur de Louis XIV. On épargna adroitement au czar la gêne de rendre la visite immédiatement après l'avoir reçue; il y eut deux jours d'intervalle: il reçut les respects du corps de ville, et alla le soir voir le roi: la maison du roi était

sous les armes. On mena ce jeune prince jusqu'au carrosse du czar : Pierre, étonné et inquiété de la foule qui se pressait autour de ce monarque enfant, le prit et le porta quelque temps dans ses bras.

Des ministres plus raffinés que judicieux ont écrit que le maréchal de Villeroi voulant faire prendre au roi de France la main et le pas, l'empereur de Russie se servit de ce stratagême pour déranger ce cérémonial par un air d'affection et de sensibilité : c'est une idée absolument fausse ; la politesse française et ce qu'on devait à Pierre-le-Grand ne permettaient pas qu'on changeât en dégoût les honneurs qu'on lui rendait. Le cérémonial consistait à faire pour un grand monarque et pour un grand homme tout ce qu'il eût desiré lui-même s'il avait fait attention à ces détails. Il s'en faut beaucoup que les voyages des empereurs Charles IV, Sigismond, et Charles V, en France, aient eu une célébrité comparable à celle du séjour qu'y fit Pierre-le-Grand. Ces empereurs n'y vinrent que par des intérêts de politique, et n'y parurent pas dans un temps où les arts perfectionnés pussent faire de leur voyage une époque mémorable : mais quand Pierre-le-Grand alla dîner chez le duc d'Antin, dans le palais de Petitbourg, à trois lieues de Paris, et qu'à la fin du repas il vit son portrait qu'on venait de peindre, placé tout d'un coup dans la salle, il sentit que les Français savaient mieux qu'aucun peuple du monde recevoir un hôte si digne.

Il fut encore plus surpris lorsqu'allant voir frapper des médailles dans cette longue galerie du Louvre, où tous les artistes du roi sont honorablement

logés; une médaille qu'on frappait étant tombée, et le czar s'empressant de la ramasser, il se vit gravé sur cette médaille, avec une renommée sur le revers, posant un pied sur le globe, et ces mots de Virgile, si convenables à Pierre-le-Grand, *Vires acquirit eundo;* allusion également fine et noble, et également convenable à ses voyages et à sa gloire: on présenta de ces médailles d'or à lui et à tous ceux qui l'accompagnaient. Allait-il chez les artistes? on mettait à ses pieds tous les chefs-d'œuvre, et on le suppliait de daigner les recevoir. Allait-il voir les hautes-lices des gobelins, les tapis de la savonnerie, les ateliers des sculpteurs, des peintres, des orfevres du roi, des fabricateurs d'instruments de mathématiques? tout ce qui semblait mériter son approbation lui était offert de la part du roi.

Pierre était mécanicien, artiste, géometre. Il alla à l'académie des sciences, qui se para pour lui de tout ce qu'elle avait de plus rare; mais il n'y eut rien d'aussi rare que lui-même: il corrigea de sa main plusieurs fautes de géographie dans les cartes qu'on avait de ses états, et sur-tout dans celles de la mer Caspienne. Enfin, il daigna être un des membres de cette académie; et entretint depuis une correspondance suivie d'expériences et de découvertes avec ceux dont il voulait bien être le simple confrere. Il faut remonter aux Pythagores et aux Anacharsis pour trouver de tels voyageurs; et ils n'avaient pas quitté un empire pour s'instruire.

On ne peut s'empêcher de remettre ici sous les yeux du lecteur ce transport dont il fut saisi en voyant le tombeau du cardinal de Richelieu. Peu

frappé de la beauté de ce chef-d'œuvre de sculpture, il ne le fut que de l'image d'un ministre qui s'était rendu célebre dans l'Europe en l'agitant, et qui avait rendu à la France sa gloire perdue après la mort de Henri IV. On sait qu'il embrassa cette statue, et qu'il s'écria : « Grand homme ! je t'aurais donné la « moitié de mes états pour apprendre de toi à gou- « verner l'autre. »

Enfin, avant de partir, il voulut voir cette célebre madame de Maintenon, qu'il savait être veuve en effet de Louis XIV, et qui touchait à sa fin. Cette espece de conformité entre le mariage de Louis XIV et le sien excitait vivement sa curiosité ; mais il y avait entre le roi de France et lui cette différence, qu'il avait épousé publiquement une héroïne, et que Louis XIV n'avait eu en secret qu'une femme aimable. La czarine n'était pas de ce voyage ; Pierre avait trop craint les embarras du cérémonial et la curiosité d'une cour peu faite pour sentir le mérite d'une femme qui, des bords du Pruth à ceux de Finlande, avait affronté la mort à côté de son époux sur mer et sur terre.

CHAPITRE IX.

Retour du czar dans ses états. Sa politique, ses occupations.

La démarche que la sorbonne fit auprès de lui, quand il alla voir le mausolée du cardinal de Richelieu, mérite d'être traitée à part.

Quelques docteurs de sorbonne voulurent avoir la gloire de réunir l'église grecque avec l'église latine. Ceux qui connaissent l'antiquité savent assez que le christianisme est venu en occident par les Grecs d'Asie, et que c'est en orient qu'il est né; que les premiers peres, les premiers conciles, les premieres liturgies, les premiers rites, tout est de l'orient; qu'il n'y a pas même un seul terme de dignité et d'office qui ne soit grec, qui n'atteste encore aujourd'hui la source dont tout nous est venu. L'empire romain ayant été divisé, il était impossible qu'il n'y eût tôt ou tard deux religions comme deux empires, et qu'on ne vît entre les chrétiens d'orient et d'occident le même schisme qu'entre les Osmanlis et les Persans.

C'est ce schisme que quelques docteurs de l'université de Paris crurent éteindre tout d'un coup en donnant un mémoire à Pierre-le-Grand. Le pape Léon IX et ses successeurs n'avaient pu en venir à bout avec des légats, des conciles, et même de l'argent. Ces docteurs auraient dû savoir que Pierre-le-Grand, qui gouvernait son église, n'était pas homme à reconnaître le pape. En vain ils parlerent dans leur mémoire des libertés de l'église gallicane, dont le czar ne se souciait guere; en vain ils dirent que les papes doivent être soumis aux conciles, et que le jugement d'un pape n'est point une regle de foi: ils ne réussirent qu'à déplaire beaucoup à la cour de Rome par leur écrit, sans plaire à l'empereur de Russie ni à l'église russe.

Il y avait dans ce plan de réunion des objets de politique qu'ils n'entendaient pas, et des points de

controverse qu'ils disaient entendre, et que chaque parti explique comme il lui plaît. Il s'agissait du Saint-Esprit, qui procede du Pere et du Fils, selon les Latins, et qui procede aujourd'hui du Pere par le Fils, selon les Grecs, après n'avoir long-temps procédé que du Pere : ils citaient saint Épiphane, qui dit que « le Saint-Esprit n'est pas frere du Fils, « ni petit-fils du Pere. »

Mais le czar, en partant de Paris, avait d'autres affaires qu'à vérifier des passages de saint Épiphane. Il reçut avec bonté le mémoire des docteurs. Ils écrivirent à quelques évêques russes, qui firent une réponse polie ; mais le plus grand nombre fut indigné de la proposition.

Ce fut pour dissiper les craintes de cette réunion qu'il institua quelque temps après la fête comique du conclave, lorsqu'il eut chassé les jésuites de ses états, en 1718.

Il y avait à sa cour un vieux fou, nommé Sotof, qui lui avait appris à écrire, et qui s'imaginait avoir mérité par ce service les plus importantes dignités. Pierre, qui adoucissait quelquefois les chagrins du gouvernement par des plaisanteries convenables à un peuple non encore entièrement réformé par lui, promit à son maître à écrire de lui donner une des premieres dignités du monde ; il le créa knès papa, avec deux mille roubles d'appointement, et lui assigna une maison à Pétersbourg dans le quartier des Tartares : des bouffons l'installerent en cérémonie ; il fut harangué par quatre begues ; il créa des cardinaux, et marcha en procession à leur tête. Tout ce sacré college était ivre d'eau-de-vie. Après la mort

de ce Sotof, un officier, nommé Buturlin, fut créé pape. Moscou et Pétersbourg ont vu trois fois renouveler cette cérémonie, dont le ridicule semblait être sans conséquence; mais qui en effet confirmait les peuples dans leur aversion pour une église qui prétendait un pouvoir suprême, et dont le chef avait anathématisé tant de rois. Le czar vengeait en riant vingt empereurs d'Allemagne, dix rois de France, et une foule de souverains. C'est là tout le fruit que la sorbonne recueillit de l'idée peu politique de réunir les églises grecque et latine.

Le voyage du czar en France fut plus utile par son union avec ce royaume commerçant et peuplé d'hommes industrieux, que par la prétendue réunion de deux églises rivales, dont l'une maintiendra toujours son antique indépendance, et l'autre sa nouvelle supériorité.

Pierre ramena à sa suite plusieurs artisans français, ainsi qu'il en avait amené d'Angleterre; car toutes les nations chez lesquelles il voyagea se firent un honneur de le seconder dans son dessein de porter tous les arts dans une patrie nouvelle, et de concourir à cette espece de création.

Il minuta dès-lors un traité de commerce avec la France, et le remit entre les mains de ses ministres en Hollande, dès qu'il y fut de retour. Il ne put être signé par l'ambassadeur de France, Châteauneuf, que le 15 auguste 1717, à la Haye. Ce traité ne concernait pas seulement le commerce; il regardait la paix du nord. Le roi de France, l'électeur de Brandebourg, accepterent le titre de médiateurs qu'il leur donna: c'était assez faire sentir au roi d'Angleterre

qu'il n'était pas content de lui, et c'était combler les espérances de Gortz, qui mit dès-lors tout en œuvre pour réunir Pierre et Charles, pour susciter à George de nouveaux ennemis, et pour prêter la main au cardinal Alberoni d'un bout de l'Europe à l'autre. Le baron de Gortz vit alors publiquement à la Haye les ministres du czar; il leur déclara qu'il avait un plein pouvoir de conclure la paix de la Suede.

Le czar laissait Gortz préparer toutes leurs batteries sans y toucher, prêt à faire la paix avec le roi de Suede, mais aussi à continuer la guerre, toujours lié avec le Danemarck, la Pologne, la Prusse, et même en apparence avec l'électeur d'Hanovre.

Il paraît évidemment qu'il n'avait d'autre dessein arrêté que celui de profiter des conjonctures. Son principal objet était de perfectionner tous ses nouveaux établissements. Il savait que les négociations, les intérêts des princes, leurs ligues, leurs amitiés, leurs défiances, leurs inimitiés, éprouvent presque tous les ans des vicissitudes, et que souvent il ne reste aucune trace de tant d'efforts de politique. Une seule manufacture bien établie fait quelquefois plus de bien à un état que vingt traités.

Pierre, ayant rejoint sa femme qui l'attendait en Hollande, continua ses voyages avec elle: ils traverserent ensemble la Vestphalie, et arriverent à Berlin sans aucun appareil. Le nouveau roi de Prusse n'était pas moins ennemi des vanités du cérémonial et de la magnificence que le monarque de Russie. C'était un spectacle instructif pour l'étiquette de Vienne et d'Espagne, pour le *punctilio* d'Italie, et pour le goût du luxe qui regne en France, qu'un

roi qui ne se servait jamais que d'un fauteuil de bois, qui n'était vêtu qu'en simple soldat, et qui s'était interdit toutes les délicatesses de la table et toutes les commodités de la vie.

Le czar et la czarine menaient une vie aussi simple et aussi dure; et si Charles XII s'était trouvé avec eux, on eût vu ensemble quatre têtes couronnées accompagnées de moins de faste qu'un évêque allemand ou qu'un cardinal de Rome. Jamais le luxe et la mollesse n'ont été combattus par de si nobles exemples.

Il faut avouer qu'un de nos citoyens s'attirerait parmi nous de la considération, et serait regardé comme un homme extraordinaire, s'il avait fait une fois en sa vie, par curiosité, la cinquième partie des voyages que fit Pierre pour le bien de ses états. De Berlin, il va à Dantzick avec sa femme; il protége à Mittau la duchesse de Courlande, sa nièce, devenue veuve; il visite toutes ses conquêtes, donne de nouveaux réglements dans Pétersbourg, va dans Moscou, y fait rebâtir des maisons de particuliers tombées en ruines; de là il se transporte à Czarisin, sur le Volga, pour arrêter les incursions des Tartares de Kouban: il construit des lignes du Volga au Tanaïs, et fait élever des forts de distance en distance, d'un fleuve à l'autre. Pendant ce temps-là même, il fait imprimer le code militaire qu'il a composé. Une chambre de justice est établie pour examiner la conduite de ses ministres, et pour remettre de l'ordre dans les finances: il pardonne à quelques coupables, il en punit d'autres; le prince Menzikoff fut même un de ceux qui eurent besoin

de sa clémence ; mais un jugement plus sévere, qu'il se crut obligé de rendre contre son propre fils, remplit d'amertume une vie si glorieuse.

CHAPITRE X.

Condamnation du prince Alexis Petrovitz.

PIERRE-LE-GRAND avait, en 1689, à l'âge de dix-sept ans, épousé Eudoxie Théodore, ou Théodorouna Lapoukin, élevée dans tous les préjugés de son pays, et incapable de se mettre au-dessus d'eux comme son époux. Les plus grandes contradictions qu'il éprouva, quand il voulut créer un empire et former des hommes, vinrent de sa femme : elle était dominée par la superstition, si souvent attachée à son sexe. Toutes les nouveautés utiles lui semblaient des sacrileges, et tous les étrangers dont le czar se servait pour exécuter ses grands desseins lui paraissaient des corrupteurs.

Ses plaintes publiques encourageaient les factieux et les partisans des anciens usages ; sa conduite d'ailleurs ne réparait pas des fautes si graves. Enfin le czar fut obligé de la répudier en 1696, et de l'enfermer dans un couvent à Susdal, où on lui fit prendre le voile sous le nom d'Hélene.

Le fils qu'elle lui avait donné en 1690 naquit malheureusement avec le caractere de sa mere ; et ce caractere se fortifia par la premiere éducation qu'il reçut. Mes mémoires disent qu'elle fut confiée à des superstitieux qui lui gâterent l'esprit pour jamais.

Ce fut en vain qu'on crut corriger ces premieres impressions en lui donnant des précepteurs étrangers ; cette qualité même d'étrangers le révolta. Il n'était pas né sans ouverture d'esprit ; il parlait et écrivait bien l'allemand ; il dessinait ; il apprit un peu de mathématiques : mais ces mêmes mémoires qu'on m'a confiés assurent que la lecture des livres ecclésiastiques fut ce qui le perdit. Le jeune Alexis crut voir dans ces livres la réprobation de tout ce que faisait son pere. Il y avait des prêtres à la tête des mécontents, et il se laissa gouverner par ces prêtres.

Ils lui persuadaient que toute la nation avait les entreprises de Pierre en horreur ; que les fréquentes maladies du czar ne lui promettaient pas une longue vie ; que son fils ne pouvait espérer de plaire à la nation qu'en marquant son aversion pour les nouveautés. Ces murmures et ces conseils ne formaient pas une faction ouverte, une conspiration ; mais tout semblait y tendre, et les esprits étaient échauffés.

Le mariage de Pierre avec Catherine en 1707, et les enfants qu'il eut d'elle, acheverent d'aigrir l'esprit du jeune prince. Pierre tenta tous les moyens de le ramener : il le mit même à la tête de la régence pendant une année ; il le fit voyager ; il le maria, en 1711, à la fin de la campagne du Pruth, avec la princesse de Volfenbuttel, ainsi que nous l'avons rapporté. Ce mariage fut très malheureux. Alexis, âgé de vingt-deux ans, se livra à toutes les débauches de la jeunesse, et à toute la grossièreté des anciennes mœurs, qui lui étaient si cheres : ces déréglements l'abrutirent. Sa femme, méprisée, maltraitée, man-

quant du nécessaire, privée de toute consolation, languit dans le chagrin, et mourut enfin de douleur en 1715, le premier de novembre.

Elle laissait au prince Alexis un fils dont elle venait d'accoucher, et ce fils devait être un jour l'héritier de l'empire suivant l'ordre naturel. Pierre sentait avec douleur qu'après lui tous ses travaux seraient détruits par son propre sang. Il écrivit à son fils, après la mort de la princesse, une lettre également pathétique et menaçante; elle finissait par ces mots : « J'attendrai encore un peu de temps, pour « voir si vous voulez vous corriger ; sinon, sachez « que je vous priverai de la succession, comme on « retranche un membre inutile. N'imaginez pas que « je ne veuille que vous intimider ; ne vous reposez « pas sur le titre de mon fils unique : car si je n'é- « pargne pas ma propre vie pour ma patrie et pour « le salut de mes peuples, comment pourrai-je vous « épargner? Je préférerai de les transmettre plutôt à « un étranger qui le mérite, qu'à mon propre fils qui « s'en rend indigne. »

Cette lettre est d'un pere, mais encore plus d'un législateur ; elle fait voir d'ailleurs que l'ordre de la succession n'était point invariablement établi en Russie, comme dans d'autres royaumes, par ces lois fondamentales qui ôtent aux peres le droit de déshériter leurs fils ; et le czar croyait sur-tout avoir la prérogative de disposer d'un empire qu'il avait fondé.

Dans ce temps-là même l'impératrice Catherine accoucha d'un prince, qui mourut depuis, en 1719. Soit que cette nouvelle abattit le courage d'Alexis.

soit imprudence, soit mauvais conseil, il écrivit à son pere qu'il renonçait à la couronne et à toute espérance de régner. « Je prends Dieu à témoin, dit-il, « et je jure sur mon ame, que je ne prétendrai jamais « à la succession. Je mets mes enfants entre vos « mains, et je ne demande que mon entretien pen- « dant ma vie. »

Son pere lui écrivit une seconde fois : « Je remar- « que, dit-il, que vous ne parlez dans votre lettre que « de la succession, comme si j'avais besoin de votre « consentement. Je vous ai remontré quelle douleur « votre conduite m'a causée pendant tant d'années, et « vous ne m'en parlez pas. Les exhortations pater- « nelles ne vous touchent point. Je me suis déterminé « à vous écrire encore pour la derniere fois. Si vous « méprisez mes avis de mon vivant, quel cas en ferez- « vous après ma mort? Quand vous auriez présente- « ment la volonté d'être fidele à vos promesses, ces « grandes barbes pourront vous tourner à leur fan- « taisie, et vous forceront à les violer..... Ces gens- « là ne s'appuient que sur vous. Vous n'avez aucune « reconnaissance pour celui qui vous a donné la vie. « L'assistez-vous dans ses travaux depuis que vous « êtes parvenu à un âge mur? ne blâmez-vous pas, « ne détestez-vous pas tout ce que je puis faire pour « le bien de mes peuples? J'ai sujet de croire que si « vous me survivez, vous détruirez mon ouvrage. « Corrigez-vous, rendez-vous digne de la succession, « ou faites-vous moine. Répondez, soit par écrit, « soit de vive voix, sinon j'agirai avec vous comme « avec un malfaiteur. »

Cette lettre était dure : il était aisé au prince de

répondre qu'il changerait de conduite ; mais il se contenta de répondre en quatre lignes à son pere qu'il voulait se faire moine.

Cette résolution ne paraissait pas naturelle : et il paraît étrange que le czar voulût voyager en laissant dans ses états un fils si mécontent et si obstiné : mais aussi ce voyage même prouve que le czar ne voyait pas de conspiration à craindre de la part de son fils.

Il alla le voir avant de partir pour l'Allemagne et pour la France ; le prince, malade, ou feignant de l'être, le reçut au lit, et lui confirma par les plus grands serments qu'il voulait se retirer dans un cloître. Le czar lui donna six mois pour se consulter, et partit avec son épouse.

A peine fut-il à Copenhague qu'il apprit (ce qu'il pouvait présumer) qu'Alexis ne voyait que des mécontents qui flattaient ses chagrins. Il lui écrivit qu'il eût à choisir du couvent ou du trône, et que, s'il voulait un jour lui succéder, il fallait qu'il vînt le trouver à Copenhague.

Les confidents du prince lui persuadaient qu'il serait dangereux pour lui de se trouver loin de tout conseil, entre un pere irrité et une marâtre. Il feignit donc d'aller trouver son pere à Copenhague ; mais il prit le chemin de Vienne, et alla se mettre entre les mains de l'empereur Charles VI, son beau-frere, comptant y demeurer jusqu'à la mort du czar.

C'était à-peu-près la même aventure que celle de Louis XI, lorsque, étant encore dauphin, il quitta la cour du roi Charles VII, son pere, et se retira chez le duc de Bourgogne. Le dauphin était bien

plus coupable que le czarovitz, puisqu'il s'était marié malgré son pere, qu'il avait levé des troupes, qu'il se retirait chez un prince naturellement ennemi de Charles VII, et qu'il ne revint jamais à la cour, quelques instances que son pere pût lui faire.

Alexis, au contraire, ne s'était marié que par ordre du czar, ne s'était point révolté, n'avait point levé de troupes, ne se retirait point chez un prince ennemi, et retourna aux pieds de son pere sur la premiere lettre qu'il reçut de lui. Car dès que Pierre sut que son fils avait été à Vienne, qu'il s'était retiré dans le Tirol, et ensuite à Naples, qui appartenait alors à l'empereur Charles VI, il dépêcha le capitaine aux gardes Romanzoff et le conseiller privé Tolstoy, chargés d'une lettre écrite de sa main, datée de Spa, du 21 juillet, n. st., 1717. Ils trouverent le prince à Naples dans le château Saint-Elme, et lui remirent la lettre. Elle était conçue en ces termes :

« ..... Je vous écris pour la derniere fois, « pour vous dire que vous ayiez à exécuter ma vo- « lonté, que Tolstoy et Romanzoff vous annonceront « de ma part. Si vous m'obéissez, je vous assure, et « je promets à Dieu, que je ne vous punirai pas; et « que si vous revenez, je vous aimerai plus que ja- « mais; mais que si vous ne le faites pas, je vous « donne comme pere, en vertu du pouvoir que j'ai « reçu de Dieu, ma malédiction éternelle; et comme « votre souverain, je vous assure que je trouverai « bien les moyens de vous punir : en quoi j'espere « que Dieu m'assistera, et qu'il prendra ma juste « cause en main.

« Au reste souvenez-vous que je ne vous ai vio-

« lenté en rien. Avais-je besoin de vous laisser le « libre choix du parti que vous voudriez prendre ? « Si j'avais voulu vous forcer, n'avais-je pas en « main la puissance ? je n'avais qu'à commander, et « j'aurais été obéi. »

Le vice-roi de Naples persuada aisément Alexis de retourner auprès de son pere. C'était une preuve incontestable que l'empereur d'Allemagne ne voulait prendre avec ce jeune prince aucun engagement dont le czar eût à se plaindre. Alexis avait voyagé avec sa maîtresse Afrosine; il revint avec elle.

On pouvait le considérer comme un jeune homme mal conseillé, qui était allé à Vienne et à Naples, au lieu d'aller à Copenhague. S'il n'avait fait que cette seule faute, commune à tant de jeunes gens, elle était bien pardonnable : son pere prenait Dieu à témoin que, non-seulement il lui pardonnerait, mais qu'il l'aimerait plus que jamais. Alexis partit sur cette assurance; mais, par l'instruction des deux envoyés qui le ramenerent, et par la lettre même du czar, il parait que le pere exigea que le fils déclarât ceux qui l'avaient conseillé, et qu'il exécutât son serment de renoncer à la succession.

Il semblait difficile de concilier cette exhérédation avec l'autre serment que le czar avait fait dans sa lettre d'aimer son fils plus que jamais. Peut-être que le pere, combattu entre l'amour paternel et la raison du souverain, se bornait à aimer son fils retiré dans un cloître ; peut-être espérait-il encore le ramener à son devoir, et le rendre digne de cette succession même, en lui faisant sentir la perte d'une couronne. Dans des conjonctures si rares, si

difficiles, si douloureuses, il est aisé de croire que, ni le cœur du pere, ni celui du fils, également agités, n'étaient d'abord bien d'accord avec eux-mêmes.

Le prince arrive le 13 février 1718, n. st., à Moscou, où le czar était alors. Il se jette le jour même aux genoux de son pere; il a un très long entretien avec lui; le bruit se répand aussitôt dans la ville que le pere et le fils sont réconciliés, que tout est oublié: mais le lendemain on fait prendre les armes aux régiments des gardes à la pointe du jour; on fait sonner la grosse cloche de Moscou. Les boyards, les conseillers privés, sont mandés dans le château; les évêques, les archimandrites, et deux religieux de Saint-Basile, professeurs en théologie, s'assemblent dans l'église cathédrale. Alexis est conduit sans épée, et comme prisonnier, dans le château, devant son pere: il se prosterne en sa présence, et lui remet en pleurant un écrit par lequel il avoue ses fautes, se déclare indigne de lui succéder, et pour toute grace lui demande la vie.

Le czar, après l'avoir relevé, le conduisit dans un cabinet, où il lui fit plusieurs questions. Il lui déclara que, s'il celait quelque chose touchant son évasion, il y allait de sa tête. Ensuite on ramena le prince dans la salle où le conseil était assemblé; là on lut publiquement la déclaration du czar déja dressée.

Le pere, dans cette piece, reproche à son fils tout ce que nous avons détaillé, son peu d'application à s'instruire, ses liaisons avec les partisans des anciennes mœurs, sa mauvaise conduite avec sa femme.

« Il a violé, dit-il, la foi conjugale, en s'attachant à « une fille de la plus basse extraction, du vivant de « son épouse. » Il est vrai que Pierre avait répudié sa femme en faveur d'une captive ; mais cette captive était d'un mérite supérieur, et il était justement mécontent de sa femme, qui était sa sujette. Alexis, au contraire, avait négligé sa femme pour une jeune inconnue qui n'avait de mérite que sa beauté. Jusque-là on ne voit que des fautes de jeune homme, qu'un pere doit reprendre, et qu'il peut pardonner.

Il lui reproche ensuite d'être allé à Vienne se mettre sous la protection de l'empereur. Il dit qu'Alexis *a calomnié son pere*, en faisant entendre à l'empereur Charles VI qu'il était persécuté, qu'on le forçait à renoncer à son héritage ; qu'enfin il a prié l'empereur de le protéger à main armée.

On ne voit pas d'abord comment l'empereur aurait pu faire la guerre au czar pour un tel sujet, et comment il eût pu interposer autre chose que de bons offices entre le pere irrité et le fils désobéissant. Aussi Charles VI s'était contenté de donner une retraite au prince, et on l'avait renvoyé quand le czar, instruit de sa retraite, l'avait redemandé.

Pierre ajoute, dans cette piece terrible, qu'Alexis avait persuadé à l'empereur qu'*il n'était pas en sûreté de sa vie* s'il revenait en Russie. C'était en quelque façon justifier les plaintes d'Alexis, que de le faire condamner à mort après son retour, et surtout après avoir promis de lui pardonner ; mais nous verrons pour quelle cause le czar fit ensuite porter ce jugement mémorable. Enfin on voyait

lans cette grande assemblée un souverain absoln plaider contre son fils.

« Voilà, dit-il, de quelle maniere notre fils est « revenu; et quoiqu'il ait mérité la mort par son « évasion et par ses calomnies, cependant notre ten- « dresse paternelle lui pardonne ses crimes : mais « considérant son indignité et sa conduite déréglée, « nous ne pouvons en conscience lui laisser la suc- « cession au trône, prévoyant trop qu'après nous « sa conduite dépravée détruirait la gloire de la na- « tion, et ferait perdre tant d'états reconquis par « nos armes. Nous plaindrions sur-tout nos sujets, « si nous les rejetions, par un tel successeur, dans un « état beaucoup plus mauvais qu'ils n'ont été.

« Ainsi, par le pouvoir paternel, en vertu duquel, « selon les droits de notre empire, chacun même de « nos sujets peut déshériter un fils comme il lui « plaît, et en vertu de la qualité de prince souverain, « et en considération du salut de nos états, nous pri- « vons notredit fils Alexis de la succession après « nous à notre trône de Russie, à cause de ses cri- « mes et de son indignité, quand même il ne sub- « sisterait pas une seule personne de notre famille « après nous.

« Et nous constituons et déclarons successeur au- « dit trône, après nous, notre second fils Pierre (1), « quoique encore jeune, n'ayant pas de successeur « plus âgé.

« Donnons à notre susdit fils Alexis notre malé-

(1) C'est ce même fils de l'impératrice Catherine qui mourut en 1719, le 15 avril.

« diction paternelle, si jamais, en quelque temps « que ce soit, il prétend à ladite succession, ou la « recherche.

« Desirons aussi de nos fideles sujets de l'état ec- « clésiastique et séculier, et de tout autre état, et de « la nation entiere, que, selon cette constitution et « suivant notre volonté, ils reconnaissent et consi- « derent notredit fils Pierre, désigné par nous à la « succession, pour légitime successeur, et qu'en con- « formité de cette présente constitution, ils confir- « ment le tout par serment devant le saint autel, sur « les saints évangiles, en baisant la croix.

« Et tous ceux qui s'opposeront jamais, en quel- « que temps que ce soit, à notre volonté, et qui dès « aujourd'hui oseront considérer notre fils Alexis « comme successeur, ou l'assister à cet effet, nous « les déclarons traîtres envers nous et à la patrie; et « avons ordonné que la présente soit par-tout pu- « bliée, afin que personne n'en prétende cause « d'ignorance. Fait à Moscou le 14 février 1718 « n. st. Signé de notre main et scellé de notre « sceau. »

Il paraît que ces actes étaient préparés, ou qu'ils furent dressés avec une extrême célérité, puisque le prince Alexis était revenu le 13, et que son exhérédation en faveur du fils de Catherine est du 14.

Le prince, de son côté, signa qu'il renonçait à la succession. « Je reconnais, dit-il, cette exclusion « pour juste; je l'ai méritée par mon indignité, et « je jure, au Dieu tout-puissant en Trinité, de me « soumettre en tout à la volonté paternelle, etc. »

Ces actes étant signés, le czar marcha à la cathé-

drale; on les y lut une seconde fois, et tous les ecclésiastiques mirent leurs approbations et leurs signatures au bas d'une autre copie. Jamais prince ne fut déshérité d'une maniere si authentique. Il y a beaucoup d'états où un tel acte ne serait d'aucune valeur; mais en Russie, comme chez les anciens Romains, tout pere avait le droit de priver son fils de sa succession; et ce droit était plus fort dans un souverain que dans un sujet, sur-tout dans un souverain tel que Pierre.

Cependant il était à craindre qu'un jour ceux mêmes qui avaient animé le prince contre son pere, et conseillé son évasion, ne tâchassent d'anéantir une renonciation imposée par la force, et de rendre au fils aîné la couronne transférée au cadet d'un second lit. On prévoyait en ce cas une guerre civile et la destruction inévitable de tout ce que Pierre avait fait de grand et d'utile. Il fallait décider entre les intérêts de près de dix-huit millions d'hommes que contenait alors la Russie, et un seul homme qui n'était pas capable de les gouverner. Il était donc important de connaître les mal-intentionnés; et le czar menaça encore une fois son fils de mort s'il lui cachait quelque chose. En conséquence le prince fut donc interrogé juridiquement par son pere, et ensuite par des commissaires.

Une des charges qui servirent à sa condamnation fut une lettre d'un résident de l'empereur, nommé Beyer, écrite de Pétersbourg après l'évasion du prince: cette lettre portait qu'il y avait de la mutinerie dans l'armée russe assemblée dans le Mecklenbourg, que plusieurs officiers parlaient d'en-

voyer la nouvelle czarine Catherine et son fils dans la prison où était la czarine répudiée, et de mettre Alexis sur le trône quand on l'aurait retrouvé. Il y avait en effet alors une sédition dans cette armée du czar, mais elle fut bientôt réprimée. Ces propos vagues n'eurent aucune suite. Alexis ne pouvait les avoir encouragés; un étranger en parlait comme d'une nouvelle : la lettre n'était point adressée au prince Alexis, et il n'en avait qu'une copie qu'on lui avait envoyée de Vienne.

Une accusation plus grave fut une minute de sa propre main d'une lettre écrite de Vienne aux sénateurs et aux archevêques de Russie; les termes en étaient forts : « Les mauvais traitements continuels « que j'ai essuyés sans les avoir mérités m'ont obligé « de fuir : peu s'en est fallu qu'on ne m'ait mis dans « un convent. Ceux qui ont enfermé ma mere ont « voulu me traiter de même. Je suis sous la protec- « tion d'un grand prince; je vous prie de ne me « point abandonner à présent. » Ce mot d'*à présent*, qui pouvait être regardé comme séditieux, était rayé, et ensuite remis de sa main, et puis rayé encore; ce qui marquait un jeune homme troublé, se livrant à son ressentiment, et s'en repentant au moment même. On ne trouva que la minute de ces lettres; elles n'étaient jamais parvennes à leur destination, et la cour de Vienne les retint : preuve assez forte que cette cour ne voulait pas se brouiller avec celle de Russie, et soutenir à main armée le fils contre le pere.

On confronta plusieurs témoins au prince ; l'un d'eux, nommé Afanassief, soutint qu'il lui avait

entendu dire autrefois : « Je dirai quelque chose « aux évêques qui le rediront aux curés, les curés « aux paroissiens, et on me fera régner, fût-ce mal- « gré moi. »

Sa propre maîtresse Afrosine déposa contre lui. Toutes les accusations n'étaient pas bien précises ; nul projet digéré, nulle intrigue suivie, nulle conspiration, aucune association, encore moins de préparatifs. C'était un fils de famille mécontent et dépravé, qui se plaignait de son pere, qui le fuyait, et qui espérait sa mort ; mais ce fils de famille était l'héritier de la plus vaste monarchie de notre hémisphere ; et dans sa situation et dans sa place il n'y avait point de petite faute.

Accusé par sa maîtresse, il le fut encore au sujet de l'ancienne czarine sa mere et de Marie sa sœur. On le chargea d'avoir consulté sa mere sur son évasion, et d'en avoir parlé à la princesse Marie. Un évêque de Rostou, confident de tous trois, fut arrêté, et déposa que ces deux princesses, prisonnieres dans un couvent, avaient espéré un changement qui les mettrait en liberté, et avaient par leurs conseils engagé le prince à la fuite. Plus leurs ressentiments étaient naturels, plus ils étaient dangereux. On verra, à la fin de ce chapitre, quel était cet évêque, et quelle avait été sa conduite.

Alexis nia d'abord plusieurs faits de cette nature, et par cela même il s'exposait à la mort, dont son pere l'avait menacé, en cas qu'il ne fît pas un aveu général et sincere.

Enfin il avoua quelques discours peu respectueux

qu'on lui imputait contre son pere, et il s'excusa sur la colere et sur l'ivresse.

Le czar dressa lui-même de nouveaux articles d'interrogatoire. Le quatrieme était ainsi conçu :

« Quand vous avez vu, parla lettre de Beyer, qu'il « y avait une révolte à l'armée de Mecklenbourg, « vous en avez eu de la joie; je crois que vous aviez « quelque vue, et que vous vous seriez déclaré pour « les rebelles, même de mon vivant. »

C'était interroger le prince sur le fond de ses sentiments secrets. On peut les avouer à un pere dont les conseils les corrigent, et les cacher à un juge qui ne prononce que sur les faits avérés. Les sentiments cachés du cœur ne sont pas l'objet d'un procès criminel. Alexis pouvait les nier, les déguiser aisément; il n'était pas obligé d'ouvrir son ame; cependant il répondit par écrit : « Si les rebelles « m'avaient appelé de votre vivant, j'y serais appa- « remment allé, supposé qu'ils eussent été assez « forts. »

Il est inconcevable qu'il ait fait cette réponse de lui-même, et il serait aussi extraordinaire, du moins suivant les mœurs de l'Europe, qu'on l'eût condamné sur l'aveu d'une idée qu'il aurait pu avoir un jour dans un cas qui n'est point arrivé.

A cet étrange aveu de ses plus secretes pensées, qui ne s'étaient point échappées au-delà du fond de son ame, on joignit des preuves, qui, en plus d'un pays, ne sont pas admises au tribunal de la justice humaine.

Le prince, accablé, hors de ses sens, recherchant dans lui-même, avec l'ingénuité de la crainte, tout

ce qui pouvait servir à le perdre, avoua enfin que dans la confession il s'était accusé devant Dieu à l'archiprêtre Jacques d'avoir souhaité la mort de son pere, et que le confesseur Jacques lui avait répondu : *Dieu vous le pardonnera, nous lui en souhaitons autant.*

Toutes les preuves qui peuvent se tirer de la confession sont inadmissibles par les canons de notre église ; ce sont des secrets entre Dieu et le pénitent. L'église grecque ne croit pas, non plus que la latine, que cette correspondance intime et sacrée entre un pécheur et la Divinité soit du ressort de la justice humaine : mais il s'agissait de l'état et d'un souverain. Le prêtre Jacques fut appliqué à la question, et avoua ce que le prince avait révélé. C'était une chose rare dans ce procès de voir le confesseur accusé par son pénitent, et le pénitent par sa maîtresse. On peut encore ajouter à la singularité de cette aventure, que l'archevêque de Rézan ayant été impliqué dans les accusations, ayant autrefois, dans les premiers éclats des ressentiments du czar contre son fils, prononcé un sermon trop favorable au jeune czarovitz, ce prince avoua dans ses interrogatoires qu'il comptait sur ce prélat ; et ce même archevêque de Rézan fut à la tête des juges ecclésiastiques consultés par le czar sur ce procès criminel, comme nous l'allons voir bientôt.

Il y a une remarque essentielle à faire dans cet étrange procès, très mal digéré dans la grossiere histoire de Pierre I par le prétendu boyard Nestesuranoy ; et cette remarque, la voici.

Dans les réponses que fit Alexis au premier in-

terrogatoire de son pere, il avoue que quand il fut à Vienne, où il ne vit point l'empereur, il s'adressa au comte de Schonborn, chambellan; que ce chambellan lui dit: « L'empereur ne vous abandonnera « pas; et quand il en sera temps, après la mort de « votre pere, il vous aidera à monter sur le trône à « main armée. » Je lui répondis, ajoute l'accusé: « Je ne demande pas cela; que l'empereur m'accorde « sa protection, je n'en veux pas davantage. » Cette déposition est simple, naturelle, porte un grand caractere de vérité: car c'eût été le comble de la folie de demander des troupes à l'empereur pour aller tenter de détrôner son pere; et personne n'eût osé faire, ni au prince Eugene, ni au conseil, ni à l'empereur, une proposition si absurde. Cette déposition est du mois de février; et quatre mois après, au premier juillet, dans le cours et sur la fin de ces procédures, on fait dire au czarovitz dans ses dernieres réponses par écrit:

« Ne voulant imiter mon pere en rien, je cher- « chais à parvenir à la succession de quelque autre « maniere que ce fût, *excepté de la bonne façon.* « Je la voulais avoir par une assistance étrangere: « et si j'y étais parvenu, et que l'empereur eût mis « en exécution *ce qu'il m'avait promis*, de me pro- « curer la couronne de Russie même à main armée, je « n'aurais rien épargné pour me mettre en possession « de la succession. Par exemple, si l'empereur avait « demandé en échange des troupes de mon pays pour « son service contre qui que ce fût de ses ennemis, « ou de grosses sommes d'argent, j'aurais fait tout « ce qu'il aurait voulu, et j'aurais donné de grands

« présents à ses ministres et à ses généraux. J'aurais « entretenu à mes dépens les troupes auxiliaires « qu'il m'aurait données pour me mettre en posses- « sion de la couronne de Russie; et en un mot, rien « ne m'aurait coûté pour accomplir en cela ma « volonté. »

Cette derniere déposition du prince paraît bien forcée; il semble qu'il fasse des efforts pour se faire croire coupable : ce qu'il dit est même contraire à la vérité dans un point capital. Il dit que l'empereur lui avait promis de lui *procurer la couronne à main armée* : cela était faux. Le comte de Schonboru lui avait fait espérer qu'un jour, après la mort du czar, l'empereur l'aiderait à soutenir le droit de sa naissance; mais l'empereur ne lui avait rien promis. Enfin il ne s'agissait pas de se révolter contre son pere, mais de lui succéder après sa mort.

Il dit dans ce dernier interrogatoire ce qu'il crut qu'il eût fait s'il avait eu à disputer son héritage; héritage auquel il n'avait point juridiquement renoncé avant son voyage à Vienne et à Naples. Le voilà donc qui dépose une seconde fois, non pas ce qu'il a fait, et ce qui peut être soumis à la rigueur des lois, mais ce qu'il imagine qu'il eût pu faire un jour, et qui par conséquent ne semble soumis à aucun tribunal; le voilà qui s'accuse deux fois des pensées secretes qu'il a pu concevoir pour l'avenir. On n'avait jamais vu auparavant, dans le monde entier, un seul homme jugé et condamné sur les idées inutiles qui lui sont venues dans l'esprit, et qu'il n'a communiquées à personne. Il n'est aucun tribunal en Europe où l'on écoute un homme qui

s'accuse d'une pensée criminelle; et l'on prétend même que Dieu ne les punit que quand elles sont accompagnées d'une volonté déterminée.

On peut répondre, à ces considérations si naturelles, qu'Alexis avait mis son pere en droit de le punir, par sa réticence sur plusieurs complices de son évasion: sa grace était attachée à un aveu général, et il ne le fit que quand il n'était plus temps. Enfin, après un tel éclat, il ne paraissait pas dans la nature humaine qu'il fût possible qu'Alexis pardonnât un jour au frere en faveur duquel il était déshérité; et il valait mieux, disait-on, punir un coupable que d'exposer tout l'empire. La rigueur de la justice s'accordait avec la raison d'état.

Il ne faut pas juger des mœurs et des lois d'une nation par celles des autres: le czar avait le droit fatal, mais réel, de punir de mort son fils pour sa seule évasion; il s'en explique ainsi dans sa déclaration aux juges et aux évêques:

« Quoique, selon toutes les lois divines et hu-
« maines, et sur tout suivant celles de Russie, qui
« excluent toute juridiction entre un pere et un en-
« fant parmi les particuliers, nous ayions un pouvoir
« assez abondant et absolu de juger notre fils suivant
« ses crimes, selon notre volonté, sans en demander
« avis à personne: cependant, comme on n'est point
« aussi clair-voyant dans ses propres affaires que
« dans celles des autres, et comme les médecins,
« même les plus experts, ne risquent point de se
« traiter eux-mêmes, et qu'ils en appellent d'autres
« dans leurs maladies; craignant de charger ma con-
« science de quelque péché, je vous expose mon

« état, et je vous demande du remede : car j'appré-
« hende la mort éternelle, si, ne connaissant peut-
« être point la qualité de mon mal, je voulais m'en
« guérir seul, vu principalement que j'ai juré sur
« les jugements de Dieu, et que j'ai promis par écrit
« le pardon de mon fils, et je l'ai ensuite confirmé
« de bouche, au cas qu'il me dit la vérité.

« Quoique mon fils ait violé sa promesse, toute-
« fois, pour ne m'écarter en rien de mes obligations,
« je vous prie de penser à cette affaire et de l'exami-
« ner avec la plus grande attention, pour voir ce
« qu'il a mérité. Ne me flattez point; n'appréhendez
« pas que, s'il ne mérite qu'une légère punition, et
« que vous le jugiez ainsi, cela me soit désagréable;
« car je vous jure, par le grand Dieu et par ses ju-
« gements, que vous n'avez absolument rien à en
« craindre.

« N'ayez point d'inquiétude sur ce que vous de-
« vez juger le fils de votre souverain; mais, sans
« avoir égard à la personne, rendez justice, et ne
« perdez pas votre ame et la mienne. Enfin, que
« notre conscience ne nous reproche rien au jour
« terrible du jugement, et que notre patrie ne soit
« point lésée. »

Le czar fit au clergé une déclaration à-peu-près semblable; ainsi tout se passa avec la plus grande authenticité, et Pierre mit dans toutes ses démarches une publicité qui montrait la persuasion intime de sa justice.

Ce procès criminel de l'héritier d'un si grand empire dura depuis la fin de février jusqu'au 5 juillet n. st. Le prince fut interrogé plusieurs fois; il

fit les aveux qu'on exigeait : nous avons rapporté ceux qui sont essentiels.

Le premier juillet, le clergé donna son sentiment par écrit. Le czar, en effet, ne lui demandait que son sentiment et non pas une sentence. Le début mérite l'attention de l'Europe.

« Cette affaire, disent les évêques et les archiman-« drites, n'est point du tout du ressort de la juri-« diction ecclésiastique, et le pouvoir absolu établi « dans l'empire de Russie n'est point soumis au ju-« gement des sujets ; mais le souverain y a l'autorité « d'agir suivant son bon plaisir, sans qu'aucun in-« férieur y intervienne. »

Après ce préambule, on cite le Lévitique, où il est dit que celui qui aura maudit son père ou sa mère sera puni de mort, et l'évangile de S. Matthieu, qui rapporte cette loi sévère du Lévitique. On finit, après plusieurs autres citations, par ces paroles très remarquables :

« Si sa majesté veut punir celui qui est tombé, « selon ses actions et suivant la mesure de ses cri-« mes, il a devant lui des exemples de l'ancien tes-« tament ; s'il veut faire miséricorde, il a l'exemple « de Jésus-Christ même, qui reçoit le fils égaré re-« venant à la repentance, qui laisse libre la femme « surprise en adultère, laquelle a mérité la lapida-« tion selon la loi ; qui préfère la miséricorde au « sacrifice ; il a l'exemple de David, qui veut épar-« gner Absalon, son fils et son persécuteur ; car il « dit à ses capitaines, qui voulaient l'aller com-« battre : *Epargnez mon fils Absalon :* le père le

« voulut épargner lui-même; mais la justice divine « ne l'épargua point.

« Le cœur du czar est entre les mains de Dieu; « qu'il choisisse le parti auquel la main de Dieu le « tournera. »

Ce sentiment fut signé par huit évêques, quatre archimandrites et deux professeurs; et comme nous l'avions déja dit, le métropolite de Rézan, avec qui le prince avait été d'intelligence, signa le premier.

Cet avis du clergé fut incontinent présenté au czar. On voit aisément que le clergé voulait le porter à la clémence, et rien n'est plus beau peut-être que cette opposition de la douceur de Jésus-Christ à la rigueur de la loi judaïque, mise sous les yeux d'un pere qui faisait le procès à son fils.

Le jour même on interrogea encore Alexis pour la derniere fois; et il mit par écrit son dernier aveu: c'est dans cette confession qu'il s'accuse « d'avoir « été bigot dans sa jeunesse; d'avoir fréquenté les « prêtres et les moines; d'avoir bu avec eux; d'avoir « reçu d'eux les impressions qui lui donnerent de « l'horreur pour les devoirs de son état, et même « pour la personne de son pere. »

S'il fit cet aveu de son propre mouvement, cela prouve qu'il ignorait le conseil de clemence que venait de donner ce même clergé qu'il accusait; et cela prouve encore davantage combien le czar avait changé les mœurs des prêtres de son pays, qui, de la grossièreté et de l'ignorance, étaient parvenus en si peu de temps à pouvoir rédiger un écrit, dont les plus illustres peres de l'église n'auraient désavoué ni la sagesse ni l'éloquence.

C'est dans ces derniers aveux qu'Alexis déclare ce qu'on a déja rapporté, qu'il voulait arriver à la succession *de quelque maniere que ce fût, excepté de la bonne*.

Il semblait, par cette derniere confession, qu'il craignît de ne s'être pas assez chargé, assez rendu criminel dans les prémieres, et qu'en se donnant à lui-même les noms de *mauvais caractere*, de *méchant esprit*, en imaginant ce qu'il aurait fait s'il avait été le maître, il cherchait avec un soin pénible à justifier l'arrêt de mort qu'on allait prononcer contre lui. En effet, cet arrêt fut porté le 5 juillet. Il se trouvera dans toute son étendue à la fin de cette histoire. On se contentera d'observer ici qu'il commence, comme l'avis du clergé, par déclarer qu'un tel jugement n'a jamais appartenu à des sujets, mais au seul souverain, dont le pouvoir ne dépend que de Dieu seul. Ensuite, après avoir exposé toutes les charges contre le prince, les juges s'expriment ainsi : « Que penser de son dessein de rebellion, tel qu'il « n'y en eut jamais de semblable dans le monde, « joint à celui d'un horrible double parricide contre « son souverain, comme pere de la patrie, et pere « selon la nature? »

Peut-être ces mots furent mal traduits d'après le procès criminel imprimé par ordre du czar; car assurément il y a de plus grandes rebellions dans le monde, et on ne voit point, par les actes, que jamais le czarovitz eût conçu le dessein de tuer son pere. Peut-être entendait-on par ce mot de *parricide*, l'aveu que ce prince venait de faire, de s'être confessé un jour d'avoir souhaité la mort à son pere.

et à son souverain : mais l'aveu secret, dans la confession, d'une pensée secrete, n'est pas un double parricide.

Quoi qu'il en soit, il fut jugé à mort unanimement, sans que l'arrêt prononçât le genre de supplice. De cent quarante-quatre juges, il n'y en eut pas un seul qui imaginât seulement une peine moindre que la mort. Un écrit anglais, qui fit beaucoup de bruit dans ce temps là, porte que, si un tel procès avait été jugé au parlement d'Angleterre, il ne se serait pas trouvé, parmi cent quarante-quatre juges, un seul qui eût prononcé la plus légere peine.

Rien ne fait mieux connaître la différence des temps et des lieux. Manlius aurait pu être condamné lui-même à mort par les lois d'Angleterre, pour avoir fait périr son fils, et il fut respecté par les Romains séveres. Les lois ne punissent point en Angleterre l'évasion d'un prince de Galles, qui, comme pair du royaume, est maître d'aller où il veut. Les lois de la Russie ne permettent pas au fils du souverain de sortir du royaume malgré son pere. Une pensée criminelle sans aucun effet ne peut être punie ni en Angleterre ni en France ; elle peut l'être en Russie. Une désobéissance longue, formelle et réitérée, n'est parmi nous qu'une mauvaise conduite qu'il faut réprimer; mais c'était un crime capital dans l'héritier d'un vaste empire, dont cette désobéissance même eût produit la ruine. Enfin, le czarovitz était coupable envers toute la nation, de vouloir la replonger dans les ténebres dont son pere l'avait tirée.

Tel était le pouvoir reconnu du czar, qu'il pou-

vait faire mourir son fils coupable de désobéissance, sans consulter personne; cependant il s'en remit au jugement de tous ceux qui représentaient la nation: ainsi ce fut la nation elle-même qui condamna ce prince, et Pierre eut tant de confiance dans l'équité de sa conduite, qu'en faisant imprimer et traduire le procès, il se soumit lui-même au jugement de tous les peuples de la terre.

La loi de l'histoire ne nous a permis ni de rien déguiser, ni de rien affaiblir, dans le récit de cette tragique aventure. On ne savait, dans l'Europe, qui on devait plaindre davantage, ou un jeune prince accusé par son pere, et condamné à la mort par ceux qui devaient être un jour ses sujets, ou un pere qui se croyait obligé de sacrifier son propre fils au salut de son empire.

On publia, dans plusieurs livres, que le czar avait fait venir d'Espagne le procès de don Carlos, condamné à mort par Philippe II; mais il est faux qu'on eût jamais fait le procès à don Carlos: la conduite de Pierre I fut entièrement différente de celle de Philippe. L'Espagnol ne fit jamais connaître ni pour quelle raison il avait fait arrêter son fils, ni comment ce prince était mort. Il écrivit à ce sujet au pape et à l'impératrice des lettres absolument contradictoires. Le prince d'Orange Guillaume accusa publiquement Philippe d'avoir sacrifié son fils et sa femme à sa jalousie, et d'avoir moins été un juge sévere qu'un mari jaloux et cruel, un pere dénaturé et parricide. Philippe se laissa accuser, et garda le silence. Pierre au contraire ne fit rien qu'au grand jour, publia hautement qu'il préférait sa nation à

son propre fils, s'en remit au jugement du clergé et des grands, et rendit le monde entier juge des uns et des autres et de lui-même.

Ce qu'il y eut encore d'extraordinaire dans cette fatalité, c'est que la czarine Catherine, haie du czarovitz, et menacée ouvertement du sort le plus triste si jamais ce prince régnait, ne contribua pourtant en rien à son malheur, et ne fut ni accusée, ni même soupçonnée par aucun ministre étranger, résidant à cette cour, d'avoir fait la plus légere démarche contre un beau-fils dont elle avait tout à craindre. Il est vrai qu'on ne dit point qu'elle ait demandé grace pour lui : mais tous les mémoires de ce temps-là, sur-tout ceux du comte de Bassevitz, assurent unanimement qu'elle plaignit son infortune.

J'ai en main les mémoires d'un ministre public, où je trouve ces propres mots : « J'étais présent « quand le czar dit au duc de Holstein que Cathe- « rine l'avait prié d'empêcher qu'on ne prononçât « au czarovitz sa condamnation. *Contentez-vous*, « me dit-elle, *de lui faire prendre le froc, parce-* « *que cet opprobre d'un arrêt de mort signifié* « *rejaillira sur votre petit-fils.* »

Le czar ne se rendit point aux prieres de sa femme; il crut qu'il était important que la sentence fût prononcée publiquement au prince, afin qu'après cet acte solennel il ne pût jamais revenir contre un arrêt auquel il avait acquiescé lui-même, et qui, le rendant mort civilement, le mettrait pour jamais hors d'état de réclamer la couronne.

Cependant, après la mort de Pierre, si un parti

puissant se fût élevé en faveur d'Alexis, cette mort civile l'aurait-elle empêché de régner?

L'arrêt fut prononcé au prince. Les mêmes mémoires m'apprennent qu'il tomba en convulsion à ces mots: « Les lois divines et ecclésiastiques, ci-« viles et militaires, condamnent à mort sans misé-« ricorde ceux dont les attentats contre leur pere et « leur souverain sont manifestes. » Ses convulsions se tournerent, dit-on, en apoplexie; on eut peine à le faire revenir. Il reprit un peu ses sens, et, dans cet intervalle de vie et de mort, il fit prier son pere de venir le voir. Le czar vint; les larmes coulerent des yeux du pere et du fils infortuné: le condamné demanda pardon; le pere pardonna publiquement. L'extrême-onction fut administrée solennellement au malade agonisant. Il mourut en présence de toute la cour le lendemain de cet arrêt funeste. Son corps fut porté d'abord à la cathédrale, et déposé dans un cercueil ouvert. Il y resta quatre jours exposé à tous les regards, et enfin il fut inhumé dans l'église de la citadelle, à côté de son épouse. Le czar et la czarine assisterent à la cérémonie.

On est indispensablement obligé ici d'imiter, si on ose le dire, la conduite du czar, c'est-à-dire de soumettre au jugement du public tous les faits qu'on vient de raconter avec la fidélité la plus scrupuleuse, et non seulement ces faits, mais les bruits qui coururent, et ce qui fut imprimé sur ce triste sujet par les auteurs les plus accrédités. Lamberti, le plus impartial de tous, et le plus exact, qui s'est borné à rapporter les pieces originales et authentiques concernant les affaires de l'Europe, semble

s'éloigner ici de cette impartialité et de ce discernement qui fait son caractere; il s'exprime en ces termes : « La czarine, craignant toujours pour son « fils, n'eut point de relâche qu'elle n'eût porté le « czar à faire au fils aîné le procès, et à le faire con- « damuer à mort; ce qui est étrange, c'est que le « czar, après lui avoir donné lui-même le knout, « qui est une question, lui coupa aussi lui-même la « tête. Le corps du czarovitz fut exposé en public, « et la tête tellement adaptée au corps, que l'on ne « pouvait pas discerner qu'elle en avait été séparée. « Il arriva, quelque temps après, que le fils de la « czarine vint à décéder, à son grand regret et à ce- « lui du czar. Ce dernier, qui avait décollé de sa « propre main son fils aîné, réfléchissant qu'il n'a- « vait point de successeur, devint de mauvaise hu- « meur. Il fut informé, dans ce temps-là, que la cza- « rine avait des intrigues secretes et illégitimes avec « le prince Menzikoff. Cela joint aux réflexions, « que la czarine était la cause qu'il avait sacrifié lui- « même son fils aîné, il médita de faire raser la cza- « rine, et de l'enfermer dans un couvent, ainsi qu'il « avait fait de sa premiere femme, qui y était encore. « Le czar avait accoutumé de mettre ses pensées « journalieres sur des tablettes; il y avait mis son- « dit dessein sur la czarine. Elle avait gagné des « pages qui entraient dans la chambre du czar. Un « de ceux-ci, qui était accoutumé à prendre les ta- « blettes sous la toilette, pour les faire voir à la « czarine, prit celles où il y avait le dessein du czar. « Dès que cette princesse l'eut parcouru, elle en fit « part à Menzikoff; et un jour ou deux après, le

« czar fut pris d'une maladie inconnue et violente, « qui le fit mourir. Cette maladie fut attribuée au « poison, puisqu'on vit manifestement qu'elle était « si violente et subite, qu'elle ne pouvait venir que « d'une telle source, qu'on dit être assez usitée en « Moscovie. »

Ces accusations, consignées dans les mémoires de Lamberti, se répandirent dans toute l'Europe. Il reste encore un grand nombre d'imprimés et de manuscrits qui pourraient faire passer ces opinions à la dernière postérité.

Je crois qu'il est de mon devoir de dire ici ce qui est parvenu à ma connaissance. Je certifie d'abord que celui qui dit à Lamberti l'étrange anecdote qu'il rapporte était à la vérité né en Russie, mais non d'une famille du pays, qu'il ne résidait point dans cet empire au temps de la catastrophe du czarovitz; il en était absent depuis plusieurs années. Je l'ai connu autrefois; il avait vu Lamberti dans la petite ville de Nyon, où cet écrivain était retiré, et où j'ai été souvent. Ce même homme m'a avoué qu'il n'avait parlé à Lamberti que *des bruits qui couraient alors.*

Qu'on voie, par cet exemple, combien il était plus aisé autrefois à un seul homme d'en flétrir un autre dans la mémoire des nations, lorsque, avant l'imprimerie, les histoires manuscrites, conservées dans peu de mains, n'étaient ni exposées au grand jour, ni contredites par les contemporains, ni à la portée de la critique universelle, comme elles le sont aujourd'hui. Il suffisait d'une ligne dans Tacite ou dans Suétone, et même dans les auteurs des lé-

gendes, pour rendre un prince odieux au monde, et pour perpétuer son opprobre de siecle en siecle.

Comment se serait-il pu faire que le czar eût tranché de sa main la tête de son fils, à qui on donna l'extrême-onction en présence de toute la cour? était-il sans tête quand on répandit l'huile sur sa tête même? en quel temps put-on recoudre cette tête à son corps? Le prince ne fut pas laissé seul un moment depuis la lecture de son arrêt jusqu'à sa mort.

Cette anecdote, que son pere se servit du fer, détruit celle qu'il se servit du poison. Il est vrai qu'il est très rare qu'un jeune homme expire d'une révolution subite, causée par la lecture d'un arrêt de mort, et sur-tout d'un arrêt auquel il s'attendait; mais enfin les médecins avouent que la chose est possible.

Si le czar avait empoisonné son fils, comme tant d'écrivains l'ont débité, il perdait par-là le fruit de tout ce qu'il avait fait pendant le cours de ce procès fatal pour convaincre l'Europe du droit qu'il avait de le punir: tous les motifs de la condamnation devenaient suspects, et le czar se condamnait lui-même. S'il eût voulu la mort d'Alexis, il eût fait exécuter l'arrêt; n'en était-il pas le maître absolu? Un homme prudent, un monarque sur qui la terre a les yeux, se résout-il à faire empoisonner lâchement celui qu'il peut faire périr par le glaive de la justice? Veut-on se noircir dans la postérité par le titre d'empoisonneur et de parricide, quand on peut si aisément ne se donner que celui d'un juge sévere?

Il paraît qu'il résulte de tout ce que j'ai rapporté,

que Pierre fut plus roi que pere, qu'il sacrifia son propre fils aux intérêts d'un fondateur et d'un législateur, et à ceux de sa nation, qui retombait dans l'état dont il l'avait tirée, sans cette sévérité malheureuse. Il est évident qu'il n'immola point son fils à une marâtre et à l'enfant mâle qu'il avait d'elle, puisqu'il le menaça souvent de le déshériter avant que Catherine lui eût donné ce fils, dont l'enfance infirme était menacée d'une mort prochaine, et qui mourut en effet bientôt après. Si Pierre avait fait un si grand éclat, uniquement pour complaire à sa femme, il eût été faible, insensé, et lâche; et certes il ne l'était pas. Il prévoyait ce qui arriverait à ses fondations et à sa nation, si l'on suivait après lui ses vues. Toutes ses entreprises ont été perfectionnées selon ses prédictions; sa nation est devenue célebre et respectée dans l'Europe, dont elle était auparavant séparée; et si Alexis eût régné, tout aurait été détruit. Enfin, quand on considere cette catastrophe, les cœurs sensibles frémissent, et les séveres approuvent.

Ce grand et terrible évènement est encore si frais dans la mémoire des hommes, on en parle si souvent avec étonnement, qu'il est absolument nécessaire d'examiner ce qu'en ont dit les auteurs contemporains. Un de ces écrivains faméliques qui prennent hardiment le titre d'historien parle ainsi dans son livre dédié au comte de Bruhl, premier ministre du roi de Pologne, dont le nom peut donner du poids à ce qu'il avance : « Toute la Russie « est persuadée que le czarovitz ne mourut que du « poison préparé par la main d'une marâtre. » Cette

accusation est détruite par l'aveu que fit le czar au duc de Holstein, que la czarine Catherine lui avait conseillé d'enfermer dans un cloître son fils condamné.

A l'égard du poison donné depuis par cette impératrice même à Pierre, son époux, ce conte se détruit lui-même par le seul récit de l'aventure du page et des tablettes. Un homme s'avise-t'il d'écrire sur ses tablettes : « Il faut que je me ressouvienne de « faire enfermer ma femme ? » Sont-ce-là de ces détails qu'on puisse oublier, et dont on soit obligé de tenir registre ? Si Catherine avait empoisonné son beau-fils et son mari, elle eût fait d'autres crimes : non seulement on ne lui a jamais reproché aucune cruauté, mais elle ne fut connue que par sa douceur et par son indulgence.

Il est nécessaire à présent de faire voir ce qui fut la première cause de la conduite d'Alexis, de son évasion, de sa mort, et de celle des complices qui périrent par la main du bourreau. Ce fut l'abus de la religion, ce furent des prêtres et des moines ; et cette source de tant de malheurs est assez indiquée dans quelques aveux d'Alexis, que nous avons rapportés, et sur-tout dans cette expression du czar Pierre, dans une lettre à son fils : « Ces longues bar- « bes pourront vous tourner à leur fantaisie. »

Voici presque mot à mot comment les mémoires d'un ambassadeur à Pétersbourg expliquent ces paroles : « Plusieurs ecclésiastiques, dit-il, attachés à « leur ancienne barbarie, et plus encore à leur au- « torité, qu'ils perdaient à mesure que la nation s'é- « clairait, languissaient après le regne d'Alexis,

« qui leur promettait de les replonger dans cette « barbarie si chere. De ce nombre était Dozithée, « évêque de Rostou. Il supposa une révélation de « saint Démétrius. Ce saint lui était apparu, et l'a- « vait assuré, de la part de Dieu, que Pierre n'avait « pas trois mois à vivre; qu'Eudoxie, renfermée « dans le couvent de Susdal, et religiense sous le « nom d'Hélene, ainsi que la princesse Marie, sœur « du czar, devait monter sur le trône, et régner « conjointement avec son fils Alexis. Eudoxie et « Marie eurent la faiblesse de croire cette impos- « ture: elles en furent si persuadées, qu'Hélene « quitta dans son couvent l'habit de religieuse, re- « prit le nom d'Eudoxie, se fit traiter de majesté, et « fit effacer des prieres publiques le nom de sa ri- « vale Catherine; elle ne parut plus que revêtue des « anciens habits de cérémonie que portaient les cza- « rines. La trésoriere du couvent se déclara contre « cette entreprise. Endoxie répondit hautement: « *Pierre a puni les strélitz, qui avaient outragé* « *sa mere; mon fils Alexis punira quiconque au-* « *ra insulté la sienne.* Elle fit renfermer la tréso- « riere dans sa cellule. Un officier, nommé Étienne « Glebo, fut introduit dans le couvent. Eudoxie en « fit l'instrument de ses desseins, et l'attacha à elle « par ses faveurs. Glebo répand, dans la petite ville « de Susdal et dans les environs, la prédiction de « Dozithée. Cependant les trois mois s'écoulerent. « Eudoxie reproche à l'évêque que le czar est encore « en vie. *Les péchés de mon pere en sont cause*, « dit Dozithée; *il est en purgatoire, et il m'en a* « *averti.* Aussitôt Eudoxie fait dire *mille messes*

des morts; Dozithée l'assure qu'elles operent; il « vient au bout d'un mois lui dire que son pere a « déja la tête hors du purgatoire; un mois après le « défunt n'en a plus que jusqu'à la ceintnre : enfin « il ne tient plus au purgatoiré que par les pieds; « et quand les pieds seront dégagés, ce qui est le « plus difficile, le czar Pierre mourra infailliblement.

« La princesse Marie, persuadée par Dozithée, se « livra à lui, à condition qne le pere du prophete « sortirait incessamment du purgatoire, et que la « prédiction s'accomplirait; et Glebo continna son « commerce avec l'ancienne czarine.

« Ce fnt principalement sur la foi de ces prédic- « tions que le czarovitz s'évada, et alla attendre la « mort de son pere dans les pays étrangers. Tout « cela fut bientôt découvert. Dozithée et Glebo fu- « rent arrêtés; les lettres de la princesse Marie à Do- « zithée et d'Hélene à Glebo furent lues en pleiu « sénat. La princesse Marie fut enfermée à Shlussel- « bourg; l'ancienne czarine transférée dans un au- « tre couvent, où elle fut prisonniere. Dozithée et « Glebo, tous les complices de cette vaine et super- « stitieuse intrigue, furent appliqués à la question, « ainsi que les confidents de l'évasion d'Alexis. Son « confesseur, son gonverneur, son maréchal de cour, « moururent tous dans les supplices. »

On voit donc à quel prix cher et funeste Pierre-le-Grand acheta le bonheur qu'il procura à ses peuples; combien d'obstacles publics et secrets il eut à surmonter au milieu d'une guerre longue et difficile, des ennemis au dehors, des rebelles au de-

dans, la moitié de sa famille animée contre lui, la plupart des prêtres obstinément déclarés contre ses entreprises, presque toute la nation irritée longtemps contre sa propre félicité, qui ne lui était pas encore sensible; des préjugés à détruire dans les têtes, le mécontentement à calmer dans les cœurs. Il fallait qu'une génération nouvelle, formée par ses soins, embrassât enfin les idées de bonheur et de gloire que n'avaient pu supporter leurs peres.

CHAPITRE XI.

Travaux et établissements vers l'an 1718 et suivants.

Pendant cette horrible catastrophe, il parut bien que Pierre n'était que le pere de sa patrie, et qu'il considerait sa nation comme sa famille. Les supplices, dont il avait été obligé de punir la partie de la nation qui voulait empêcher l'autre d'être heureuse, étaient des sacrifices faits au public par une nécessité douloureuse.

Ce fut dans cette année 1718, époque de l'exhérédation et de la mort de son fils aîné, qu'il procura le plus d'avantages à ses sujets, par la police générale auparavant inconnue, par les manufactures et les fabriques en tout genre, ou établies ou perfectionnées, par les branches nouvelles d'un commerce qui commençait à fleurir, et par ces canaux qui joignent les fleuves, les mers, et les peuples que la nature a séparés. Ce ne sont pas là de ces évènements frappants qui charment le commun des lec-

teurs, de ces intrigues de cour qui amusent la malignité, de ces grandes révolutions qui intéressent la curiosité ordinaire des hommes ; mais ce sont les ressorts véritables de la félicité publique, que les yeux philosophiques aiment à considérer.

Il y eut donc un lieutenant général de la police de tout l'empire, établi à Pétersbourg, à la tête d'un tribunal qui veillait au maintien de l'ordre, d'un bout de la Russie à l'autre. Le luxe dans les habits, et les jeux de hasard, plus dangereux que le luxe, furent sévèrement défendus. On établit des écoles d'arithmétique déja ordonnées, en 1716, dans toutes les villes de l'empire. Les maisons pour les orphelins et pour les enfants trouvés, déja commencées, furent achevées, dotées, et remplies.

Nous joindrons ici tous les établissements utiles, auparavant projetés, et finis quelques années après. Toutes les grandes villes furent délivrées de la foule odieuse de ces mendiants qui ne veulent avoir d'autre métier que celui d'importuner ceux qui en ont, et de traîner, aux dépens des autres hommes, une vie misérable et honteuse ; abus trop souffert dans d'autres états.

Les riches furent obligés de bâtir à Pétersbourg des maisons régulieres suivant leur fortune. Ce fut une excellente police de faire venir sans frais tous les matériaux à Pétersbourg par toutes les barques et chariots qui revenaient à vide des provinces voisines.

Les poids et les mesures furent fixés et rendus uniformes, ainsi que les lois. Cette uniformité tant desirée, mais si inutilement, dans des états des

long-temps policés, fut établie en Russie sans difficulté et sans murmure; et nous pensons que, parmi nous, cet établissement salutaire serait impraticable. Le prix des denrées nécessaires fut réglé; ces fanaux, que Louis XIV établit le premier dans Paris, qui ne sont pas même encore connus à Rome, éclairerent pendant la nuit la ville de Pétersbourg; les pompes pour les incendies, les barrieres dans les rues solidement pavées; tout ce qui regarde la sûreté, la propreté, et le bon ordre; les facilités pour le commerce intérieur, les privileges donnés à des étrangers, et les réglements qui empêchaient l'abus de ces privileges: tout fit prendre à Pétersbourg et à Moscou une face nouvelle.

On perfectionna plus que jamais les fabriques des armes, sur-tout celle que le czar avait formée à dix milles environ de Pétersbourg: il en était le premier intendant; mille ouvriers y travaillaient souvent sous ses yeux. Il allait donner ses ordres lui-même à tous les entrepreneurs des moulins à grains, à poudre, à scie; aux directeurs des fabriques de corderies et de voiles, des briqueteries, des ardoises, des manufactures de toiles. Beaucoup d'ouvriers de toute espece lui arriverent de France: c'était le fruit de son voyage.

Il établit un tribunal de commerce, dont les membres étaient mi-partie nationaux et étrangers, afin que la faveur fût égale pour tous les fabricants et pour tous les artistes. Un Français forma une manufacture de très belles glaces à Pétersbourg, avec les secours du prince Menzikoff; un autre fit travailler à des tapisseries de haute-lice, sur le modele

de celles des gobelins; et cette manufacture est encore aujourd'hui très encouragée; un troisieme fit réussir les fileries d'or et d'argent, et le czar ordonna qu'il ne serait employé par année, dans cette manufacture, que quatre mille marcs, soit d'argent, soit d'or, afin de n'en point diminuer la masse dans ses états.

Il donna trente mille roubles, c'est-à-dire cent cinquante mille livres de France, avec tous les matériaux et tous les instruments nécessaires, à ceux qui entreprirent les manufactures de draperies et des autres étoffes de laine. Cette libéralité utile le mit en état d'habiller ses troupes de draps faits dans son pays: auparavant on tirait ces draps de Berlin et d'autres pays étrangers.

On fit à Moscou d'aussi belles toiles qu'en Hollande; et à sa mort il y avait déja à Moscou et à Jaroslau quatorze fabriques de toiles de lin et de chanvre.

On n'aurait certainement pas imaginé autrefois, lorsque la soie était vendue en Europe au poids de l'or, qu'un jour, au-delà du lac Ladoga, sous un climat glacé, et dans des marais inconnus, il s'éleverait une ville opulente et magnifique, dans laquelle la soie de Perse se manufacturerait aussi bien que dans Ispahan. Pierre l'entreprit et y réussit. Les mines de fer furent exploitées mieux que jamais: on découvrit quelques mines d'or et d'argent; et un conseil des mines fut établi pour constater si les exploitations donneraient plus de profit qu'elles ne coûteraient de dépense.

Pour faire fleurir tant de manufactures, tant d'arts

différents, tant d'entreprises, ce n'était pas assez de signer des patentes et de nommer des inspecteurs ; il fallait, dans ces commencements, qu'il vît tout par ses yeux, et qu'il travaillât même de ses mains, comme on l'avait vu auparavant construire des vaisseaux, les appareiller, et les conduire. Quand il s'agissait de creuser des canaux dans des terres fangeuses et presque impraticables, on le voyait quelquefois se mettre à la tête des travailleurs, fouiller la terre, et la transporter lui-même.

Il fit, cette année 1718, le plan du canal et des écluses de Ladoga. Il s'agissait de faire communiquer la Néva à une autre riviere navigable, pour amener facilement les marchandises à Pétersbourg, sans faire un grand détour par le lac Ladoga, trop sujet aux tempêtes, et souvent impraticable pour les barques ; il nivela lui-même le terrain : on conserve encore les instruments dont il se servit pour ouvrir la terre et la voiturer. Cet exemple fut suivi de toute sa cour, et hâta un ouvrage qu'on regardait comme impossible. Il a été achevé après sa mort; car aucune de ses entreprises reconnues possibles n'a été abandonnée.

Le grand canal de Cronstadt, qu'on met aisément à sec, et dans lequel on carene et on radoube les vaisseaux de guerre, fut aussi commencé dans le temps même des procédures contre son fils.

Il bâtit, cette même année, la ville neuve de Ladoga. Bientôt après il tira ce canal qui joint la mer Caspienne au golfe de Finlande et à l'Océan : d'abord les eaux des deux rivieres qu'il fit communiquer reçoivent les barques qui ont remonté

le Volga ; de ces rivieres on passe par un autre canal dans le lac d'Ilmen ; on entre ensuite dans le canal de Ladoga, d'où les marchandises peuvent être transportées par la grande mer dans toutes les parties du monde.

Occupé de ces travaux, qui s'exécutaient sous ses yeux, il portait ses soins jusqu'au Kamshatka, à l'extrémité de l'orient, et il fit bâtir deux forts dans ce pays si long-temps inconnu au reste du monde. Cependant des ingénieurs de son académie de marine, établie en 1715, marchaient déja dans tout l'empire pour lever des cartes exactes, et pour mettre sous les yeux de tous les hommes cette vaste étendue de contrées qu'il avait policées et enrichies.

CHAPITRE XII.

Du commerce.

Le commerce extérieur était presque tombé entièrement avant lui ; il le fit renaître. On sait assez que le commerce a changé plusieurs fois son cours dans le monde. La Russie méridionale était, avant Tamerlan, l'entrepôt de la Grece et même des Indes ; les Génois étaient les principaux facteurs. Le Tanaïs et le Borysthene étaient chargés des productions de l'Asie. Mais lorsque Tamerlan eut conquis, sur la fin du quatorzieme siecle, la Chersonese taurique, appelée depuis la Crimée, lorsque les Turcs furent maîtres d'Azoph, cette grande branche du commerce du monde fut anéantie. Pierre avait voulu la

faire revivre en se rendant maître d'Azoph. La malheureuse campagne du Pruth lui fit perdre cette ville, et avec elle toutes les vues du commerce par la mer Noire : il restait à s'ouvrir la voie d'un négoce non moins étendu par la mer Caspienne. Déja, dans le seizieme siecle et au commencement du dix-septieme, les Anglais, qui avaient fait naître le commerce à Archangel, l'avaient tenté sur la mer Caspienne; mais toutes ces épreuves furent inutiles.

Nous avons déja dit que le pere de Pierre-le-Grand avait fait bâtir un vaisseau par un Hollandais, pour aller trafiquer d'Astracan sur les côtes de la Perse : le vaisseau fut brûlé par le rebelle Stenko-Rasin. Alors toutes les espérances de négocier en droiture avec les Persans s'évanouirent. Les Arméniens, qui sont les facteurs de cette partie de l'Asie, furent reçus par Pierre-le-Grand dans Astracan; on fut obligé de passer par leurs mains, et de leur laisser tout l'avantage du commerce : c'est ainsi que, dans l'Inde, on en use avec les banians, et que les Turcs, ainsi que beaucoup d'états chrétiens, en usent encore avec les juifs; car ceux qui n'ont qu'une ressource se rendent toujours très savants dans l'art qui leur est nécessaire : les autres peuples deviennent volontairement tributaires d'un savoir-faire qui leur manque.

Pierre avait déja remédié à cet inconvénient, en faisant un traité avec l'empereur de Perse, par lequel toute la soie qui ne serait pas destinée aux manufactures persanes serait livrée aux Arméniens d'Astracan, pour être par eux transportée en Russie.

Les troubles de la Perse détruisirent bientôt cet

arrangement. Nous verrons comment le sha ou empereur persan, Hussein, persécuté par des rebelles, implora l'assistance de Pierre, et comment Pierre, après avoir soutenu des guerres si difficiles contre les Turcs et contre les Suédois, alla conquérir trois provinces de Perse : mais il n'est ici question que du commerce.

L'entreprise de négocier avec la Chine semblait devoir être la plus avantageuse. Deux états immenses qui se touchent, et dont l'un possede réciproquement ce qui manque à l'autre, paraissaient être tous deux dans l'heureuse nécessité de lier une correspondance utile, sur-tout depuis la paix jurée solennellement entre l'empire russe et l'empire chinois, en l'an 1689, selon notre maniere de compter.

Les premiers fondements de ce commerce avaient été jetés dès l'année 1653. Il se forma dans Tobol des compagnies de Sibériens et des familles de Boukarie, établies en Sibérie. Ces caravanes passerent par les plaines des Kalmouks, traverserent ensuite les déserts jusqu'à la Tartarie chinoise, et firent des profits considérables : mais les troubles survenus dans le pays des Kalmouks, et les querelles des Russes et des Chinois pour les frontieres, dérangerent ces entreprises.

Après la paix de 1689, il était naturel que les deux nations convinssent d'un lieu neutre, où les marchandises seraient portées. Les Sibériens, ainsi que tous les autres peuples, avaient plus besoin des Chinois que les Chinois n'en avaient d'eux; ainsi on demanda la permission à l'empereur de la Chine

d'envoyer des caravanes à Pékin, et on l'obtint aisément au commencement du siecle où nous sommes.

Il est très remarquable que l'empereur Cam-hi avait permis qu'il y eût déja, dans un faubourg de Pékin, une église russe desservie par quelques prêtres de Sibérie, aux dépens même du trésor impérial. Cam-hi avait eu l'indulgence de bâtir cette église en faveur de plusieurs familles de la Sibérie orientale, dont les unes avaient été faites prisonnieres avant la paix de 1680, et les autres étaient des transfuges. Aucune d'elles, après la paix de Nipchou, n'avait voulu retourner dans sa patrie: le climat de Pékin, la douceur des mœurs chinoises, la facilité de se procurer une vie commode par un peu de travail, les avaient toutes fixées à la Chine. Leur petite église grecque n'était point dangereuse au repos de l'empire, comme l'ont été les établissements des jésuites. L'empereur Cam-hi favorisait d'ailleurs la liberté de conscience: cette tolérance fut établie de tout temps dans toute l'Asie, ainsi qu'elle le fut autrefois dans la terre entiere jusqu'au temps de l'empereur romain Théodose I. Ces familles russes, s'étant mêlées depuis aux familles chinoises, ont abandonné leur christianisme; mais leur église subsiste encore.

Il fut établi que les caravanes de Sibérie jouiraient toujours de cette église quand elles viendraient apporter des fourrures et d'autres objets de commerce à Pékin: le voyage, le séjour, et le retour, se faisaient en trois années. Le prince Gagarin, gouverneur de la Sibérie, fut vingt ans à la

tête de ce commerce. Les caravanes étaient quelquefois très nombreuses, et il était difficile de contenir la populace qui composait le plus grand nombre.

On passait sur les terres d'un prêtre lama, espece de souverain qui réside sur la riviere d'Orkon, et qu'on appelle le Koutoukas: c'est un vicaire du grand lama, qui s'est rendu indépendant en changeant quelque chose à la religion du pays, dans laquelle l'ancienne opinion indienne de la métempsycose est l'opinion dominante. On ne peut mieux comparer ce prêtre qu'aux évêques luthériens de Lubec et d'Osnabruck, qui ont secoué le joug de l'évêque de Rome. Ce prélat tartare fut insulté par les caravanes; les Chinois le furent aussi : le commerce fut encore dérangé par cette mauvaise conduite ; et les Chinois menacerent de fermer l'entrée de leur empire à ces caravanes, si on n'arrêtait pas ces désordres. Le commerce avec la Chine était alors très avantageux aux Russes: ils rapportaient de l'or, de l'argent, et des pierreries. Le plus gros rubis qu'on connaisse dans le monde fut apporté de la Chine au prince Gagarin, passa depuis dans les mains de Menzikoff, et est actuellement un des ornements de la couronne impériale.

Les vexations du prince Gagarin nuisirent beaucoup au commerce qui l'avait enrichi; mais enfin elles le perdirent lui-même : il fut accusé devant la chambre de justice établie par le czar, et on lui trancha la tête une année après que le czarovitz fut condamné, et que la plupart de ceux qui avaient eu des liaisons avec ce prince furent exécutés à

En ce temps-là même l'empereur Cam-hi se sentant affaiblir, et ayant l'expérience que les mathématiciens d'Europe étaient plus savants que les mathématiciens de la Chine, crut que les médecins d'Europe valaient aussi mieux que les siens : il fit prier le czar, par les ambassadeurs qui revenaient de Pékin à Pétersbourg, de lui envoyer un médecin. Il se trouva un chirurgien anglais à Pétersbourg, qui s'offrit à faire ce personnage : il partit avec un nouvel ambassadeur, et avec Laurent Lange, qui a laissé une description de ce voyage. Cette ambassade fut reçue et défrayée avec magnificence. Le chirurgien anglais trouva l'empereur en bonne santé, et passa pour un médecin très habile. La caravane qui suivit cette ambassade gagna beaucoup ; mais de nouveaux excès, commis par cette caravane même, indisposerent tellement les Chinois, qu'on renvoya Lange, alors résident du czar auprès de l'empereur de la Chine, et qu'on renvoya avec lui tous les marchands de Russie.

L'empereur Cam-hi mourut ; son fils Yontchin, aussi sage et plus ferme que son pere, celui-là même qui chassa les jésuites de son empire, comme le czar les en avait chassés en 1718, conclut avec Pierre un traité, par lequel les caravanes russes ne commerceraient plus que sur les frontieres des deux empires. Il n'y a que les facteurs dépêchés au nom du souverain ou de la souveraine de la Russie qui aient la permission d'entrer dans Pékin ; ils y sont logés dans une vaste maison que l'empereur Cam-hi avait assignée autrefois aux envoyés de la Corée. Il y a long-temps qu'on n'a fait partir ni de caravanes,

ni de facteurs de la couronne, pour la ville de Pékin : ce commerce est langnissant, mais prêt à se ranimer.

On voyait dès-lors plus de deux cents vaisseaux étrangers aborder chaque année à la nouvelle ville impériale. Ce commerce s'est accru de jour en jour, et a valu, plus d'une fois, cinq millions (argent de France) à la couronne : c'était beaucoup plus que l'intérêt des fonds que cet établissement avait coûté. Ce commerce diminua beaucoup celui d'Archangel; et c'est ce que voulait le fondateur, parceque Archangel est trop impraticable, trop éloigné de toutes les nations, et que le commerce qui se fait sous les yeux d'un souverain appliqué est toujours plus avantageux. Celui de la Livonie resta toujours sur le même pied. La Russie, en général, a trafiqué avec succès; mille à douze cents vaisseaux sont entrés tous les ans dans ses ports; et Pierre a su joindre l'utilité à la gloire.

CHAPITRE XIII.

Des lois.

On sait que les bonnes lois sont rares, mais que leur exécution l'est encore davantage. Plus un état est vaste et composé de nations diverses, plus il est difficile de les réunir par une même jurisprudence. Le pere du czar Pierre avait fait rédiger un code sous le titre d'Oulogénie; il était même imprimé; mais il s'en fallait beaucoup qu'il pût suffire.

Pierre avait, dans ses voyages, amassé des matériaux pour rebâtir ce grand édifice qui croulait de toutes parts : il tira des instructions du Danemarck, de la Suede, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France, et prit de ces différentes nations ce qu'il crut qui convenait à la sienne.

Il y avait une cour de boyards qui décidait en dernier ressort des affaires contentieuses. Le rang et la naissance y donnaient séance ; il fallait que la science la donnât : cette cour fut cassée.

Il créa un procureur général, auquel il joignit quatre assesseurs dans chacun des gouvernements de l'empire : ils furent chargés de veiller à la conduite des juges, dont les sentences ressortirent au sénat qu'il établit : chacun de ces juges fut pourvu d'un exemplaire de l'Oulogénie, avec les additions et les changements nécessaires, en attendant qu'on pût rédiger un corps complet de lois.

Il défendit à tous ces juges, sous peine de mort, de recevoir ce que nous appelons des épices : elles sont médiocres chez nous ; mais il serait bon qu'il n'y en eût point. Les grands frais de notre justice sont les salaires des subalternes, la multiplicité des écritures, et sur-tout cet usage onéreux dans les procédures, de composer les lignes de trois mots, et d'accabler ainsi sous un tas immense de papiers les fortunes des citoyens. Le czar eut soin que les frais fussent médiocres et la justice prompte. Les juges, les greffiers, eurent des appointements du trésor public, et n'acheterent point leurs charges.

Ce fut principalement dans l'année 1718, pendant qu'il instruisait solennellement le procès de son fils,

qu'il fit ces réglements. La plupart des lois qu'il porta furent tirées de celles de la Suede; et il ne fit point de difficulté d'admettre, dans les tribunaux, les prisonniers suédois instruits de la jurisprudence de leur pays, et qui, ayant appris la langue de l'empire, voulurent rester en Russie.

Les causes des particuliers ressortirent au gouverneur de la province et à ses assesseurs; ensuite on pouvait en appeler au sénat: et si quelqu'un, après avoir été condamné par le sénat, en appelait au czar même, il était déclaré digne de mort, en cas que son appel fût injuste. Mais, pour tempérer la rigueur de cette loi, il créa un maître général des requêtes, qui recevait les placets de tous ceux qui avaient au sénat, ou dans les cours inférieures, des affaires sur lesquelles la loi ne s'était pas encore expliquée.

Enfin il acheva, en 1722, son nouveau code, et il défendit, sous peine de mort, à tous les juges de s'en écarter, et de substituer leur opinion particuliere à la loi générale. Cette ordonnance terrible fut affichée, et l'est encore dans tous les tribunaux de l'empire.

Il créait tout; il n'y avait pas jusqu'à la société qui ne fût son ouvrage. Il régla les rangs entre les hommes suivant leurs emplois, depuis l'amiral et le maréchal jusqu'à l'enseigne, sans aucun égard pour la naissance.

Ayant toujours dans l'esprit, et voulant apprendre à sa nation que des services étaient préférables à des aïeux, les rangs furent aussi fixés pour les femmes; et quiconque, dans une assemblée, prenait

une place qui ne lui était pas assignée, payait une amende.

Par nn réglement plus ntile, tout soldat qui devenait officier devenait gentilhomme, et tout boyard flétri par la justice devenait roturier.

Après la rédaction de ces lois et de ces réglements, il arriva que l'augmentation du commerce, l'accroissement des villes et des richesses, la popnlation de l'empire, les nouvelles entreprises, la création de nouveaux emplois, amenerent nécessairement une multitude d'affaires nouvelles et de cas imprévns, qui tous étaient la suite des succès même de Pierre dans la réforme générale de ses états.

L'impératrice Élisabeth acheva le corps des lois que son pere avait commencé, et ces lois se sont ressenties de la douceur de son regne.

CHAPITRE XIV.

De la religion.

Dans ce temps-là même, Pierre travaillait plus que jamais à la réforme du clergé. Il avait aboli le patriarchat, et cet acte d'autorité ne lui avait pas gagné les cœurs des ecclésiastiques. Il voulait que l'administration impériale fût toute puissante, et que l'administration ecclésiastique fût respectée et obéissante. Son dessein était d'établir un conseil de religion toujours subsistant, qui dépendit du souverain, et qui ne donnât de lois à l'Église que celles qui seraient approuvées par le maître de l'é-

tat, dont l'Église fait partie. Il fut aidé, dans cette entreprise, par un archevêque de Novogorod, nommé Théophane Procop, ou Procopvitz, c'est-à-dire fils de Procop.

Ce prélat était savant et sage; ses voyages en diverses parties de l'Europe l'avaient instruit des abus qui y regnent; le czar, qui en avait été témoin lui-même, avait, dans tous ses établissements, ce grand avantage, de pouvoir, sans contradiction, choisir l'utile et éviter le dangereux. Il travailla lui-même, en 1718 et 1719, avec cet archevêque. Un synode perpétuel fut établi, composé de douze membres, soit évêques, soit archimandrites, tous choisis par le souverain. Ce college fut augmenté depuis jusqu'à quatorze.

Les motifs de cet établissement furent expliqués par le czar dans un discours préliminaire : le plus remarquable, et le plus grand de ces motifs, est « qu'on n'a point à craindre, sous l'administration « d'un college de prêtres, les troubles et les soulè- « vements qui pourraient arriver sous le gouverne- « ment d'un seul chef ecclésiastique; que le peuple, « toujours enclin à la superstition, pourrait, en « voyant d'un côté un chef de l'état, et de l'autre « un chef de l'église, imaginer qu'il y a en effet « deux puissances. » Il cite, sur ce point important, l'exemple des longues divisions entre l'empire et le sacerdoce, qui ont ensanglanté tant de royaumes.

Il pensait et il disait publiquement que l'idée de deux puissances, fondées sur l'allégorie de deux épées qui se trouverent chez les apôtres, était une idée absurde.

Le czar attribua à ce tribunal le droit de régler toute la discipline ecclésiastique, l'examen des mœurs et de la capacité de ceux qui sont nommés aux évêchés par le souverain, le jugement définitif des causes religieuses, dans lesquelles on appelait autrefois au patriarche, la connaissance des revenus des monasteres et des distributions des aumônes.

Cette assemblée eut le titre de *très saint synode*, titre qu'avaient pris les patriarches. Ainsi le czar rétablit en effet la dignité patriarchale, partagée en quatorze membres, mais tous dépendants du souverain, et tous faisant serment de lui obéir, serment que les patriarches ne faisaient pas. Les membres de ce sacré synode assemblés avaient le même rang que les sénateurs; mais anssi ils dépendaient du prince, ainsi que le sénat.

Cette nouvelle administration, et le nouveau code ecclésiastique, ne furent en vigueur, et ne reçurent une forme constante que quatre ans après, en l'année 1722. Pierre voulut d'abord que le synode lui présentât ceux qu'il jugerait les plus dignes des prélatures. L'empereur choisissait un évêque, et le synode le sacrait. Pierre présidait souvent à cette assemblée. Un jour qu'il s'agissait de présenter un évêque, le synode remarqua qu'il n'avait encore que des ignorants à présenter au czar: *Hé bien!* dit-il, *il n'y a qu'à choisir le plus honnête homme; cela vaudra bien un savant.*

Il est à remarquer que, dans l'église grecque, il n'y a point de ce que nous appelons *abbés séculiers:* le petit collet n'y est connu que par son ridicule; mais, par un autre abus, puisqu'il faut que

tout soit abus dans le monde, les prélats sont tirés de l'ordre monastique. Les premiers moines n'étaient que des séculiers, les uns dévots, les autres fanatiques, qui se retiraient dans des déserts : ils furent rassemblés enfin par saint Basile, reçurent de lui une regle, firent des vœux, et furent comptés pour le dernier ordre de la hiérarchie, par lequel il faut commencer pour monter aux dignités. C'est ce qui remplit de moines la Grece et l'Asie. La Russie en était inondée : ils étaient riches, puissants ; et, quoique très ignorants, ils étaient, à l'avènement de Pierre, presque les seuls qui sussent écrire : ils en avaient abusé dans les premiers temps, où ils furent si étonnés et si scandalisés des innovations que faisait Pierre en tout genre. Il avait été obligé, en 1703, de défendre l'encre et les plumes aux moines : il fallait une permission expresse de l'archimandrite, qui répondait de ceux à qui il la donnait.

Pierre voulut que cette ordonnance subsistât. Il avait voulu d'abord qu'on n'entrât dans l'ordre monastique qu'à l'âge de cinquante ans ; mais c'était trop tard ; la vie de l'homme est trop courte, on n'avait pas le temps de former des évêques : il régla, avec son synode, qu'il serait permis de faire un moine à trente ans passés, mais jamais au-dessous ; défense aux militaires et aux cultivateurs d'entrer jamais dans un couvent, à moins d'un ordre exprès de l'empereur ou du synode : jamais un homme marié ne peut être reçu dans un monastere, même après le divorce, à moins que sa femme ne se fasse aussi religieuse de son plein consentement, et qu'ils n'aient point d'enfants. Quiconque est au service

de l'état ne peut se faire moine, à moins d'une permission expresse. Tout moine doit travailler de ses mains à quelque métier. Les religieuses ne doivent jamais sortir de leur monastere; on leur donne la tonsure à l'âge de cinquante ans, comme aux diaconesses de la primitive église; et si, avant d'avoir reçu la tonsure, elles veulent se marier, non seulement elles le peuvent, mais on les y exhorte: réglement admirable dans un pays où la population est beaucoup plus nécessaire que les monasteres.

Pierre voulut que ces malheureuses filles, que Dieu a fait naître pour peupler l'état, et qui, par une dévotion mal entendue, ensevelissent dans les cloîtres la race dont elles devaient être meres, fussent du moins de quelque utilité à la société qu'elles trahissent: il ordonna qu'elles fussent toutes employées à des ouvrages de la main convenables à leur sexe. L'impératrice Catherine se chargea de faire venir des ouvrieres du Brabant et de la Hollande; elles les distribua dans les monasteres, et on y fit bientôt des ouvrages dont Catherine et les dames de la cour se parerent.

Il n'y a peut-être rien au monde de plus sage que toutes ces institutions; mais ce qui mérite l'attention de tous les siecles, c'est le réglement que Pierre porta lui-même, et qu'il adressa au synode, en 1724. Il fut aidé en cela par Théophane Procopvitz. L'ancienne institution ecclésiastique est très savamment expliquée dans cet écrit; l'oisiveté monacale y est combattue avec force; le travail non seulement recommandé, mais ordonné; et la principale occupation doit être de servir les pauvres: il ordonne que

les soldats invalides soient répartis dans les couvents; qu'il y ait des religieux préposés pour avoir soin d'eux; que les plus robustes cultivent les terres appartenantes aux couvents; il ordonne la même chose dans les monasteres des filles; les plus fortes doivent avoir soin des jardins; les autres doivent servir les femmes et les filles malades qu'on amene du voisinage dans le convent. Il entre dans les plus petits détails de ces différents services: il destine quelques monasteres de l'un et de l'autre sexe à recevoir les orphelins et à les élever.

Il semble, en lisant cette ordonnance de Pierre-le-Grand, du 31 janvier 1724, qu'elle soit composée à la fois par un ministre d'état et par un pere de l'église.

Presque tous les usages de l'église russe sont différents des nôtres. Dès qu'un homme est sous-diacre parmi nous, le mariage lui est interdit; et c'est un sacrilege pour lui de servir à peupler sa patrie. Au contraire, sitôt qu'un homme est ordonné sous-diacre en Russie, on l'oblige de prendre une femme: il devient prêtre, archiprêtre; mais, pour devenir évêque, il faut qu'il soit veuf et moine.

Pierre défendit à tous les curés d'employer plus d'un de leurs enfants au service de leur église, de peur qu'une famille trop nombreuse ne tyrannisât la paroisse; et il ne leur fut permis d'employer plus d'un de leurs enfants, que quand la paroisse le demanderait elle-même. On voit que, dans les plus petits détails de ces ordonnances ecclésiastiques, tout est dirigé au bien de l'état, et qu'on prend toutes les mesures possibles pour que les prêtres

soient considérés sans être dangereux, et qu'ils ne soient ni avilis ni puissants.

Je trouve dans des mémoires curieux, composés par un officier fort aimé de Pierre-le-Grand, qu'un jour on lisait à ce prince le chapitre du *Spectateur anglais*, qui contient un parallele entre lui et Louis XIV : il dit, après l'avoir écouté : « Je ne crois « pas mériter la préférence qu'on me donne sur ce « monarque : mais j'ai été assez heureux pour lui « être supérieur dans un point essentiel ; j'ai forcé « mon clergé à l'obéissance et à la paix, et Louis XIV « s'est laissé subjuguer par le sien. »

Un prince, qui passait les jours au milieu des fatigues de la guerre, et les nuits à rédiger tant de lois, à policer un si vaste empire, à conduire tant d'immenses travaux dans l'espace de deux mille lieues, avait besoin de délassements. Les plaisirs ne pouvaient être alors ni aussi nobles, ni aussi délicats, qu'ils le sont devenus depuis. Il ne faut pas s'étonner si Pierre s'amusait à sa fête des cardinaux dont nous avons déja parlé, et à quelques autres divertissements de cette espece ; ils furent quelquefois aux dépens de l'église romaine, pour laquelle il avait une aversion très pardonnable à un prince du rite grec, qui veut être le maître chez lui. Il donna aussi de pareils spectacles aux dépens des moines de sa patrie, mais des anciens moines qu'il voulait rendre ridicules, tandis qu'il réformait les nouveaux.

Nous avons déja vu qu'avant qu'il promulguât ses lois ecclésiastiques il avait créé pape un de ses fous, et qu'il avait célébré la fête du conclave. Ce fou, nommé Sotof, était âgé de quatre-vingt-quatre

ans. Le czar imagina de lui faire épouser une veuve de son âge, et de célébrer solennellement cette noce : il fit faire l'invitation par quatre begues ; des vieillards décrépits conduisaient la mariée ; quatre des plus gros hommes de Russie servaient de coureurs : la musique était sur un char conduit par des ours, qu'on piquait avec des pointes de fer, et qui, par leurs mugissements, formaient une basse digne des airs qu'on jouait sur le chariot. Les mariés furent bénis dans la cathédrale par un prêtre aveugle et sourd, à qui on avait mis des lunettes. La procession, le mariage, le repas des noces, le déshabillé des mariés, la cérémonie de les mettre au lit, tout fut également convenable à la bouffonnerie de ce divertissement.

Une telle fête nous paraît bien bizarre ; mais l'est-elle plus que nos divertissements du carnaval ? est-il plus beau de voir cinq cents personnes portant sur le visage des masques hideux, et sur le corps des habits ridicules, sauter toute une nuit dans une salle sans se parler ?

Nos ancienues fêtes des fous, et de l'âne, et de l'abbé des cornards, dans nos églises, étaient-elles plus majestueuses ? et nos comédies de la *Mere sotte* montraient-elles plus de génie ?

CHAPITRE XV.

Des négociations d'Aland. De la mort de Charles XII. De la paix de Neustadt.

Ces travaux immenses du czar, ce détail de tout l'empire russe, et le malheureux procès du prince Alexis, n'étaient pas les seules affaires qui l'occupassent : il fallait se couvrir au dehors, en réglant l'intérieur de ses états. La guerre continuait toujours avec la Suede, mais mollement, et ralentie par les espérances d'une paix prochaine.

Il est constant que, dans l'année 1717, le cardinal Alberoni, premier ministre de Philippe V, roi d'Espagne, et le baron de Gortz, devenu maître de l'esprit de Charles XII, avaient voulu changer la face de l'Europe, en réunissant Pierre avec Charles, en détrônant le roi d'Angleterre George I, en rétablissant Stanislas en Pologne, tandis qu'Alberoni donnerait à Philippe son maître la régence de la France. Gortz s'était, comme on a vu, ouvert au czar même. Alberoni avait entamé une négociation avec le prince Kourakin, ambassadeur du czar à la Haye, par l'ambassadeur d'Espagne Baretti Landi, mantouan, transplanté en Espagne, ainsi que le cardinal.

C'étaient des étrangers qui voulaient tout bouleverser pour des maîtres dont ils n'étaient pas nés sujets, ou plutôt pour eux-mêmes. Charles XII donna dans tous ces projets, et le czar se contenta de

les examiner. Il n'avait fait, dès l'année 1716, que de faibles efforts contre la Suede, plutôt pour la forcer à acheter la paix par la cession des provinces qu'il avait conquises, que pour achever de l'accabler.

Déja l'activité du baron de Gortz avait obtenu du czar qu'il envoyât des plénipotentiaires dans l'isle d'Aland, pour traiter de cette paix. L'écossais Bruce, grand maître d'artillerie en Russie, et le célebre Osterman, qui depuis fut à la tête des affaires, arriverent au congrès précisément dans le temps qu'on arrêtait le czarovitz dans Moscou. Gortz et Gyllembourg étaient déja au congrès de la part de Charles XII; tous deux impatients d'unir ce prince avec Pierre, et de se venger du roi d'Angleterre. Ce qui était étrange, c'est qu'il y avait un congrès et point d'armistice. La flotte du czar croisait toujours sur les côtes de Suede, et faisait des prises: il prétendait par ces hostilités accélérer la conclusion d'une paix si nécessaire à la Suede, et qui devait être si glorieuse à son vainqueur.

Déja, malgré les petites hostilités qui duraient encore, toutes les apparences d'une paix prochaine étaient manifestes. Les préliminaires étaient des actions de générosité qui font plus d'effet que des signatures. Le czar renvoya sans rançon le maréchal Renschild, que lui-même avait fait prisonnier, et le roi de Suede rendit de même les généraux Trubetskoy et Gollovin, prisonniers en Suede depuis la journée de Nerva.

Les négociations avançaient; tout allait changer dans le nord. Gortz proposait au czar l'acquisition

du Meklenbourg. Le duc Charles, qui possédait ce duché, avait épousé une fille du czar Ivan, frere aîné de Pierre. La noblesse de son pays était soulevée contre lui. Pierre avait une armée dans le Meklenbourg, et prenait le parti du prince qu'il regardait comme son gendre. Le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, se déclarait pour la noblesse; c'était encore une maniere de mortifier le roi d'Angleterre, en assurant le Meklenbourg à Pierre déja maître de la Livonie, et qui allait devenir plus puissant en Allemagne qu'aucun électeur. On donnait en équivalent au duc de Meklenbourg le duché de Courlande et une partie de la Prusse, aux dépens de la Pologne à laquelle on rendait le roi Stanislas. Brême et Verden devaient revenir à la Suede; mais on ne pouvait en dépouiller le roi George I que par la force des armes. Le projet de Gortz était donc, comme on l'a déja dit, que Pierre et Charles XII, unis non seulement par la paix, mais par une alliance offensive, envoyassent en Écosse une armée. Charles XII, après avoir conquis la Norvege, devait descendre en personne dans la Grande-Bretagne, et se flattait d'y faire un nouveau roi, après en avoir fait un en Pologne. Le cardinal Alberoni promettait des subsides à Pierre et à Charles. Le roi George en tombant entraînait probablement dans sa chûte le régent de France son allié, qui, demeurant sans support, était livré à l'Espagne triomphante et à la France soulevée.

Alberoni et Gortz se croyaient sur le point de bouleverser l'Europe d'un bout à l'autre. Une balle de coulevrine, lancée au hasard des bastions de Fre-

derichsall en Norvege, confondit tous ces projets; Charles XII fut tué, la flotte d'Espagne fut battue par les Anglais, la conjuration fomentée en France découverte et dissipée, Alberoni chassé d'Espagne, Gortz décapité à Stockholm; et de toute cette ligne terrible, à peine commencée, il ne resta de puissant que le czar, qui, ne s'étant compromis avec personne, donna la loi à tons ses voisins.

Toutes les mesures furent changées en Suede après la mort de Charles XII: il avait été despotique; et on n'élut sa sœur Ulrique reine qu'à condition qu'elle renoncerait au despotisme. Il avait voulu s'unir avec le czar contre l'Angleterre et ses alliés, et le nouveau gouvernement suédois s'unit avec ses alliés contre le czar.

Le congrès d'Aland ne fut pas à la vérité rompu; mais la Suede, lignée avec l'Angleterre, espéra que des flottes anglaises, envoyées dans la Baltique, lui procureraient nne paix plus avantageuse. Les troupes hanovriennes entrerent dans les états du duc de Meklenbourg; mais les tronpes dn czar les en chasserent.

Il entretenait aussi un corps de tronpes en Pologne, qui en imposait à la fois aux partisans d'Auguste et à ceux de Stanislas; et à l'égard de la Snede, il tenait une flotte prête, qui devait on faire une descente sur les côtes, ou forcer le gouvernement suédois à ne pas faire languir le congrès d'Aland. Cette flotte fut composée de donze grands vaisseaux de ligne, de plusieurs du second rang, de frégates et de galeres: le czar en était le vice-amiral, commandant toujours sous l'amiral Apraxin.

Une escadre de cette flotte se signala d'abord contre une escadre suédoise, et, après nn combat opiniâtre, prit un vaisseau et deux frégates. Pierre, qui encourageait par tous les moyens possibles la marine qu'il avait créée, donna soixante mille livres de notre monnaie aux officiers de l'escadre, des médailles d'or, et sur-tout des marques d'honneur.

Dans ce temps-là même la flotte anglaise, sous le commandement de l'amiral Norris, entra dans la mer Baltique pour favoriser les Suédois. Pierre eut assez de confiance dans sa nouvelle marine pour ne pas se laisser imposer par les Anglais; il tint hardiment la mer, et envoya demander à l'amiral anglais s'il venait simplement comme ami des Suédois, ou comme ennemi de la Russie. L'amiral répondit qu'il n'avait point encore d'ordre positif. Pierre, malgré cette réponse équivoque, ne laissa pas de tenir la mer.

Les Anglais en effet n'étaient venus que dans l'intention de se montrer, et d'engager le czar par ces démonstrations à faire aux Suédois des conditions de paix acceptables. L'amiral Norris alla à Copenhague, et les Russes firent quelques descentes en Suede dans le voisinage même de Stockholm: ils ruinerent des forges de cuivre; ils brûlerent près de quinze mille maisons, et causerent assez de mal pour faire souhaiter aux Suédois que la paix fût incessamment conclue.

En effet, la nouvelle reine de Suede pressa le renouvellement des négociations; Osterman même fut envoyé à Stockholm: les choses resterent dans cet état pendant toute l'année 1719.

L'année suivante, le prince de Hesse, mari de la

reine de Suede, devenu roi de son chef, par la cession de sa femme, commença son regne par l'envoi d'un ministre à Pétersbourg, pour hâter cette paix tant desirée : mais au milieu de ces négociations la guerre dnrait toujours.

La flotte anglaise se joignit à la suédoise, mais sans commettre encore d'hostilités ; il n'y avait point de rupture déclarée entre la Russie et l'Angleterre : l'amiral Norris offrait la médiation de son maître, mais il l'offrait à main armée ; et cela même arrêtait les négociations. Telle est la situation des côtes de la Suede et de celles des nouvelles provinces de Russie sur la mer Baltique, qne l'on peut aisément insulter celles de Suede, et que les autres sont d'un abord très difficile. Il y parut bien, lorsque l'amiral Norris, ayant levé le masque, fit enfin nne descente, conjointement avec les Suédois, dans une petite isle de l'Estonie, nommée Narguen, appartenante au czar: ils brûlerent nne cabane ; mais les Russes dans le même temps descendirent vers Vasa, brûlerent quarante et un villages et plns de mille maisons, et causerent dans tout le pays un dommage inexprimable. Le prince Gallitzin prit quatre frégates snédoises à l'abordage ; il semblait que l'amiral anglais ne fût venn que pour voir de ses yeux à quel point le czar avait rendu sa marine redoutable. Norris ne fit presque que se montrer à ces mêmes mers snr lesquelles on menait les quatre frégates suédoises en triomphe au port de Cronslot devant Pétersbourg. Il paraît qne les Anglais en firent trop s'ils n'étaient que médiateurs, et trop pen s'ils étaient ennemis.

Enfin le nouvean roi de Suede demanda une sus-

pension d'armes ; et n'ayant pu réussir jusqu'alors par les menaces de l'Angleterre, il employa la médiation du duc d'Orléans, régent de France. Ce prince, allié de la Russie et de la Suede, eut l'honneur de la conciliation : il envoya Campredon plénipotentiaire à Pétersbourg, et de là à Stockholm. Le congrès s'assembla dans Neustadt, petite ville de Finlande ; mais le czar ne voulut accorder l'armistice que quand on fut sur le point de conclure et de signer. Il avait une armée en Finlande prête à subjuguer le reste de cette province : ses escadres menaçaient continuellement la Suede ; il fallait que la paix ne se fît que suivant ses volontés. On souscrivit enfin à tout ce qu'il voulut : on lui céda à perpétuité tout ce qu'il avait conquis, depuis les frontieres de la Courlande jusqu'au fond du golfe de Finlande, et par-delà encore, le long du pays de Kexholm, et cette lisiere de la Finlande même qui se prolonge des environs de Kexholm au nord : ainsi il resta souverain reconnu de la Livonie, de l'Estonie, de l'Ingrie, de la Carélie, du pays de Vibourg, et des isles voisines qui lui assuraient encore la domination de la mer, comme les isles d'Oesel, de Dago, de Mône, et beaucoup d'autres. Le tout formait une étendue de trois cents lieues communes sur des largeurs inégales, et composait un grand royaume, qui était le prix de vingt années de peines.

Cette paix de Neustadt fut signée le 10 septembre 1721 n. st., par son ministre Osterman et le général Bruce.

Pierre eut d'autant plus de joie que, se voyant

délivré de la nécessité d'entretenir de grandes armées vers la Suede, libre d'inquiétude avec l'Angleterre et avec ses voisins, il se voyait en état de se livrer tout entier à la réforme de son empire, déja si bien commencée, et à faire fleurir en paix les arts et le commerce, introduits par ses soins avec tant de travaux.

Dans les premiers transports de sa joie, il écrivit à ses plénipotentiaires : « Vous avez dressé le traité « comme si nous l'avions rédigé nous-mêmes, et si « nous vous l'avions envoyé pour le faire signer aux « Suédois ; ce glorieux évènement sera toujours pré- « sent à notre mémoire. »

Des fêtes de toute espece signalerent la satisfaction des peuples dans tout l'empire, et sur-tout à Pétersbourg. Les pompes triomphales que le czar avait étalées pendant la guerre, n'approchaient pas des réjouissances paisibles au-devant desquelles tous les citoyens allaient avec transport : cette paix était le plus beau de ses triomphes ; et ce qui plut bien plus encore que toutes ces fêtes éclatantes, ce fut une rémission entiere pour tous les coupables détenus dans les prisons, et l'abolition de tout ce qu'on devait d'impôts au trésor du czar dans toute l'étendue de l'empire, jusqu'au jour de la publication de la paix. On brisa les chaînes d'une foule de malheureux : les voleurs publics, les assassins, les criminels de lese-majesté, furent seuls exceptés.

Ce fut alors que le sénat et le synode décernerent à Pierre les titres de *grand*, d'*empereur*, et de *pere de la patrie*. Le chancelier Golofkin porta la parole, au nom de tous les ordres de l'état, dans l'église ca-

thedrale : les sénateurs crierent ensuite trois fois : *Vive notre empereur et notre pere !* et ces acclamations furent suivies de celles du peuple. Les ministres de France, d'Allemagne, de Pologne, de Danemarck, de Hollande, le féliciterent le même jour, le nommerent de ces titres qu'on venait de lui donner, et reconnurent empereur celui qu'on avait déja désigné publiquement par ce titre en Hollande, après la bataille de Pultava. Les noms de *pere* et de *grand* étaient des noms glorieux que personne ne pouvait lui disputer en Europe ; celui d'*empereur* n'était qu'un titre honorifique décerné par l'usage à l'empereur d'Allemagne, comme roi titulaire des Romains ; et ces appellations demandent du temps pour être formellement usitées dans les chancelleries des cours, où l'étiquette est différente de la gloire. Bientôt après, Pierre fut reconnu empereur par toute l'Europe, excepté par la Pologne, que la discorde divisait toujours, et par le pape, dont le suffrage est devenu fort inutile, depuis que la cour romaine a perdu son crédit à mesure que les nations se sont éclairées.

CHAPITRE XVI.

Des conquêtes en Perse.

La situation de la Russie est telle, qu'elle a nécessairement des intérêts à ménager avec tous les peuples qui habitent vers le cinquantieme degré de latitude. Quand elle fut mal gouvernée, elle fut en

proie tour à tour aux Tartares, aux Suédois, aux Polonais; et sous un gouvernement ferme et vigoureux elle fût redoutable à toutes les nations. Pierre avait commencé son regne par un traité avantageux avec la Chine: il avait à la fois combattu les Suédois et les Turcs; il finit par conduire des armées en Perse.

La Perse commençait à tomber dans cet état déplorable où elle est encore de nos jours. Qu'on se figure la guerre de trente ans dans l'Allemagne, les temps de la fronde, les temps de la Saint-Barthelemi, de Charles VI, et du roi Jean en France, les guerres civiles d'Angleterre, la longue dévastation de la Russie entiere par les Tartares, ou ces mêmes Tartares envahissant la Chine; on aura quelque idée des fléaux qui ont désolé la Perse.

Il suffit d'un prince faible et inappliqué, et d'un sujet puissant et entreprenant, pour plonger un royaume entier dans cet abyme de désastres. Le sha ou shac, ou sophi de Perse Husseiu, descendant du grand Sha-Abas, était alors sur le trône: il se livrait à la mollesse; son premier ministre commit des injustices et des cruautés que la faiblesse d'Hussein toléra: voilà la source de quarante ans de carnage.

La Perse, de même que la Turquie, a des provinces différemment gouvernées: elle a des sujets immédiats, des vassaux, des princes tributaires, des peuples même à qui la cour payait un tribut sous le nom de pensiou ou de subside; tels étaient, par exemple, les peuples du Daguestau, qui habitaient les branches du mont Caucase, à l'occident de la mer Caspienne: ils faisaient autrefois partie de l'an-

cienne Albanie; car tous les peuples ont changé leurs noms et leurs limites: ces peuples s'appellent anjourd'hui les Lesguis; ce sont des montagnards plutôt sous la protection que sous la domination de la Perse: on leur payait des subsides ponr défendre ces frontieres.

A l'autre extrémité de l'empire, vers les Indes, était le prince de Candahar, qui commandait à la milice des Aguans. Ce prince était un vassal de la Perse, comme les hospodars de Valachie et de Moldavie sont vassaux de l'empire turc: ce vasselage n'est point héréditaire; il ressemble parfaitement aux anciens fiefs établis dans l'Europe par les especes de Tartares qui bouleverserent l'empire romain. La milice des Aguans, gouvernée par le prince de Candahar, était celle de ces mêmes Albanois des côtes de la mer Caspienne, voisins du Daguestan, mêlés de Circasses et de Géorgiens, pareils aux anciens mamelucs qui subjuguerent l'Egypte: on les appela les Aguans par corruption. Timur, que nous nommons Tamerlan, avait mené cette milice dans l'Inde, et elle resta établie dans cette province de Candahar, qui tantôt appartint à l'Inde, tantôt à la Perse. C'est par ces Aguans et par ces Lesguis que la révolution commença.

Myr Veitz, ou Mirivitz, intendant de la province, préposé uniquement à la levée des tributs, assassina le prince de Candahar, souleva la milice, et fut maître dn Candahar jusqn'à sa mort, arrivée en 1717. Son frere lui succéda paisiblement, en payant un léger tribut à la Porte persane: mais le fils de Mirivitz, né avec la même ambition que son pere, assas-

sina son oncle, et voulut devenir un conquérant. Ce jeune homme s'appelait Myr Mahmoud; mais il ne fut connu en Europe que sous le nom de son pere, qui avait commencé la rebellion. Mahmond joignit à ses Aguans ce qu'il put ramasser de Guebres, anciens Perses dispersés autrefois par le calife Omar, toujours attachés à la religion des mages, si florissante autrefois sous Cyrus, et toujours ennemis secrets des nouveaux Persans. Enfin il marcha dans le cœur de la Perse à la tête de cent mille combattants.

Dans le même temps les Lesgnis ou Albanois, à qui le malheur des temps n'avait pas permis qu'on payât leurs subsides, descendirent en armes de leurs montagnes; de sorte que l'incendie s'alluma des deux bouts de l'empire jusqu'à la capitale.

Ces Lesguis ravagerent tout le pays qui s'étend le long du bord occidental de la mer Caspienne jusqu'à Derbent ou la porte de fer. Dans cette contrée qu'ils dévasterent est la ville de Shamachie, à quinze lieues communes de la mer: on prétend que c'est l'ancienne demeure de Cyrus, à laquelle les Grecs donnerent le nom de Cyropolis; car nous ne connaissons que par les Grecs la position et les noms de ce pays: et de même que les Persans n'eurent jamais de prince qu'ils appelassent Cyrus, ils eurent encore moins de ville qui s'appelât Cyropolis. C'est ainsi que les Juifs, qui se mêlerent d'écrire quand ils furent établis dans Alexandrie, imaginerent une ville de Scythopolis, bâtie, disaient-ils, par les Scythes auprès de la Judée: comme si les Scythes

et les anciens Juifs avaient pu donner des noms grecs à des villes.

Cette ville de Shamachie était opulente. Les Arméniens voisins de cette partie de la Perse y faisaient un commerce immense, et Pierre venait d'y établir à ses frais une compagnie de marchands russes qui commençait à être florissante. Les Lesguis surprirent la ville, la saccagerent, égorgerent tous les Russes qui trafiquaient sous la protection de sha Hussein, et pillerent leurs magasins, dont on fit monter la perte à près de quatre millions de roubles.

Pierre envoya demander satisfaction à l'empereur Hussein, qui disputait encore sa couronne, et au tyran Mahmoud qui l'usurpait. Hussein ne put lui rendre justice, et Mahmoud ne le voulut pas. Pierre résolut de se faire justice lui-même, et de profiter des désordres de la Perse.

Myr Mahmoud poursuivait toujonrs en Perse le cours de ses conquêtes. Le sophi, apprenant qne l'empereur de Russie se préparait à entrer dans la mer Caspienne, pour venger le meurtre de ses snjets égorgés dans Shamachie, le pria secrètement, par la voie d'un Arménien, de venir en même temps au secours de la Perse.

Pierre méditait depuis long-temps le projet de domiuer sur la mer Caspienne par nne puissante marine, et de faire passer par ses états le commerce de la Perse et d'une partie de l'Inde. Il avait fait sonder les profondeurs de cette mer, examiner les côtes et dresser des cartes exactes. Il partit donc pour la Perse le 15 mai 1722. Son épouse l'accompagna daus ce voyage comme dans les autres. On

descendit le Volga jusqu'à la ville d'Astracan. De là il courut faire rétablir les canaux qui devaient joindre la mer Caspienne, la mer Baltique et la mer Blanche ; ouvrage qui a été achevé en partie sous le regne de son petit-fils.

Pendant qu'il dirigeait ses ouvrages, son infanterie, ses munitions, étaient déja sur la mer Caspienne. Il avait vingt-deux mille hommes d'infanterie, neuf mille dragons, quinze mille Cosaques; trois mille matelots manœuvraient et pouvaient servir de soldats dans les descentes. La cavalerie prit le chemin de terre par des déserts où l'eau manque souvent ; et quand on a passé ces déserts, il faut franchir les montagnes du Caucase, où trois cents hommes pourraient arrêter une armée : mais, dans l'anarchie où était la Perse, on pouvait tout tenter.

Le czar vogua env. on cent lieues au midi d'Astracan jusqu'à la petite ville d'Andréhof. On est étonné de voir le nom d'André sur le rivage de la mer d'Hircanie ; mais quelques Géorgiens, autrefois espece de chrétiens, avaient bâti cette ville, et les Persans l'avaient fortifiée ; elle fut aisément prise. De là on s'avança toujours par terre dans le Daguestan ; on répandit des manifestes en persan et en turc : il était nécessaire de ménager la Porte ottomane, qui comptait parmi ses sujets non seulement les Circasses et les Géorgiens voisins de ce pays, mais encore quelques grands vassaux, rangés depnis pen sous la protection de la Turquie.

Entre autres il y en avait un fort puissant, nommé Mahmoud d'Utmich, qui prenait le titre de snltan, et qui osa attaquer les troupes de l'empereur

russe ; il fut défait entièrement, et la relation porte qu'on fit de son pays un feu de joie.

Bientôt Pierre arriva à Derbent, que les Persans et les Turcs appellent Demir-capi, la porte de fer : elle est ainsi nommée, parcequ'en effet il y avait une porte de fer du côté du midi. C'est une ville longue et étroite qui se joint par un bout à une branche escarpée du Caucase, et dont les murs sont baignés à l'autre bout par les vagues de la mer, qui s'élevent souvent au-dessus d'eux dans les tempêtes. Ces murs pourraient passer pour une merveille de l'antiquité, hauts de quarante pieds, et larges de six, flanqués de tours quarrées, à cinquante pieds l'une de l'autre : tout cet ouvrage paraît d'une seule piece ; il est bâti de grès et de coquillages broyés qui ont servi de mortier, et le tout forme une masse plus dur que le marbre : on peut y entrer par mer ; mais la ville du côté de terre paraît inexpugnable. Il reste encore les débris d'une ancienne muraille semblable à celle de la Chine, qu'on avait bâtie dans les temps de la plus haute antiquité : elle était prolongée des bords de la mer Caspienne à ceux de la mer Noire ; et c'était probablement un rempart élevé par les anciens rois de Perse contre cette foule de hordes barbares qui habitaient entre ces deux mers.

La tradition persane porte que la ville de Derbent fut en partie réparée et fortifiée par Alexandre. Arrien, Quinte-Curce, disent qu'en effet Alexandre fit relever cette ville : ils prétendent, à la vérité, que ce fut sur les bords du Tanaïs ; mais c'est que de leur temps les Grecs donnaient le nom de Tanaïs au fleu-

ve Cyrus, qui passe auprès de la ville. Il serait contradictoire qu'Alexandre eût bâti la porte caspienne sur un fleuve dont l'embouchure est dans le Pont-Euxin.

Il y avait autrefois trois ou quatre autres portes caspiennes en différents passages, toutes vraisemblablement construites dans la même vue : car tous les peuples qui habitent l'occident, l'orient et le septentrion de cette mer, ont toujours été des barbares redoutables au reste du monde, et c'est de là principalement que sont partis tous ces essaims de conquérants qui ont subjugué l'Asie et l'Europe.

Qu'il me soit permis de remarquer ici combien les auteurs se sont plu, dans tous les temps, à tromper les hommes, et combien ils ont préféré une vaine éloquence à la vérité. Quinte-Curce met dans la bouche de je ne sais quels Scythes un discours admirable, plein de modération et de philosophie, comme si les Tartares de ces climats eussent été autant de sages, et comme si Alexandre n'avait pas été le général nommé par les Grecs contre le roi de Perse, seigneur d'une grande partie de la Scythie méridionale et des Indes. Les rhéteurs qui ont cru imiter Quinte-Curce se sont efforcés de nous faire regarder ces sauvages du Caucase et des déserts, affamés de rapine et de carnage, comme les hommes du monde les plus justes ; ils ont peint Alexandre, vengeur de la Grece et vainqueur de celui qui voulait l'asservir, comme un brigand qui courait le monde sans raison et sans justice.

On ne songe pas que ces Tartares ne furent jamais que des destructeurs, et qu'Alexandre bâtit des

villes dans leur propre pays ; c'est en quoi j'oserais comparer Pierre-le-Grand à Alexandre : aussi actif, aussi ami des arts utiles, plus appliqué à la législation, il voulut changer comme lui le commerce du monde, et bâtit ou répara autant de villes qu'Alexandre.

Le gouverneur de Derbent, à l'approche de l'armée russe, ne voulut point soutenir de siege, soit qu'il crût ne pouvoir se défendre, soit qu'il préférât la protection de l'empereur Pierre à celle du tyran Mahmond ; il apporta les clefs d'argent de la ville et du château : l'armée entra paisiblement dans Derbent, et alla camper sur le bord de la mer.

L'usurpateur Mahmoud, déja maître d'une grande partie de la Perse, voulut en vain prévenir le czar et l'empêcher d'entrer dans Derbent. Il excita les Tartares voisins ; il accourut lui-même : mais Derbent était déja rendu.

Pierre ne put alors pousser plus loin ses conquêtes. Les bâtiments qui apportaient de nouvelles provisions, des recrues, des chevaux, avaient péri vers Astracan, et la saison s'avançait ; il retourna à Moscou, et y entra en triomphe : là, selon sa coutume, il rendit solennellement compte de son expédition au vice-czar Romadonoski, continuant jusqu'au bout cette singuliere comédie, qui, selon ce qui est dit dans son éloge prononcé à Paris à l'académie des sciences, aurait dû être jouée devant tous les monarques de la terre.

La Perse était encore partagée entre Hussein et l'usurpateur Mahmoud. Le premier cherchait à se faire un appui de l'empereur de Russie ; le second

craignait en lui un vengeur qui lui arracherait le fruit de sa rebellion. Mahmoud fit ce qu'il put pour soulever la Porte ottomane contre Pierre : il envoya une ambassade à Constantinople ; les princes du Daguestan, sous la protection du grand seigneur, dépouillés par les armes de la Russie, demanderent vengeance. Le divan craignit pour la Géorgie, que les Turcs comptaient au nombre de leurs états.

Le grand seigneur fut près de déclarer la guerre. La cour de Vienne et celle de Paris l'en empêcherent. L'empereur d'Allemagne notifia que si les Turcs attaquaient la Russie il serait obligé de la défendre. Le marquis de Bonac, ambassadeur de France à Constantinople, appuya habilement par ses représentations les menaces des Allemands : il fit sentir que c'était même l'intérêt de la Porte de ne pas souffrir qu'un rebelle usurpateur de la Perse enseignât à détrôner les souverains ; que l'empereur russe n'avait fait que ce que le grand seigneur aurait dû faire.

Pendant ces négociations délicates, le rebelle Myr Mahmoud s'était avancé aux portes de Derbent : il ravagea les pays voisins, afin que les Russes n'eussent pas de quoi subsister. La partie de l'ancienne Hircanie, aujourd'hui Guilan, fut saccagée ; et ces peuples désespérés se mirent d'eux-mêmes sous la protection des Russes, qu'ils regarderent comme leurs libérateurs.

Ils suivaient en cela l'exemple du sophi même. Ce malheureux monarque avait envoyé un ambassadeur à Pierre-le-Grand pour implorer solennelle-

ment son secours. A peine cet ambassadeur fut-il en route, que le rebelle Myr Mahmoud se saisit d'Ispahan et de la personne de son maître.

Le fils du sophi détrôné et prisonnier, nommé Thamaseb, échappa au tyran, rassembla quelques troupes, et combattit l'usurpateur. Il ne fut pas moins ardent que son pere à presser Pierre-le-Grand de le protéger, et envoya à l'ambassadeur les mêmes instructions que sha Hussein avait données.

Cet ambassadeur persan, nommé Ismaël-beg, n'était pas encore arrivé, et sa négociation avait déja reussi. Il sut, en abordant à Astracan, que le général Matufkin allait partir avec de nouvelles troupes pour renforcer l'armée du Daguestau. On n'avait point encore pris la ville de Baku ou Bachu, qui donne à la mer Caspienne le nom de mer de Bachu chez les Persans. Il donna au général russe une lettre pour les habitants, par laquelle il les exhortait, au nom de son maître, à se soumettre à l'empereur de Russie. L'ambassadeur continua sa route pour Pétersbourg, et le général Matufkin alla mettre le siege devant la ville de Bachu. L'ambassadeur persan arriva à sa cour en même temps que la nouvelle de la prise de la ville.

Cette ville est près de Shamachie, où les facteurs russes avaient été égorgés; elle n'est pas si peuplée ni si opulente que Shamachie, mais elle est renommée pour le naphte qu'elle fournit à toute la Perse. Jamais traité ne fut plutôt conclu que celui d'Ismaël-Beg: l'empereur Pierre, pour venger la mort de ses sujets, et pour secourir le sophi Tha-

maseb contre l'usurpateur, promettait de marcher en Perse avec des armées, et le nouveau sophi lui cédait non seulement les villes de Bachu et de Derbent, mais les provinces de Guilan, de Mazanderan, et d'Asterabath.

Le Guilan est, comme nous l'avons déja dit, l'Hircanie méridionale; le Mazanderan, qui la touche, est le pays des Mardes; Asterabath joint le Mazanderan; et c'etaient les trois provinces principales des anciens rois medes: de sorte que Pierre se voyait maître, par ses armes et par les traités, du premier royaume de Cyrus.

Il n'est pas inutile de dire que, dans les articles de cette convention, on régla le prix des denrées qu'on devait fournir à l'armée. Un chameau ne devait coûter que soixante francs de notre monnaie (douze roubles), la livre de pain ne revenait pas à cinq liards, la livre de bœuf à-peu-près à six: ce prix était une preuve évidente de l'abondance qu'on voyait en ces pays des vrais biens, qui sont ceux de la terre, et de la disette de l'argent, qui n'est qu'un bien de convention.

Tel était le sort misérable de la Perse, que le malheureux sophi Thamaseb, errant dans son royaume, poursuivi par le rebelle Mahmoud, assassin de son pere et de ses freres, était obligé de conjurer à la fois la Russie et la Turquie de vouloir bien prendre une partie de ses états pour lui conserver l'autre.

L'empereur Pierre, le sultan Achmet III, et le sophi Thamaseb, convinrent donc que la Russie garderait les trois provinces dont nous venons de par-

ler, et que la Porte ottomane aurait Casbin, Tauris, Erivan, outre ce qu'elle prenait alors sur l'usurpateur de la Perse. Ainsi ce beau royaume était à la fois démembré par les Russes, par les Turcs, et par les Persans même.

L'empereur Pierre régna ainsi jusqu'à sa mort du fond de la mer Baltique par-delà les bornes méridionales de la mer Caspienne. La Perse continua d'être la proie des révolutions et des ravages. Les Persans, auparavant riches et polis, furent plongés dans la misere et dans la barbarie, tandis que la Russie parvint de la pauvreté et de la grossièreté à l'opulence et à la politesse. Un seul homme, parcequ'il avait un génie actif et ferme, éleva sa patrie; et un seul homme, parcequ'il était faible et indolent, fit tomber la sienne.

Nous sommes encore très mal informés du détail de toutes les calamités qui ont désolé la Perse si long-temps. On a prétendu que le malheureux sha Hussein fut assez lâche pour mettre lui-même sa mitre persane, ce que nous appelons la couronne, sur la tête de l'usurpateur Mahmoud: on dit que ce Mahmoud tomba ensuite en démence; ainsi un imbécille et un fou décidèrent du sort de tant de milliers d'hommes. On ajoute que Mahmoud tua de sa main, dans un accès de folie, tous les fils et les neveux du sha Hussein, au nombre de cent, qu'il se fit réciter l'évangile de saint Jean sur la tête pour se purifier et pour se guérir. Ces contes persans ont été débités par nos moines, et imprimés à Paris.

Ce tyran, qui avait assassiné son oncle, fut enfin

assassiné à son tour par son neveu Eshreff, qui fut aussi cruel et aussi tyran que Mahmoud.

Le sha Thamaseb implora toujours l'assistance de la Russie. C'est ce même Thamaseb, ou Thamas, secouru depuis et rétabli par le célebre Kouli-kan, et ensuite détrôné par Kouli-kan même.

Ces révolutions, et les guerres que la Russie eut ensuite à soutenir contre les Turcs dont elle fut victorieuse, l'évacuation des trois provinces de Perse, qui coûtaient à la Russie beaucoup plus qu'elles ne rendaient, ne sont pas des évènements qui concernent Pierre-le-Grand; ils n'arriverent que plusieurs années après sa mort: il suffit de dire qu'il finit sa carriere militaire par ajouter trois provinces à son empire du côté de la Perse, lorsqu'il venait d'en ajouter trois autres vers les frontieres de la Snede.

CHAPITRE XVII.

Couronnement et sacre de l'impératrice Catherine I. Mort de Pierre-le Grand.

PIERRE, au retour de son expédition de Perse, se vit plus que jamais l'arbitre du nord. Il se déclara le protecteur de la famille de ce même Charles XII dont il avait été dix-huit ans l'ennemi. Il fit venir à la cour le duc de Holstein, neveu de ce monarque; il lui destina sa fille aînée, et se prépara dès-lors à soutenir ses droits sur le duché de Holstein-Sles-

vick ; il s'y engagea même dans nn traité d'alliance qn'il conclut avec la Suede.

Il continuait les travaux commencés dans toute l'étendue de ses états jusqu'an fond du Kamshatka ; et, ponr mieux diriger ces travaux, il établissait à Pétersbourg son académie des sciences. Les arts florissaient de tous côtés ; les mannfactures étaient encouragées, la marine augmentée, les armées bien entretenues, les lois observées : il jouïssait en paix de sa gloire ; il voulnt la partager d'nne maniere nonvelle avec celle qui, en réparant le malheur de la campagne du Pruth, avait, disait-il, contribué à cette gloire même.

Ce fut à Moscon qu'il fit couronner et sacrer sa femme Catherine, en présence de la duchesse de Courlande, fille de son frere aîné, et du duc de Holstein, qu'il allait faire son gendre. La déclaration qn'il publia mérite attention : on y rappelle l'usage de plusieurs rois chrétiens de faire conronner lenrs épouses ; on y rappelle les exemples des empereurs Basilide, Justinien, Héraclius, et Léon le philosophe. L'empereur y spécifie les services rendus à l'état par Catherine, et sur-tout dans la guerre contre les Turcs, lorsque son armée, réduite, dit-il, à vingt-denx mille hommes, en avait plus de deux cent mille à combattre. Il n'était point dit dans cette ordonnance que l'impératrice dût régner après lui ; mais il y préparait les esprits par cette cérémonie innsitée dans ses états.

Ce qni pouvait peut-être encore faire regarder Catherine comme destinée à posséder le trône après

son époux, c'est que lui-même marcha devant elle à pied, le jour du couronnement, en qualité de capitaine d'une nouvelle compagnie qu'il créa sous le nom de *chevaliers de l'impératrice*.

Quand on fut arrivé à l'église, Pierre lui posa la couronne sur la tête : elle voulut lui embrasser les genoux ; il l'en empêcha ; et, au sortir de la cathédrale, il fit porter le sceptre et le globe devant elle. La fête fut digne en tout d'un empereur. Pierre étalait dans les occasions d'éclat autant de magnificence qu'il mettait de simplicité dans sa vie privée.

Ayant couronné sa femme, il se résolut enfin à donner sa fille aînée Anne Petrona au duc de Holstein. Cette princesse avait beaucoup de traits de son pere ; elle était d'une taille majestueuse et d'une grande beauté. On la fiança au duc de Holstein, mais sans grand appareil : Pierre sentait déja sa santé très altérée ; et un chagrin domestique, qui peut-être aigrit encore le mal dont il mourut, rendit ces derniers temps de sa vie peu convenables à la pompe des fêtes.

Catherine avait un jeune chambellan (1). nommé Moëns de la Croix, né en Russie d'une famille flamande ; il était d'une figure distinguée : sa sœur, madame de Bale, était dame d'atour de l'impératrice : tous deux gouvernaient sa maison. On les accusa l'un et l'autre auprès de l'empereur ; ils furent mis en prison ; on leur fit leur procès pour avoir reçu des présents. Il avait été défendu, dès l'an 1714,

(1) Mémoires du comte de Bassevitz.

à tout homme en place d'en recevoir, sous peine d'infamie et de mort; et cette défense avait été plusieurs fois renouvelée.

Le frere et la sœur furent convaincus : tous ceux qui avaient ou acheté ou récompensé leurs services furent nommés dans la sentence, excepté le duc de Holstein et son ministre le comte de Bassevitz : il est vraisemblable même que des présents faits par ce prince à ceux qui avaient contribué à faire réussir son mariage ne furent pas regardés comme une chose criminelle.

Moëns fut condamné à perdre la tête, et sa sœur, favorite de l'impératrice, à recevoir onze coups de knout. Les deux fils de cette dame, l'un chambellan, et l'autre page, furent dégradés et envoyés en qualité de simples soldats dans l'armée de Perse.

Ces sévérités, qui révoltent nos mœurs, étaient peut-être nécessaires dans un pays où le maintien des lois semblait exiger une rigueur effrayante. L'impératrice demanda la grace de sa dame d'atour, et son mari irrité la refusa ; il cassa dans sa colere une glace de Venise, et dit à sa femme : « Tu vois « qu'il ne faut qu'un coup de ma main pour faire « rentrer cette glace dans la poussiere dont elle est « sortie ». Catherine le regarda avec une douleur attendrissante, et lui dit : « Hé bien ! vous avez cassé « ce qui faisait l'ornement de votre palais ; croyez-« vous qu'il en devienne plus beau ? » Ces paroles appaiserent l'empereur ; mais toute la grace que sa femme put obtenir de lui fut que sa dame d'atour ne recevrait que cinq coups de knout au lieu de onze.

Je ne rapporterais pas ce fait s'il n'était attesté par un ministre témoin oculaire, qui, lui-même ayant fait des présents au frere et à la sœur, fut peut-être une des principales causes de leur malheur. Ce fut cette aventure qui enhardit ceux qui jugent de tout avec malignité à débiter que Catherine hâta les jours d'un mari qui lui inspirait plus de crainte par sa colere que de reconnaissance par ses bienfaits.

On se confirma dans ces soupçons cruels par l'empressement qu'eut Catherine de rappeler sa dame d'atour immédiatement après la mort de son époux, et de lui donner toute sa faveur. Le devoir d'un historien est de rapporter ces bruits publics qui ont éclaté dans tous les temps et dans tous les états à la mort des princes enlevés par une mort prématurée, comme si la nature ne suffisait pas à nous détruire; mais le même devoir exige qu'on fasse voir combien ces bruits étaient téméraires et injustes.

Il y a une distance immense entre le mécontentement passager que peut causer un mari sévere, et la résolution désespérée d'empoisonner un époux et un maître auquel on doit tout. Le danger d'une telle entreprise eût été aussi grand que le crime. Il y avait alors un grand parti contre Catherine, en faveur du fils de l'infortuné czarovitz: cependant, ni cette faction, ni aucun homme de la cour, ne soupçonnerent Catherine, et les bruits vagues qui coururent ne furent que l'opinion de quelques étrangers mal instruits, qui se livrerent sans aucune raison à ce plaisir malheureux de supposer de grands cri-

mes à ceux qu'on croit intéressés à les commettre. Cet intérêt même était fort douteux dans Catherine; il n'était pas sûr qu'elle dût succéder : elle avait été couronnée, mais seulement en qualité d'épouse du souverain, et non comme devant être souveraine après lui.

La déclaration de Pierre n'avait ordonné cet appareil que comme une cérémonie, et non comme un droit de régner : elle rappelait les exemples des empereurs romains qui avaient fait couronner leurs épouses, et aucune d'elles ne fut maîtresse de l'empire. Enfin, dans le temps même de la maladie de Pierre, plusieurs crurent que la princesse Anne Petrona lui succéderait, conjointement avec le duc de Holstein son époux, ou que l'empereur nommerait son petit-fils pour son successeur : ainsi, bien loin que Catherine eût intérêt à la mort de l'empereur, elle avait besoin de sa conservation.

Il était constant que Pierre était attaqué depuis long-temps d'un abcès et d'une rétention d'urine qui lui causait des douleurs aiguës. Les eaux minérales d'Olonitz, et d'autres qu'il mit en usage, ne furent que d'inutiles secours : on le vit s'affaiblir sensiblement depuis le commencement de l'année 1724. Ses travaux, dont il ne se relâcha jamais, augmenterent son mal et hâterent sa fin : son état parut bientôt mortel ; il ressentit des chaleurs brûlantes qui le jetaient dans un délire presque continuel : il voulut écrire dans un moment d'intervalle que lui laisserent ses douleurs (1), mais sa main

(1) Mémoires manuscrits du comte de Bassevitz.

ne forma que des caractères inlisibles, dont on ne put déchiffrer que ces mots en russe : *Rendez tout à....*

Il cria qu'on fît venir la princesse Anne Petrona, à laquelle il vouloit dicter ; mais lorsqu'elle parut devant son lit il avoit déja perdu la parole, et il tomba dans une agonie qui dura seize heures. L'impératrice Catherine n'avait pas quitté son chevet depuis trois nuits : il mourut enfin entre ses bras le 28 janvier, vers les quatre heures du matin.

On porta son corps dans la grand salle du palais, suivi de toute la famille impériale, du sénat, de toutes les personnes de la premiere distinction, et d'une foule de peuple : il fut exposé sur un lit de parade, et tout le monde eut la liberté de l'approcher et de lui baiser la main, jusqu'au jour de son enterrement, qui se fit le $\frac{10}{21}$ mars 1725.

On a cru, on a imprimé, qu'il avait nommé son épouse Catherine héritiere de l'empire par son testament; mais la vérité est qu'il n'avait point fait de testament, ou que du moins il n'en a jamais paru : négligence bien étonnante dans un législateur, et qui prouve qu'il n'avait pas cru sa maladie mortelle.

On ne savait point, à l'heure de sa mort, qui remplirait son trône : il laissait Pierre, son petit-fils, né de l'infortuné Alexis ; il laissait sa fille aînée, la duchesse de Holstein. Il y avait une faction considérable en faveur du jeune Pierre. Le prince Meuzikoff, lié avec l'impératrice Catherine dans tous les temps, prévint tous les partis et tous les desseins. Pierre était près d'expirer, quand Meu-

zikoff fit passer l'impératrice dans une salle où leurs amis étaient déja assemblés : on fait transporter le trésor à la forteresse ; on s'assure des gardes ; le prince Menzikoff gagna l'archevêque de Novogorod ; Catherine tint avec eux, et avec un secrétaire de confiance, nommé Macarof, un conseil secret, où assista le ministre du duc de Holstein.

L'impératrice, au sortir de ce conseil, revint auprès de son époux mourant, qui rendit les derniers soupirs entre ses bras. Aussitôt les sénateurs, les officiers généraux, accoururent au palais ; l'impératrice les harangua ; Menzikoff répondit en leur nom ; on délibéra, pour la forme, hors de la présence de l'impératrice. L'archevêque de Plescou, Théophane, déclara que l'empereur avait dit, la veille du couronnement de Catherine, qu'il ne la couronnait que pour la faire régner après lui ; toute l'assemblée signa la proclamation, et Catherine succéda à son époux le jour même de sa mort.

Pierre-le-Grand fut regretté en Russie de tous ceux qu'il avait formés, et la génération qui suivit celle des partisans des anciennes mœurs le regarda bientôt comme son pere. Quand les étrangers ont vu que tous ses établissements étaient durables, ils ont eu pour lui une admiration constante, et ils ont avoué qu'il avait été inspiré plutôt par une sagesse extraordinaire que par l'envie de faire des choses étonnantes. L'Europe a reconnu qu'il avait aimé la gloire, mais qu'il l'avait mise à faire du bien ; que ses défauts n'avaient jamais affaibli ses grandes qualités ; qu'en lui l'homme eut ses taches, et que le monarque fut toujours grand : il a forcé la nature

en tout, dans ses sujets, dans lui-même, et sur la terre et sur les eaux; mais il l'a forcée pour l'embellir. Les arts, qu'il a transplantés de ses mains dans des pays dont plusieurs alors étaient sauvages, ont, en fructifiant, rendu témoignage à son génie et éternisé sa mémoire; ils paraissent aujourd'hui originaires des pays mêmes où il les a portés. Lois, police, politique, discipline militaire, marine, commerce, manufactures, sciences, beaux-arts, tout s'est perfectionné selon ses vues; et, par une singularité dont il n'est point d'exemple, ce sont quatre femmes montées après lui successivement sur le trône qui ont maintenu tout ce qu'il acheva, et ont perfectionné tout ce qu'il entreprit.

Le palais a eu des révolutions après sa mort; l'état n'en a éprouvé aucune. La splendeur de cet empire s'est augmentée sous Catherine I: il a triomphé des Turcs et des Suédois sous Anne Petrona; il a conquis, sous Élisabeth, la Prusse et une partie de la Poméranie; il a joui d'abord de la paix, et il a vu fleurir les arts sous Catherine II.

C'est aux historiens nationaux d'entrer dans tous les détails des fondations, des lois, des guerres, et des entreprises de Pierre-le-Grand; ils encourageront leurs compatriotes en célébrant tous ceux qui ont aidé ce monarque dans ses travaux guerriers et politiques. Il suffit à un étranger, amateur désintéressé du mérite, d'avoir essayé de montrer ce que fut le grand homme qui apprit de Charles XII à le vaincre, qui sortit deux fois de ses états pour les mieux gouverner, qui travailla de ses mains à presque tous les arts nécessaires, pour en donner l'exem-

ple à son peuple, et qui fut le fondateur et le pere de son empire.

Les souverains des états depuis long-temps policés se diront à eux-mêmes: « Si, dans les climats « glacés de l'ancienne Scythie, un homme aidé de « son seul génie a fait de si grandes choses, que « devons-nous faire dans des royaumes où les tra- « vaux accumulés de plusieurs siecles nous ont « rendu tout facile? »

FIN DE L'HISTOIRE DE PIERRE-LE-GRAND.

PIECES ORIGINALES,

SELON LES TRADUCTIONS FAITES ALORS PAR L'ORDRE DE PIERRE I.

CONDAMNATION D'ALEXIS.

Le 24 juin 1718.

En vertu de l'ordonnance expresse émanée de sa majesté czarienne, et signée de sa propre main le 13 juin dernier, pour le jugement du czarovitz Alexis Petrovitz, sur ses transgressions et ses crimes contre son pere et son seigneur, les soussignés ministres, sénateurs, états militaire et civil, après s'être assemblés plusieurs fois dans la chambre de la régence du sénat à Pétersbourg, ayant ouï plus d'une fois la lecture qui a été faite des originaux et des extraits des témoignages qui ont été rendus contre lui, comme aussi des lettres d'exhortation de sa majesté czarienne au czarovitz, et des réponses qu'il y a faites, écrites de sa propre main, et des autres actes appartenants au procès, de même que des informations criminelles, et des confessions et des déclarations du czarovitz, tant écrites de sa propre main, que faites de bouche à son seigneur et pere, et devant les soussignés établis par l'autorité de sa majesté czarienne, à l'effet du présent jugement: ils ont déclaré et reconnu que, quoique, selon les droits de l'empire russien, il n'ait jamais appartenu à eux, étant sujets naturels de la domination souveraine de sa majesté czarienne, de prendre connaissance d'une affaire de cette nature, qui, selon

son importance, dépend uniquement de la volonté absolue du souverain, dont le pouvoir ne dépend que de Dieu seul, et n'est point limité par aucune loi; se soumettant pourtant à ladite ordonnance de sa majesté czarienne leur souverain, qui leur donne cette liberté, et après de mûres réflexions, et en conscience chrétienne, sans crainte ni flatterie, et sans avoir égard à la personne, n'ayant devant les yeux que les lois divines applicables au cas présent, tant de l'ancien que du nouveau Testament, les saintes écritures de l'évangile et des apôtres, comme aussi les canons et les regles des conciles, l'autorité des saints peres et des docteurs de l'église; prenant aussi des lumieres des considérations des archevêques et du clergé assemblés à Pétersbourg par ordre de sa majesté czarienne, lesquelles sont transcrites ci-dessus, et se conformant aux lois de toute la Russie, et en particulier aux constitutions de cet empire, aux lois militaires, et aux statuts, qui sont conformes aux lois de beaucoup d'autres états, surtout à celles des anciens empereurs romains et grecs, et d'autres princes chrétiens: Les soussignés, ayant été aux avis, sont convenus unanimement, sans contradiction, et ils ont prononcé que le czarovitz *Alexis Petrovitz est digne de mort* pour ses crimes susdits, et pour ses transgressions capitales contre son souverain et son pere, étant fils et sujet de sa majesté czarienne; en sorte que, quoique sa majesté czarienne ait promis au czarovitz, par la lettre qu'il lui a envoyée par M. Tolstoy, conseiller privé, et par le capitaine Romanzoff, datée de Spa le 10 juillet 1717, de lui pardonner son évasion, s'il retournait de son bón gré et volontairement, ainsi que le czarovitz même l'a avoué avec remerciement dans sa réponse à cette lettre, écrite de Naples le 4 octobre 1717, où il a marqué qu'il remerciait

sa majesté czarienne pour le pardon qui lui était donné seulement pour son évasion volontaire, il s'en est rendu indigne depuis par ses oppositions aux volontés de son pere et par ses autres transgressions qu'il a renouvelées et continuées, comme il est amplement déduit dans le manifeste publié par sa majesté czarienne le 3 février de la présente année, et parceque, entre autres choses, il n'est pas retourné de son bon gré.

Et quoique sa majesté czarienne, à l'arrivée du czarovitz à Moscou, avec son écrit de confession de ses crimes, et où il en demandait pardon, eût pitié de lui, comme il est naturel à un pere d'en avoir de son fils, et qu'à l'audience qu'elle lui donna dans la salle du château, le même jour 3 de février, elle lui promit le pardon de toutes ses transgressions; sa majesté czarienne ne lui fit cette promesse qu'avec cette condition expresse, qu'elle exprima en présence de tout le monde, savoir que lui czarovitz déclarerait sans aucune restriction ni réserve tout ce qu'il avait commis et tramé jusqu'à ce jour-là contre sa majesté czarienne, et qu'il découvrirait toutes les personnes qui lui ont donné des conseils, ses complices, et généralement tous ceux qui ont su quelque chose de ses desseins et de ses menées; mais que, s'il celait quelqu'un ou quelque chose, le pardon promis serait nul et demeurerait révoqué; ce que le czarovitz reçut alors et accepta, au moins en apparence, avec des larmes de reconnaissance, et il promit par serment de déclarer tout sans réserve: en confirmation de quoi il baisa la sainte croix et les saintes écritures dans l'église cathédrale.

Sa majesté czarienne lui confirma aussi la même chose de sa propre main le lendemain, dans les articles d'interrogatoire insérés ci-dessus, qu'elle lui fit donner, ayant écrit à leur tête ce qui suit:

« Comme vous avez reçu hier votre pardon, a « condition que vous déclareriez toutes les circon- « stances de votre évasion, et ce qui y a du rapport; « mais que, si vous céliez quelque chose, vous se- « riez privé de la vie : et comme vous avez déja fait « de bouche quelques déclarations, vous devez, pour « une plus ample satisfaction, et pour votre décharge, les mettre par écrit selon les points marqués « ci-dessous. »

Et à la conclusion, il était encore écrit de la main de sa majesté czarienne, dans le septieme article :

« Déclarez tout ce qui a du rapport à cette affaire, « quand même cela ne serait point spécifié ici, et « purgez-vous comme dans la sainte confession : mais « si vous cachez ou célez quelque chose qui se dé- « couvre dans la suite, ne m'imputez rien; car il « vous a été déclaré hier devant tout le monde qu'en « ce cas-là le pardon que vous avez reçu serait nul et « révoqué. »

Nonobstant cela, le czarovitz a parlé dans ses réponses et dans ses confessions sans aucune sincérité; il a célé et caché, non seulement beaucoup de personnes, mais aussi des affaires capitales, et ses transgressions, et en particulier ses desseins de rebellion contre son pere et son seigneur, et ses mauvaises pratiques qu'il a tramées et entretenues long-temps pour tâcher d'usurper le trône de son pere, même de son vivant, par différentes mauvaises voies, et sous de méchants prétextes, fondant son espérance et les souhaits qu'il faisait de la mort de son pere et son seigneur sur la déclaration, dont il se flattait, du petit peuple en sa faveur.

Tout cela a été découvert ensuite par les informations criminelles, après qu'il a refusé de le déclarer lui-même, comme il a paru ci-dessus.

Ainsi il est évident, par toutes ces démarches du czarovitz, et par les déclarations qu'il a données par écrit et de bouche, et en dernier lieu par celle du 22 juin de la présente année, qu'il n'a point voulu que la succession à la couronne lui vînt, après la mort de son pere, de la maniere que son pere aurait voulu la lui laisser, selon l'ordre de l'équité et par les voies et les moyens que Dieu a prescrits; mais qu'il l'a desirée, et qu'il a eu dessein d'y parvenir, même du vivant de son pere et son seigneur, contre la volonté de sa majesté czarienne, et en s'opposant à tout ce que son pere voulait, et non seulement par des soulèvements de rebelles qu'il espérait, mais encore par l'assistance de l'empereur, et avec une armée étrangere qu'il s'était flatté d'avoir à sa disposition, au prix même du renversement de l'état, et de l'aliénation de tout ce qu'on aurait pu lui demander de l'état pour cette assistance.

L'exposé qu'on vient de faire fait donc voir que le czarovitz, en cachant tous ses pernicieux desseins, et en célant beaucoup de personnes qui ont été d'intelligence avec lui, comme il a fait jusqu'au dernier examen, et jusqu'à ce qu'il a été pleinement convaincu de toutes ses machinations, a eu en vue de se réserver des moyens pour l'avenir, quand l'occasion se présenterait favorable de reprendre ses desseins, et de pousser à bout l'exécution de cette horrible entreprise contre son pere et son seigneur, et contre tout cet empire.

Il s'est rendu par-là indigne de la clémence et du pardon qui lui a été promis par son seigneur et son pere; il l'a aussi avoué lui-même, tant devant sa majesté czarienne, qu'en présence de tous les états ecclésiastiques et séculiers, et publiquement devant toute l'assemblée; et il a aussi déclaré verbalement et par écrit devant les juges soussignés, établis par

sa majesté czarienne, que tout ce que dessus était véritable et manifeste par les effets qui en avaient paru.

Ainsi, puisque les susdites lois divines et ecclésiastiques, les civiles et militaires, et particulièrement les deux dernieres, condamnent à mort sans miséricorde, non seulement ceux dont les attentats contre leur pere et seigneur ont été manifestés par des évidences, ou prouvés par des écrits, mais même ceux dont les attentats n'ont été que dans l'intention de se rebeller, ou d'avoir formé de simples desseins de tuer leur souverain ou d'usurper l'empire; que penser d'un dessein de rebellion, tel qu'on n'a guere ouï parler de semblable dans le monde, joint à celui d'un horrible double parricide contre son souverain? premièrement comme son pere de la patrie, et encore comme son pere selon la nature (un pere très clément qui a fait élever le czarovitz depuis le berceau avec des soins plus que paternels, avec une tendresse et une bonté qui ont paru en toutes rencontres, qui a tâché de le former pour le gouvernement, et de l'instruire avec des peines incroyables et une application infatigable dans l'art militaire, pour le rendre capable et digne de la succession d'un si grand empire); à combien plus forte raison un tel dessein a-t-il mérité une punition de mort?

C'est avec un cœur affligé et des yeux pleins de larmes, que nous, comme serviteurs et sujets, prononçons cette sentence, considérant qu'il ne nous appartient point, en cette qualité, d'entrer en jugement de si grande importance, et particulièrement de prononcer une sentence contre le fils du très souverain et très clément czar notre seigneur. Cependant, sa volonté étant que nous jugions, nous déclarons par la présente notre véritable opinion,

et nous prononçons cette condamnation avec une conscience si pure et si chrétienne, que nous croyons pouvoir la soutenir devant le terrible, le juste, et l'impartial jugement du grand Dieu.

Soumettant au reste cette sentence que nous rendons, et cette condamnation que nous faisons, à la souveraine puissance, à la volonté, et à la clémente révision de sa majesté czarienne, notre très clément monarque.

PAIX DE NEUSTADT.

An nom de la très sainte et indivisible Trinité.

Soit notoire par les présentes, que, comme il s'est élevé il y a plusieurs années une guerre sanglante, longue, et onéreuse entre sa majesté le feu roi Charles XII, de glorieuse mémoire, roi de Suede, des Goths, et des Vandales, etc., ses successeurs au trône de Suede, madame Ulrique, reine de Suede, des Goths, et des Vandales, etc., et le royaume de Suede, d'une part; et entre sa majesté czarienne Pierre I, empereur de toute la Russie, etc., et l'empire de Russie, de l'autre part: les deux parties ont trouvé à propos de travailler aux moyens de mettre fin à ces troubles, et par conséquent à l'effusion de tant de sang innocent; et il a plu à la Providence divine de disposer les esprits des deux parties à faire assembler leurs ministres plénipotentiaires, pour traiter et conclure une paix ferme, sincere, et stable, et une amitié éternelle, entre les deux états, provinces, pays, vassaux, sujets, et habitants; savoir, M. Jean Liliensted, conseiller de sa majesté le roi de Suede, de son royaume, et de sa chancellerie, et M. le baron Otto-Reinhold Stroemfeld, intendant des mines de cuivre et des fiefs des Dalders, de la part de sadite majesté; et de la part de sa majesté czarienne, M. le comte Jacob-Daniel Bruce, son aide-de-camp général, président des colleges des minéraux et manufactures, et chevalier des ordres de Saint-André et de l'Aigle blanc, et M. Henri-Jean-Frédéric Osterman, conseiller privé de la chancellerie de sa majesté czarienne: lesquels ministres plénipotentiaires, s'étant assemblés à Neu-

stadt, ont fait l'échange de leurs pouvoirs; et après avoir imploré l'assistance divine, ils ont mis la main à cet important et très salutaire ouvrage, et ont conclu, par la grace et la bénédiction de Dieu, la paix suivante entre la couronne de Suede et sa majesté czarienne.

ART. I. Il y aura dès à présent, et jusqu'à perpétuité, une paix inviolable par terre et par mer, do même qu'une sincere union et une amitié indissoluble, entre sa majesté le roi Frédéric I, roi de Suede, des Goths, et des Vandales, ses successeurs à la couronne et au royaume de Suede, ses domaines, provinces, pays, villes, vassaux, sujets, et habitants, tant dans l'empire romain que hors dudit empire, d'une part; et sa majesté czarienne Pierre I, empereur de toute la Russie, etc., ses successeurs au trône de Russie, et tous ses pays, villes, vassaux, sujets, et habitants, d'autre part: de sorte qu'à l'avenir les deux parties pacifiantes ne commettront ni ne permettront qu'il se commette aucune hostilité secrètement ou publiquement, directement ou indirectement, soit par les leurs ou par les autres; elles ne donneront non plus aucun secours aux ennemis d'une des deux parties pacifiantes, sous quelque prétexte que ce soit, et ne feront avec eux aucune alliance qui soit contraire à cette paix: mais elles entretiendront toujours entre elles une amitié sincere, et tâcheront de maintenir l'honneur, l'avantage et la sûreté mutuelle, comme aussi de détourner, autant qu'il leur sera possible, les dommages et les troubles dont l'une des deux parties pourrait être menacée par quelque autre puissance.

II. Il y a de plus, de part et d'autre, une amnistie générale des hostilités commises pendant la guerre, soit par les armes ou par d'autres voies, de

Digitized by Google

sorte qu'on ne s'en ressonviendra ni s'en vengera jamais ; particulièrement à l'égard de toutes les personnes d'état et des sujets, de quelque nation que ce soit, qui sont entrés au service de l'une des deux parties pendant la guerre, et qui, par cette démarche, se sont rendus ennemis de l'autre partie, excepté les Cosaques russiens qui ont passé au service du roi de Suede : sa majesté czarienne n'a pas voulu accorder qu'ils fussent compris dans cette amnistie générale, nonobstant toutes les instances qui ont été faites de la part du roi de Suede en leur faveur.

III. Toutes les hostilités, tant par mer que par terre, cesseront ici et dans le grand duché de Finlande, dans quinze jours, ou plutôt, s'il est possible, après la signature de cette paix ; mais dans les autres endroits, dans trois semaines, ou plutôt, s'il est possible, après qu'on aura fait l'échange de part et d'autre : pour cet effet, on publiera d'abord la conclusion de la paix. Et au cas qu'après l'expiration de ce terme on vînt à commettre quelque hostilité par mer ou par terre, de l'un ou de l'autre côté, de quelque nom que ce soit, par ignorance de la paix conclue, cela ne portera aucun préjudice à la conclusion de cette paix ; mais on sera obligé de restituer et les hommes et les effets pris et enlevés après ce temps-là.

IV. Sa majesté le roi de Suede cede par les présentes, tant pour soi-même que pour ses successeurs au trône et au royaume de Suede, à sa majesté czarienne et ses successeurs à l'empire de Russie, en pleine, irrévocable, et éternelle possession, les provinces qui ont été conquises et prises par les armes de sa majesté czarienne, dans cette guerre, sur la couronne de Suede ; savoir, la Livonie, l'Estonie, l'Ingermanie, et une partie de la Carélie, de même que le district du fief de Vibourg, spécifié ci-dessous

dans l'article du réglement des limites, les villes et forteresses de Riga, Dunemunde, Pernau, Revel, Dorpt, Nerva, Vibourg, Kexholm, et les autres villes, forteresses, ports, places, districts, rivages et côtes, appartenants auxdites provinces, comme aussi les isles d'Oesel, Daghoe, Moen, et toutes les autres isles depuis la frontiere de Courlande, sur les côtes de Livonie, Estonie, et Ingermanie, et du côté oriental de Revel, sur la mer qui va à Vibourg, vers le midi et l'orient; avec tous les habitants qui se trouvent dans ces isles, et dans les susdites provinces, villes, et places; et généralement toutes leurs appartenances, dépendances, prérogatives, droits, et émolumens, sans aucune exception, ainsi que la couronne de Suede les a possédés.

Pour cet effet sa majesté le roi de Suede renonce à jamais de la maniere la plus solennelle, tant pour soi que pour ses successeurs et pour tout le royaume de Suede, à toutes les prétentions qu'ils ont eues jusques ici, ou peuvent avoir sur lesdites provinces, isles, pays et places, dont tous les habitants seront, en vertu des présentes, déchargés du serment qu'ils ont prêté à la couronne de Suede; de sorte que sa majesté et le royaume de Suede ne pourront plus se les attribuer dès à présent, ni les redemander à jamais, sous quelque prétexte que ce soit, mais ils seront et resteront incorporés à perpétuité à l'empire de Russie; et sa majesté et le royaume de Suede s'engagent, par les présentes, de laisser et de maintenir toujours sa majesté czarienne et ses successeurs à l'empire de Russie dans la paisible possession desdites provinces, isles, pays et places; et l'on cherchera, et remettra à ceux qui seront autorisés de sa majesté czarienne, toutes les archives et papiers qui concernent principalement ces pays,

lesquels ont été enlevés et portés en Suede pendant cette guerre.

V. Sa majesté czarienne s'engage en échange, et promet de restituer et d'évacuer à sa majesté et à la couronne de Suede, dans le terme de quatre semaines après l'échange de la ratification de ce traité de paix, ou plutôt, s'il est possible, le grand duché de Finlande, excepté la partie qui en a été réservée ci-dessous dans le réglement des limites, laquelle appartiendra à sa majesté czarienne; de sorte que sa majesté czarienne, et ses successeurs, n'auront ni ne feront jamais aucune prétention sur ledit duché, sous quelque prétexte que ce soit. Outre cela, sa majesté czarienne s'engage et promet de faire payer promptement, infailliblement, et sans rabais, la somme de deux millions d'écus, aux autorisés du roi de Suede, pourvu qu'ils produisent et donnent les quittances valables, dans les termes fixés, et en telle sorte de monnaie dont on est convenu par un article séparé, lequel est de la même force, comme s'il était inséré ici de mot à mot.

VI. Sa majesté le roi de Suede s'est aussi réservé, à l'égard du commerce, la permission pour toujours de faire acheter annuellement des grains à Riga, Revel et Arensbourg, pour cinquante mille roubles: lesquels grains sortiront desdites places, sans qu'on en paye aucun droit ou autres impôts, pour être transportés en Suede, moyennant une attestation, par laquelle il paraisse qu'ils ont été achetés pour le compte de sa majesté suédoise, ou par des sujets qui sont chargés de cet achat de la part de sa majesté le roi de Suede: ce qui ne se doit pas entendre des années dans lesquelles sa majesté czarienne se trouverait obligée par manque de récolte, ou par d'autres raisons importantes, de défendre la sortie des grains généralement pour toutes les nations.

VII. Sa majesté czarienne promet aussi, de la maniere la plus solennelle, qu'elle ne se mêlera point des affaires domestiques du royaume de Suede, ni de la forme de régence qui a été réglée et établie sous serment, et unanimement par les états dudit royaume; qu'elle n'assistera personne, en aucune maniere, qui que ce puisse être, ni directement, ni indirectement, mais qu'elle tâchera d'empêcher et de prévenir tout ce qui y est contraire, pourvu que cela vienne à la connaissance de sa majesté czarienne; afin de donner par-là des marques évidentes d'une amitié sincere et d'un véritable voisin.

VIII. Et comme on a, de part et d'autre, l'intention de faire une paix ferme, sincere et durable, et qu'ainsi il est très nécessaire de régler tellement les limites qu'aucune des deux parties ne se puisse donner aucun ombrage, mais que chacune possede paisiblement ce qui lui a été cédé par ce traité de paix, elles ont bien voulu déclarer que les deux empires auront dès à présent et à jamais les limites suivantes, qui commencent sur la côte septentrionale de Sinus Finicus près de Vikolax, d'où elles s'étendent à une demi-lieue du rivage de la mer jusque vis-à-vis de Villayoki, et de là plus avant dans le pays; en sorte que du côté de la mer et vis-à-vis de Rohel, il y aura une distance de trois quarts de lieue dans une ligne diamétrale jusqu'au chemin qui va de Vibourg à Lapstrand, à la distance de trois lieues de Vibourg, et qui va dans la même distance de trois lieues vers le nord par Vibourg dans une ligne diamétrale jusqu'aux anciennes limites qui ont été ci-devant entre la Russie et la Suede, et même avant la réduction du fief de Kexholm sous la domination du roi de Suede. Ces anciennes limites s'étendent du côté du nord à huit lieues; de là elles vont dans une ligne diamétrale au travers du fief de Kexholm

jusqu'à l'endroit où la mer de Porojeroi; qui commence près du village de Kudunmagube, touche les anciennes limites qui ont été entre la Russie et la Suede; tellement que sa majesté le roi et le royaume de Suede posséderont toujours tout ce qui est situé vers l'ouest et le nord au-delà des limites specifiées, et sa majesté czarienne et l'empire de Russie posséderont à jamais ce qui est situé en-deçà, du côté d'orient et du sud. Et comme sa majesté czarienne cede ainsi à perpétuité à sa majesté le roi et au royaume de Suede une partie du fief de Kexholm, qui appartenait ci-devant à l'empire de Russie, elle promet de la maniere la plus solennelle, pour soi et ses successeurs au trône de Russie, qu'elle ne redemandera ni ne pourra redemander jamais cette partie du fief de Kexholm, sous quelque prétexte que ce soit; mais ladite partie sera et restera toujours incorporée au royaume de Suede. A l'égard des limites dans les pays des Lapmarques, elles resteront sur le même pied qu'elles étaient avant le commencement de cette guerre entre les deux empires. On est convenu de plus de nommer des commissaires de part et d'autre, immédiatement après la ratification du traité principal, pour régler les limites de la maniere susdite.

IX. Sa majesté czarienne promet en outre de maintenir tous les habitants des provinces de Livonie, d'Estonie et d'Oesel, nobles et roturiers, les villes, magistrats, et les corps des métiers, dans l'entiere jouissance des privileges, coutumes et prérogatives, dont ils ont joui sous la domination du roi de Suede.

X. On n'introduira pas non plus la contrainte des consciences dans les pays qui ont été cédés; mais on y laissera et maintiendra la religion évangélique, de même que les églises, les écoles et ce

qui en dépend, sur le même pied qu'elles étaient du temps de la derniere régence du roi de Suede, à condition que l'on y puisse aussi exercer librement la religion greeque.

XI. Quant à la réduction et liquidation qui se firent du temps de la régence précédente du roi de Suede en Livonie, Estonie et Oesel, au grand préjudice des sujets et des habitants de ce pays-là (ce qui a porté, de même que l'équité de l'affaire même, le feu roi de Suede de glorieuse mémoire à donner l'assurance, par une patente qui fut publiée le 13 avril 1700, *que si quelques uns de ses sujets pouvaient prouver loyalement que les biens qui ont été confisqués étaient les leurs, on leur rendrait justice à cet égard;* et alors plusieurs sujets desdits pays furent remis dans la possession de leurs biens confisqués), sa majesté czarienne s'engage et promet de faire rendre justice à un chacun, soit qu'il demeure dans le terroir ou hors du terroir, qui a une juste prétention sur des terres en Livonie, Estonie, ou dans la province d Oesel, et la peut vérifier duement; de sorte qu'ils rentreront alors dans la possession de leurs biens ou terres.

XII. On restituera aussi incessamment, en conformité de l'amnistie qui a été accordée et réglée ci-dessus dans l'article II, à ceux de Livonie, d'Estonie et de l'isle d'Oesel, qui ont tenu pendant cette guerre le parti du roi de Suede, les biens, terres et maisons, qui ont été confisqués et donnés à d'autres, tant dans les villes de ces provinces que dans celles de Nerva et Viborg, soit qu'ils leur soient dévolus pendant la guerre par héritage ou par d'autres voies, sans aucune exception et restriction; soit que les propriétaires se trouvent à présent en Suede, ou en prison, ou quelque autre part, après que chacun se sera auparavant légitimé auprès

du gouvernement général, en produisant ses documents touchant son droit : mais ces propriétaires ne pourront rien prétendre des revenus qui ont été levés par d'autres pendant cette guerre et après la confiscation, ni aucun dedommagement de ce qu'ils ont souffert par la guerre ou autrement. Ceux qui rentrent de cette maniere dans la possession de leurs biens ou terres seront obligés de rendre hommage à sa majesté czarienne, leur souverain d'à présent, et de se comporter au reste comme de fideles vassaux et sujets : après qu'ils auront prêté le serment accoutumé, il leur sera permis de sortir du pays, d'aller demeurer ailleurs dans le pays de ceux qui sont alliés et amis de l'empire de Russie, et de s'engager au service des puissances neutres, ou d'y continuer, s'ils s'y sont déja engagés, suivant qu'ils le jugeront à propos. Mais à l'égard de ceux qui ne veulent pas rendre hommage à sa majesté czarienne, on fixe et on leur accorde le terme de trois ans après la publication de la paix, pour vendre dans ce temps-là leurs biens, terres et ce qui leur appartient, le mieux qu'ils pourront, sans en payer davantage que ce que chacun doit payer en conformité des ordonnances et statuts du pays. En cas qu'il arrivât à l'avenir qu'un héritage fût devolu suivant les droits du pays à quelqu'un, et que celui-ci n'eût pas prêté le serment de fidélité à sa majesté czarienne, il sera obligé de le faire à l'entrée de son héritage, ou de vendre ces biens dans l'espace d'une année.

De la même maniere, ceux qui ont avancé de l'argent sur les terres situées en Livonie, Estonie, et dans l'isle d'Oesel, et qui en ont reçu des contrats légitimes, jouiront paisiblement de leurs hypotheques, jusqu'à ce qu'on leur en paye et le capital et l'intérêt; mais ces hypothécaires ne pourront rien

prétendre des intérêts qui sont échus pendant la guerre, et qui ne sont pas peut-être levés; mais ceux qui, dans l'un ou dans l'autre cas ont l'administration des biens susdits, seront obligés de rendre hommage à sa majesté czarienne. Tout ceci s'entend aussi de ceux qui restent sous la domination de sa majesté czarienne, lesquels auront la même liberté de disposer des biens qu'ils ont en Suede et dans les pays qui ont été cédés à la couronne de Suede par cette paix. D'ailleurs, on maintiendra aussi réciproquement les sujets des parties pacifiantes qui ont de justes prétentions dans les pays des deux puissances, soit au public ou à des personnes particulieres, et on leur rendra une prompte justice, afin qu'un chacun soit ainsi mis et remis dans la possession de ce qui lui appartient de droit.

XIII. Toutes les contributions en argent cesseront dans le grand duché de Finlande, que sa majesté czarienne restitue, suivant l'article V, à sa majesté le roi et royaume de Suede, à compter depuis la date de la signature de ce traité; mais on y fournira pourtant gratis les vivres et les fourrages nécessaires aux troupes de sa majesté czarienne, jusqu'a ce que ledit duché soit entiérement évacué, sur le même pied que cela s'est pratiqué jusqu'ici; et l'on défendra et inhibera, sous des peines très rigoureuses, d'enlever à leur délogement aucuns ministres ni paysans de la nation finlandaise, malgré eux, ni de leur faire aucun tort. Outre cela, on laissera toutes les forteresses et châteaux de Finlande dans le même état où ils sont à présent; mais il sera permis à sa majesté czarienne de faire emporter, en évacuant ledit pays et places, tout le gros et petit canon, leurs attirails, magasins, et autres munitions de guerre, que sa majesté czarienne y a fait transporter, de quelque nom que ce soit. Pour cette

fin et pour le transport du bagage de l'armée, les habitants fourniront gratis les chevaux et les chariots nécessaires jusqu'aux frontieres. Même, si l'on ne pouvait pas exécuter tout cela dans le terme stipulé, et qu'on fût obligé d'en laisser une partie en arriere, elle sera bien gardée, et remise ensuite à ceux qui sont autorisés de sa majesté czarienne, dans quelque temps qu'elle le souhaite, et on fera aussi transporter ladite partie jusqu'aux frontieres. En cas que les troupes de sa majesté czarienne aient trouvé et envoyé hors du pays quelques archives et papiers, touchant le grand duché de Finlande, elle en fera faire une exacte recherche, et fera rendre de bonne foi ce qui s'en trouvera à ceux qui sont autorisés de sa majesté le roi de Suede.

XIV. Tous les prisonniers de part et d'autre, de quelque nation, condition et état qu'ils soient, seront élargis immédiatement après la ratification de ce traité de paix, sans payer aucune rançon; mais il faut qu'un chacun ait auparavant acquitté les dettes qu'il a contractées, ou qu'il donne caution suffisante pour le paiement d'icelles. On leur fournira gratis de part et d'autre les chevaux et les chariots nécessaires dans le temps fixé pour leur départ, à proportion de la distance des places où ils se trouvent actuellement, jusqu'aux frontieres. Touchant les prisonniers qui ont embrassé le parti de l'un ou de l'autre, ou qui ont dessein de rester dans les états de l'une ou de l'autre partie, ils auront indifféremment cette permission-là. Ceci s'entend aussi de tous ceux qui ont été enlevés de part et d'autre pendant cette guerre, lesquels pourront aussi ou rester où ils sont, ou retourner chez eux, excepté ceux qui ont de leur propre mouvement embrassé la religion grecque; sa majesté czarienne le voulant ainsi: pour

laquelle fin les deux parties pacifiantes feront publier et afficher des édits dans leurs états.

XV. Sa majeste le roi et la république de Pologne, comme alliés de sa majesté czarienne, sont compris expressément dans cette paix, et on leur réserve l'accès tout de même comme si le traité de paix à renouveler entre eux et la couronne de Suede eût été inséré ici de mot à mot. Pour cette fin cesseront toutes les hostilités de quelque nom qu'elles soient, par-tout et dans tous les royaumes, pays et domaines, qui appartiennent aux deux parties pacifiantes, et qui sont situés tant dans l'empire romain que hors de l'empire romain, et il y aura une paix stable et durable entre les susdites deux couronnes. Et comme aucun ministre plénipotentiaire de la part de sa majesté et la république de Pologne n'a assisté au congrès de paix qui s'est tenu à Neustadt, et qu'ainsi on n'a pu renouveler à la fois la paix entre sa majesté le roi de Pologne et la couronne de Suede par un traité solennel, sa majesté le roi de Suede s'engage et promet d'envoyer au congrès de paix ses plénipotentiaires pour entamer les conférences, dès qu'on aura concerté le lieu du congrès, afin de conclure, sous la médiation de sa majesté czarienne, une paix durable entre ces deux rois, à condition que rien n'y soit contenu qui puisse porter du préjudice à ce traité de paix perpétuelle fait avec sa majesté czarienne.

XVI. On réglera et on confirmera la liberté du commerce qu'il y aura par mer et par terre entre les deux puissances, leurs états, sujets et habitants, dès qu'il sera possible, par le moyen d'un traité à part sur ce sujet, à l'avantage des états de part et d'autre : mais en attendant, il sera permis aux sujets russiens et suédois de trafiquer librement dans l'empire de Russie et dans le royaume de Suede, dès

qu'on aura ratifié ce traité de paix, en payant le droits ordinaires de toute sorte de marchandises de sorte que les sujets de Russie et de Suede jouiron réciproquement des mêmes privileges et préroga tives qu'on accorde aux plus grands amis des sus dits états.

XVII. La paix étant conclue, on restituera de par et d'autre aux sujets de Russie et de Suede, non seu lement les magasins qu'ils avaient avant la naissanc de la guerre dans certaines villes marchandes de ce deux puissances, mais on leur permettra aussi d'éta blir des magasins dans les villes, ports et autres pla ces, qui sont sous la domination de sa majesté cza rienne et du roi de Suede.

XVIII. En cas que des vaisseaux de guerre ou mar chands suédois viennent à échouer ou périr par tem pête ou par d'autres accidents sur les côtes et rivage de Russie, les sujets de sa majesté czarienne seron obligés de leur donner toute sorte de secours et d'as sistance, de sauver l'équipage et les effets, autan qu'il leur sera possible, et de rendre fidèlement c qui a été poussé à terre, s'ils le réclament, moyen nant une récompense convenable. Les sujets de s majesté le roi de Suede en feront autant à l'égard de vaisseaux et des effets russiens qui auront le malheu d'échouer ou de périr sur les côtes de Suede. Pou laquelle fin, et pour prévenir toute insolence, vo et pillage, qui se commettent ordinairement à l'oc casion de ces fâcheux accidents, sa majesté czarienn et le roi de Suede feront émaner une très rigoureus inhibition à cet égard, et feront punir arbitraire ment les infracteurs.

XIX. Et pour prévenir aussi par mer toute occa sion qui pourrait faire naître quelque mésintelli gence entre les deux parties pacifiantes, autant qu'i est possible, on a conclu et résolu que si les vai

seaux de guerre suédois, un ou plusieurs, soit qu'ils soient petits ou grands, passent dorénavant une des forteresses de sa majesté czarienne, ils feront la salve de leur canon, et ils seront d'abord resalués de celui de la forteresse russienne; et *vice versâ*, si les vaisseaux de guerre russiens, un ou plusieurs, soit qu'ils soient petits ou grands, passent dorénavant une des forteresses de sa majesté le roi de Suede, ils feront la salve de leur canon, et ils seront d'abord resalués de celui de la forteresse suédoise. En cas que les vaisseaux suédois et russiens se rencontrent en mer, ou en quelque port ou autre endroit, ils se salueront les uns les autres de la salve ordinaire, de la même maniere que cela se pratique en pareil cas entre la Suede et le Danemarck.

XX. On est convenu de part et d'autre de ne plus défrayer les ministres des deux puissances comme auparavant; leurs ministres plénipotentiaires et envoyés, sans ou avec caractere, devant s'entretenir à l'avenir eux-mêmes et toute leur suite, tant en voyage qu'à la cour, et dans la place où ils ont ordre d'aller résider; mais si l'une ou l'autre des deux parties reçoit à temps la nouvelle de la venue d'un envoyé, elles ordonneront à leurs sujets de lui donner toute l'assistance dont il aura besoin, afin qu'il puisse continuer sûrement sa route.

XXI. De la part de sa majesté le roi de Suede, on compreud aussi dans ce traité de paix sa majesté le roi de la Grande-Bretagne, à la réserve des griefs qu'il y a entre sa majesté czarienne et ledit roi, dont on traitera directement, et l'on tâchera de les terminer amiablement. Il sera permis aussi à d'autres puissances, qui seront nommées par les deux parties pacifiantes dans l'espace de trois mois, d'accéder à ce traité de paix.

XXII. En cas qu'il survienne à l'avenir quelque

différent entre les états et les sujets de Suede et de Russie, cela ne dérogera pas à ce traité de paix éternelle; mais il aura et tiendra sa force et son effet, et on nommera incessamment des commissaires de part et d'autre, pour examiner et vider équitablement le différent.

XXIII. On rendra aussi dès à présent tous ceux qui sont coupables de trahisons, meurtres, vols et autres crimes, et qui passent de la Suede en Russie, et de la Russie en Suede, seuls, ou avec femmes et enfants, en cas que la partie lésée du pays d'où ils se sont évadés les réclame, de quelque nation qu'ils soient, et dans le même état où ils étaient à leur arrivée, avec femmes et enfants, de même qu'avec tout ce qu'ils ont enlevé, volé ou pillé.

XXIV. L'échange des ratifications de cet instrument de paix se fera à Neustadt dans l'espace de trois semaines, à compter de la signature, ou plutôt s'il est possible. En foi de tout ceci, on a dressé deux exemplaires de la même teneur de ce traité de paix, lesquels ont été confirmés par les ministres plénipotentiaires de part et d'autre, en vertu des pouvoirs qu'ils avaient de leurs maîtres, qui les avaient signés de leurs mains propres, et y avaient fait apposer leurs seeaux. Fait à Neustadt le 30 auguste 1721 v. st., depuis la naissance de notre Sauveur.

Jean Lilienstedt.
Otto-Reinhold Stroemfeld.
Jacob-Daniel Bruce.
Henri-Jean-Frédéric Osterman.

ORDONNANCE

DE L'EMPEREUR PIERRE I,

POUR LE COURONNEMENT DE L'IMPÉRATRICE CATHERINE.

Nous Pierre I, empereur et autocrateur de toute la Russie, etc. Savoir faisons à tous les ecclésiastiques, officiers civils et militaires, et autres de la nation russienne, nos fideles sujets. Personne n'ignore l'usage constant et perpétuel établi dans les royaumes de la chrétienté, suivant lequel les potentats font couronner leurs épouses, ainsi que cela se pratique actuellement, et l'a été diverses fois dans les temps reculés par les empereurs de la véritable croyance grecque; savoir l'empereur Basilide, qui a fait couronner son épouse Zénobie; l'empereur Justinien, son épouse Lupicine; l'empereur Héraclius, son épouse Martine; l'empereur Léon *le philosophe*, son épouse Marie, et plusieurs autres qui ont pareillement fait mettre la couronne impériale sur la tête de leurs épouses, mais dont nous ne ferons point mention ici, à cause que cela nous mènerait trop loin.

Il est aussi connu jusqu'à quel point nous avons exposé notre propre personne, et affronté les dangers les plus éminents, en faveur de notre patrie, pendant le cours de la dernière guerre de vingt et un ans consécutifs; laquelle nous avons terminée, par le secours de Dieu, d'une maniere si honorable et si avantageuse que la Russie n'a jamais vu de pareille paix, ni acquis la gloire qu'on a remportée par cette guerre. L'impératrice Catherine, notre très chère épouse, nous a été d'un grand secours dans tous ces

dangers, non seulement dans ladite guerre, mais encore dans quelques autres expéditions, où elle nous a accompagné volontairement, et nous a servi de conseil autant qu'il a été possible, nonobstant la faiblesse du sexe; particulièrement à la bataille contre les Turcs sur la riviere du Pruth, où notre armée était réduite à vingt-deux mille hommes, et celle des Turcs composée de deux cent soixante et dix mille hommes. Ce fut dans cette circonstance désespérée qu'elle signala sur-tout son zele par un courage supérieur à son sexe, ainsi que cela est connu à toute l'armée et dans notre empire. A ces causes, et en vertu du pouvoir que Dieu nous a donné, nous avons résolu d'honorer notre épouse de la couronne impériale, en reconnaissance de toutes ses peines; ce qui, s'il plaît à Dieu, sera accompli cet hiver à Moscou; et nous donnons avis de cette résolution à tous nos fideles sujets, en faveur desquels notre affection impériale est inaltérable.

ANECDOTES

SUR LE CZAR

PIERRE-LE-GRAND.

AVERTISSEMENT.

Cet ouvrage est fort antérieur au temps où des circonstances que Voltaire ne pouvait prévoir l'obligèrent de donner une Histoire de Pierre I, sur des mémoires envoyés, ou du moins approuvés, par la cour de Russie. On a cru devoir le conserver tel qu'il a été donné par l'auteur, sans en retrancher ce qui pourrait paraître des répétitions, soit de l'Histoire de Pierre I, soit de celle de Charles XII.

ANECDOTES

SUR LE CZAR

PIERRE-LE-GRAND.

Pierre I a été surnommé le Grand parcequ'il a entrepris et fait de très grandes choses, dont nulle ne s'était présentée à l'esprit d'aucun de ses prédécesseurs. Son peuple, avant lui, se bornait à ces premiers arts enseignés par la nécessité. L'habitude a tant de pouvoir chez les hommes, ils desirent si peu ce qu'ils ne connaissent pas, le génie se developpe si difficilement, et s'étouffe si aisément sous les obstacles, qu'il y a grande apparence que toutes les nations sont demeurées grossieres pendant des milliers de siecles, jusqu'à ce qu'il soit venu des hommes tels que le czar Pierre, précisément dans le temps qu'il fallait qu'ils vinssent.

Le hasard fit, qu'un jeune Génevois, nommé le Fort, était à Moscou chez un ambassadeur danois, vers l'an 1695. Le czar Pierre avait alors dix-neuf ans; il vit ce Génevois, qui avait appris en peu de temps la langue russe, et qui parlait presque toutes celles de l'Europe. Le Fort plut beaucoup au prince; il entra dans son service, et bientôt après dans sa familiarité. Il lui fit comprendre qu'il y avait une autre maniere de vivre et de régner que celle qui était malheureusement établie de tous les temps dans son vaste empire; et, sans ce Génevois, la Russie serait peut-être encore barbare.

Il fallait être né avec une âme bien grande, pour écouter tout d'un coup un étranger, et pour se dépouiller des préjugés du trône et de sa patrie. Le czar sentit qu'il avait à former une nation et un em-

pire : mais il n'avait aucun secours autour de lui. Il conçut dès-lors le dessein de sortir de ses états, et d'aller, comme Prométhée, emprunter le feu céleste pour animer ses compatriotes. Ce feu divin il l'alla chercher chez les Hollandais, qui étaient, il y a trois siecles, aussi dépourvus d'une telle flamme que les Moscovites. Il ne put exécuter son dessein aussitôt qu'il l'aurait voulu. Il fallut soutenir une guerre contre les Turcs, ou plutôt contre les Tartares, en 1696; et ce ne fut qu'après les avoir vaincus qu'il sortit de ses états pour aller s'instruire lui-même de tous les arts, qui étaient absolument inconnus en Russie. Le maître de l'empire le plus étendu de la terre alla vivre près de deux ans à Amsterdam, et dans le village de Sardam, sous le nom de Pierre Michaeloff. On l'appelait communément maître Pierre (Peterbas). Il se fit inscrire dans le catalogue des charpentiers de ce fameux village qui fournit de vaisseaux presque toute l'Europe. Il maniait la hache et le compas; et quand il avait travaillé dans son attelier à la construction des vaisseaux, il étudiait la géographie, la géometrie et l'histoire. Dans les premiers temps le peuple s'attroupait autour de lui. Il écartait quelquefois les importuns d'une maniere un peu rude, que ce peuple souffrait, lui qui souffre si peu de chose. La premiere langue qu'il apprit fut le hollandais; il s'adonna depuis à l'allemand, qui lui parut une langue douce, et qu'il voulut qu'on parlât à la cour.

Il apprit aussi un peu d'anglais dans son voyage à Londres; mais il ne sut jamais le français, qui est devenu depuis la langue de Pétersbourg sous l'impératrice Elisabeth, à mesure que ce pays s'est civilisé.

Sa taille était haute, sa physionomie fiere et majestueuse, mais défigurée quelquefois par des con-

vulsions qui altéraient les traits de son visage. On attribuait ce vice d'organes à l'effet d'un poison, qu'on disait que sa sœur Sophie lui avait donné; mais le véritable poison était le vin et l'eau-de-vie, dont il fit souvent des excès, se fiant trop à son tempérament robuste.

Il conversait également avec un artisan et avec un général d'armée. Ce n'était ni comme un barbare, qui ne met point de distinction entre les hommes, ni comme un prince populaire, qui veut plaire à tout le monde; c'était en homme qui voulait s'instruire. Il aimait les femmes autant que le roi de Suede son rival les craignait, et tout lui était également bon en amour comme à table. Il se piquait de boire beaucoup, plutôt que de goûter des vins délicats.

On dit que les législateurs et les rois ne doivent point se mettre en colere: mais il n'y en eut jamais de plus emporté que Pierre-le-Grand, ni de plus impitoyable. Ce défaut dans un roi n'est pas de ceux qu'on répare en les avouant; mais enfin il en convenait, et il dit même à un magistrat de Hollande, à son second voyage: « J'ai réformé ma nation, « et je n'ai pu me réformer moi-même. » Il est vrai que les cruautés qu'on lui reproche étaient un usage de la cour de Moscou, comme de celle de Maroc. Il n'était point extraordinaire de voir un czar appliquer de sa main royale cent coups de nerf de bœuf sur les épaules nues d'un premier officier de la couronne, ou d'une dame du palais, pour avoir manqué à leurs services étant ivres, ou d'essayer son sabre en faisant voler la tête d'un criminel. Pierre avait fait quelques unes de ces cérémonies de son pays; le Fort eut assez d'autorité sur lui pour l'arrêter quelquefois sur le point de frapper; mais il n'eut pas toujours le Fort auprès de lui.

Son voyage en Hollande, et sur-tout son goût pour les arts, qui se développait, adoucirent un peu ses mœurs : car c'est le privilege de tous les arts de rendre les hommes plus traitables. Il allait souvent chez un géographe, avec lequel il faisait des cartes marines. Il passait des journées entieres chez le célebre Ruysch, qui, le premier, trouva l'art de faire ces belles injections qui ont perfectionné l'anatomie, et qui lui ôtent son dégoût. Ce prince se donnait lui-même, à l'âge de vingt-deux ans, l'éducation qu'un artisan hollandais donnerait à un fils dans lequel il trouverait du génie : cette espece d'éducation était au-dessus de celle qu'on avait jamais reçue sur le trône de Russie. Dans le même temps il envoyait de jeunes Moscovites voyager et s'instruire dans tous les pays de l'Europe. Ces premieres tentatives ne furent pas heureuses. Ses nouveaux disciples n'imitaient point leur maître. Il y en eut même un qui, étant envoyé à Venise, ne sortit jamais de sa chambre, pour n'avoir pas à se reprocher d'avoir vu un autre pays que la Russie. Cette horreur pour les pays étrangers leur était inspirée par des prêtres moscovites, qui prétendaient que c'était un crime horrible à un chrétien de voyager, par la raison que dans l'ancien testament il avait été défendu aux habitants de la Palestine de prendre les mœurs de leurs voisins plus riches qu'eux et plus adroits.

En 1698, il alla d'Amsterdam en Angleterre, non plus en qualité de charpentier de vaisseau, non pas aussi en celle de souverain, mais sous le nom d'un boyard russe, qui voyageait pour s'instruire. Il vit tout, et même il alla à la comédie anglaise, où il n'entendait rien ; mais il y trouva une actrice nommée mademoiselle Groft, dont il eut les faveurs, et dont il ne fit pas la fortune.

Le roi Guillaume lui avait fait préparer une mai-

son logeable ; c'est beaucoup à Londres : les palais ne sont pas communs dans cette ville immense, où l'on ne voit guere que des maisons basses, sans cour et sans jardin, avec de petites portes, telles que celles de nos boutiques. Le czar trouva sa maison encore trop belle ; il alla loger dans le quartier des matelots, pour être plus à portée de se perfectionner dans la marine. Il s'habillait même souvent en matelot ; et il se servait de ce déguisement pour engager plusieurs gens de mer à son service.

Ce fut à Londres qu'il dessina lui-même le projet de la communication du Volga et du Tanaïs. Il voulait même leur joindre la Duina par un canal, et réunir ainsi l'Océan, la mer Noire et la mer Caspienne. Des Anglais qu'il emmena avec lui le servirent mal dans ce grand dessein ; et les Turcs, qui lui prirent Azoph en 1712, s'opposerent encore plus à cette vaste entreprise.

Il manqua d'argent à Londres ; des marchands vinrent lui offrir cent mille écus pour avoir la permission de porter du tabac en Russie. C'était une grande nouveauté en ce pays, et la religion même y était intéressée. Le patriarche avait excommunié quiconque fumerait du tabac, parceque les Turcs leurs ennemis fumaient ; et le clergé regardait comme un de ses grands privileges d'empêcher la nation russe de fumer. Le czar prit les cent mille écus, et se chargea de faire fumer le clergé lui-même. Il lui préparait bien d'autres innovations.

Les rois font des présents à de tels voyageurs ; le présent de Guillaume à Pierre fut une galanterie digne de tous deux. Il lui donna un hyacht de vingt-cinq pieces de canon, le meilleur voilier de la mer, doré comme un autel de Rome ; avec des provisions de toute espece ; et tous les gens de l'équipage voulurent bien se laisser donner aussi.

Pierre, sur son hyacht, dont il se fit le premier pilote, retourna en Hollande revoir ses charpentiers, et de là il alla à Vienne vers le milieu de l'an 1698, où il devait rester moins de temps qu'à Londres; parcequ'à la cour du grave Léopold il y avait beaucoup plus de cérémonies à essuyer, et moins de choses à apprendre. Après avoir vu Vienne, il devait aller à Venise, et ensuite à Rome; mais il fut obligé de revenir en hâte à Moscou, sur la nouvelle d'une guerre civile, causée par son absence et par la permission de fumer. Les strélitz, ancienne milice des czars, pareille à celle des janissaires, aussi turbulente, aussi indisciplinée, moins courageuse et non moins barbare, fut excitée à la révolte par quelques abbés et moines, moitié grecs, moitié russes, qui représentèrent combien Dieu était irrité qu'on prît du tabac en Moscovie, et qui mirent l'état en combustion pour cette grande querelle. Pierre, qui avait prévu ce que pourraient des moines et des strélitz, avait pris ses mesures. Il avait une armée disciplinée, et composée presque toute d'étrangers bien payés, bien armés, et qui fumaient, sous les ordres du général Gordon, lequel entendait bien la guerre, et qui n'aimait pas les moines. C'était à quoi avait manqué le sultan Osman, qui, voulant comme Pierre réformer ses janissaires, et n'ayant pu leur rien opposer, ne les réforma point, et fut étranglé par eux.

Alors ses armées furent mises sur le pied de celles des princes européans. Il fit bâtir des vaisseaux par ses Anglais et ses Hollandais à Veronitz sur le Tanais, à quatre cents lieues de Moscou. Il embellit les villes, pourvut à leur sûreté, fit des grands chemins de cinq cents lieues, établit des manufactures de toute espece; et ce qui prouve la profonde ignorance où vivaient les Russes, la premiere manufac-

ture fut d'épingles. On fait actuellement des velours ciselés, des étoffes d'or et d'argent, à Moscou : tant est puissante l'influence d'un seul homme, quand il est maître et qu'il sait vouloir !

La guerre qu'il fit à Charles XII, pour recouvrer les provinces que les Suédois avaient autrefois conquises sur les Russes, ne l'empêcha pas, toute malheureuse qu'elle fut d'abord, de continuer ses réformes dans l'état et dans l'église : il déclara, à la fin de 1699, que l'année suivante commencerait au mois de janvier, et non au mois de septembre. Les Russes, qui pensaient que Dieu avait créé le monde en septembre, furent étonnés que leur czar fût assez puissant pour changer ce que Dieu avait fait. Cette réforme commença avec le siecle, en 1700, par un grand jubilé que le czar indiqua lui-même. Il avait supprimé la dignité de patriarche, et il en faisait les fonctions. Il n'est pas vrai qu'il eût, comme on l'a dit, mis son patriarche aux petites maisons de Moscou. Il avait coutume, quand il voulait se réjouir en punissant, de dire à celui qu'il châtiait ainsi : Je te fais fou ; et celui à qui il donnait ce beau titre était obligé, fût-il le plus grand seigneur du royaume, de porter une marotte, une jaquette et des grelots, et de divertir la cour en qualité de fou de sa majesté czarienne : il ne donna point cette charge au patriarche ; il se contenta de supprimer un emploi dont ceux qui en avaient été revêtus avaient abusé, au point qu'ils avaient obligé les czars de marcher devant eux une fois l'an en tenant la bride du cheval patriarchal ; cérémonie dont un homme tel que Pierre-le-Grand s'était d'abord dispensé.

Pour avoir plus de sujets il voulut avoir moins de moines, et ordonna que dorénavant on ne pourrait entrer dans un cloître qu'à cinquante ans ; ce qui fit que dès son temps son pays fut de tous ceux qui

ont des moines celui où il y en eut le moins : mais après lui cette graine, qu'il déracinait, a repoussé, par cette faiblesse naturelle qu'ont tous les religieux de vouloir augmenter leur nombre, et par cette autre faiblesse qu'ont les gouvernements de le souffrir.

Il fit d'ailleurs des lois fort sages pour les desservants des églises, et pour la réforme de leurs mœurs, quoique les siennes fussent assez déréglées ; sachant très bien que ce qui est permis à un souverain ne doit pas l'être à un curé. Avant lui les femmes vivaient toujours séparées des hommes : il était inouï qu'un mari eût jamais vu la fille qu'il épousait ; il ne faisait connaissance avec elle qu'à l'église : parmi les présents de noces était une grosse poignée de verges, que le futur envoyait à la future pour l'avertir qu'à la première occasion elle devait s'attendre à une petite correction maritale : les maris même pouvaient tuer leurs femmes impunément, et on enterrait vives celles qui usurpaient ce même droit sur leurs maris.

Pierre abolit les poignées de verges, défendit aux maris de tuer leurs femmes ; et, pour rendre les mariages moins malheureux et mieux assortis, il introduisit l'usage de faire manger les hommes avec elles, et de présenter les prétendants aux filles avant la célébration ; en un mot, il établit et fit naître tout dans ses états, jusqu'à la société. On connaît le réglement qu'il fit lui-même pour obliger ses boyards et ses boyardes à tenir des assemblées, où les fautes qu'on commettait contre la civilité russe étaient punies d'un grand verre d'eau-de-vie qu'on faisait boire au délinquant ; de façon que toute l'honorable compagnie s'en retournait fort ivre et peu corrigée : mais c'était beaucoup d'introduire une espece de société chez un peuple qui n'en connaissait point.

On alla même jusqu'à donner quelquefois des spectacles dramatiques. La princesse Natalie, une de ses sœurs, fit des tragédies en langue russe, qui ressemblaient assez aux pieces de Shakespeare, dans lesquelles des tyrans et des arlequins faisaient les premiers rôles : l'orchestre était composé de violons russes qu'on faisait jouer à coups de nerf de bœuf. A présent on a dans Pétersbourg des comédiens français et des opéra italiens : la magnificence et le goût même ont en tout succédé à la barbarie. Une des plus difficiles entreprises du fondateur fut d'accourcir les robes et de faire raser les barbes de son peuple ; ce fut là l'objet des plus grands murmures. Comment apprendre à toute une nation à faire des habits à l'allemande et à manier le rasoir? On en vint à bout en plaçant aux portes des villes des tailleurs et des barbiers : les uns coupaient les robes de ceux qui entraient, les autres les barbes ; les obstinés payaient quarante sous de notre monnaie : bientôt on aima mieux perdre sa barbe que son argent. Les femmes servirent utilement le czar dans cette réforme ; elles préféraient les mentons rasés : elles lui eurent l'obligation de n'être plus fouettées, de vivre en société avec les hommes, et d'avoir à baiser des visages plus honnêtes.

Au milieu de ces réformes grandes et petites qui faisaient les amusements du czar, et de la guerre terrible qui l'occupait contre Charles XII, il jeta les fondements de l'importante ville et du port de Pétersbourg, en 1704, dans un marais où il n'y avait pas une cabane. Pierre travailla de ses mains à la premiere maison ; rien ne le rebuta : des ouvriers furent forcés de venir sur ce bord de la mer Baltique des frontieres d'Astracan, des bords de la mer Noire et de la mer Caspienne. Il périt plus de cent mille hommes dans les travaux qu'il fallut faire, et

dans les fatigues et la disette qu'on essuya ; mais enfin la ville existe. Les ports d'Archangel, d'Astracan, d'Azoph, de Veronitz, furent construits.

Pour faire tant de grands établissements, pour avoir des flottes dans la mer Baltique, et cent mille hommes de troupes réglées, l'état ne possédait qu'environ vingt de nos millions de revenu. J'en ai vu le compte entre les mains d'un homme qui avait été ambassadeur à Pétersbourg ; mais la paie des ouvriers était proportionnée à l'argent du royaume. Il faut se souvenir qu'il n'en coûta que des oignons aux rois d'Egypte pour bâtir les pyramides. Je le répète, on n'a qu'à vouloir ; on ne veut pas assez.

Quand il eut créé sa nation, il crut qu'il lui était bien permis de satisfaire son goût en épousant sa maîtresse, et une maîtresse qui méritait d'être sa femme : il fit ce mariage publiquement en 1712. Cette célèbre Catherine, orpheline, née dans le village de Ringen en Estonie, nourrie par charité chez un ministre luthérien nommé Gluk, mariée à un soldat livonien, prise par un parti deux jours après ce mariage, avait passé du service des généraux Bauer et Sheremetof à celui de Menzikoff, garçon pâtissier, qui devint prince et le premier homme de l'empire ; enfin elle fut l'épouse de Pierre-le-Grand, et ensuite impératrice souveraine après la mort du czar, et digne de l'être. Elle adoucit beaucoup les mœurs de son mari, et sauva beaucoup plus de dos du knout, et beaucoup plus de têtes de la hache, que n'avait fait le général le Fort. On l'aima, on la révéra. Un baron allemand, un écuyer d'un abbé de Fulde, n'eût point épousé Catherine ; mais Pierre-le-Grand ne pensait pas que le mérite eût auprès de lui besoin de trente-deux quartiers. Les souverains pensent volontiers qu'il n'y a d'autre grandeur que celle qu'ils donnent, et que tout est égal devant eux. Il

est bien certain que la naissance ne met pas plus de différence entre les hommes qu'entre un âne dont le père portait du fumier et un âne dont le père portait des reliques : l'éducation fait la grande différence, les talents la font prodigieuse, la fortune encore plus. Catherine avait eu une éducation tout aussi bonne pour le moins chez son ministre d'Estonie que toutes les boyardes de Moscou et d'Archangel, et était née avec plus de talents et une âme plus grande : elle avait réglé la maison du général Bauer et celle du prince Menzikoff, sans savoir ni lire ni écrire. Quiconque sait très bien gouverner une grande maison peut gouverner un royaume : cela peut paraître un paradoxe ; mais certainement c'est avec le même esprit d'ordre, de sagesse et de fermeté, qu'on commande à cent personnes et à plusieurs milliers.

Le czarovitz Alexis, fils du czar, qui épousa, dit-on, comme lui une esclave, et qui, comme lui, quitta secrètement la Russie, n'eut pas un succès pareil dans ses deux entreprises ; et il en coûta la vie au fils pour avoir imité mal à propos le père : ce fut un des plus terribles exemples de sévérité que jamais on ait donné du haut d'un trône ; mais, ce qui est bien honorable pour la mémoire de l'impératrice Catherine, c'est qu'elle n'eut point de part au malheur de ce prince, né d'un autre lit, et qui n'aimait rien de ce que son père aimait ; on n'accusa point Catherine d'avoir agi en marâtre cruelle : le grand crime du malheureux Alexis était d'être trop russe, de désapprouver tout ce que son père faisait de grand et d'immortel pour la gloire de sa nation. Un jour entendant des Moscovites qui se plaignaient des travaux insupportables qu'il fallait endurer pour bâtir Pétersbourg : « Consolez-vous, dit-il, cette ville ne « durera pas long-temps. » Quand il fallait suivre son

pere dans ces voyages de cinq à six cents lieues, que le czar entreprenait souvent, le prince feignait d'être malade; on le purgeait rudement pour la maladie qu'il n'avait pas: tant de médecines jointes à beaucoup d'eau-de-vie altérerent sa santé et son esprit. Il avait eu d'abord de l'inclination pour s'instruire: il savait la géométrie, l'histoire, avait appris l'allemand; mais il n'aimait point la guerre, ne voulait point l'apprendre, et c'est ce que son pere lui reprochait le plus. On l'avait marié à la princesse de Volfenbuttel, sœur de l'impératrice femme de Charles VI, en 1711: ce mariage fut malheureux. La princesse était souvent abandonnée pour des débauches d'eau-de-vie, et pour Afrosine, fille finlandaise, grande, bien faite, et fort douce. On prétend que la princesse mourut de chagrin, si le chagrin peut donner la mort, et que le czarovitz épousa ensuite secrètement Afrosine, en 1713, lorsque l'impératrice Catherine venait de lui donner un frere dont il se serait bien passé.

Les mécontentements entre le pere et le fils devinrent de jour en jour plus sérieux, jusque-là que Pierre, dès l'an 1716, menaça le prince de le déshériter; et le prince lui dit qu'il voulait se faire moine.

Le czar, en 1717, renouvela ses voyages, par politique et par curiosité; il alla enfin en France. Si son fils avait voulu se révolter, s'il y avait eu en effet un parti formé en sa faveur, c'était là le temps de se déclarer; mais, au lieu de rester en Russie et de s'y faire des créatures, il alla voyager de son côté, ayant eu bien de la peine à rassembler quelques milliers de ducats, qu'il avait secrètement empruntés. Il se jeta entre les bras de l'empereur Charles VI, beau-frere de sa défunte femme. On le garda quelque temps très incognito à Vienne; de là on le fit passer à Na-

ples, où il resta près d'un an, sans que ni le czar, ni personne en Russie, sût le lieu de sa retraite.

Pendant que le fils était ainsi caché, le pere était à Paris, où il fut reçu avec les mêmes respects qu'ailleurs, mais avec une galanterie qu'il ne pouvait trouver qu'en France. S'il allait voir une manufacture, et qu'un ouvrage attirât plus ses regards qu'un autre, on lui en faisait présent le lendemain : il alla dîner à Petitbourg, chez M. le duc d'Antin, et la premiere chose qu'il vit fut son portrait en grand avec le même habit qu'il portait. Quand il alla voir la monnaie royale des médailles, on en frappa devant lui de toute espece, et on les lui présentait ; enfin on en frappa une qu'on laissa exprès tomber à ses pieds, et qu'on lui laissa ramasser. Il s'y vit gravé d'une maniere parfaite, avec ces mots : *Pierre-le-Grand.* Le revers était une renommée, et la légende, *vires acquirit eundo* ; allégorie aussi juste que flatteuse pour un prince qui augmentait en effet son mérite par ses voyages.

En voyant le tombeau du cardinal de Richelieu et la statue de ce ministre, ouvrage digne de celui qu'il représente, le czar laissa paraître un de ces transports, et dit une de ces choses qui ne peuvent partir que de ceux qui sont nés pour être de grands hommes. Il monta sur le tombeau, embrassa la statue : *Grand ministre*, dit-il, *que n'es-tu né de mon temps ? je te donnerais la moitié de mon empire pour m'apprendre à gouverner l'autre.* Un homme qui avait moins d'enthousiasme que le czar, s'étant fait expliquer ces paroles prononcées en langue russe, répondit : « S'il avait donné cette moitié, « il n'aurait pas long-temps gardé l'autre. »

Le czar, après avoir ainsi parcouru la France, où tout dispose les mœurs à la douceur et à l'indulgence, retourna dans sa patrie, et y reprit sa sévé-

rité. Il avait enfin engagé son fils à revenir de Naples à Pétersbourg: ce jeune prince fut de là conduit à Moscou devant le czar son pere, qui commença par le priver de la succession au trône, et lui fit signer un acte solennel de renonciation, à la fin du mois de janvier 1718; et en considération de cet acte le pere promit à son fils de lui laisser la vie.

Il n'était pas hors de vraisemblance qu'un tel acte serait un jour annullé. Le czar, pour lui donner plus de force, oubliant qu'il était pere, et se souvenant qu'il était fondateur d'un empire que son fils pouvait replonger dans la barbarie, fit instruire publiquement le procès de ce prince infortuné, sur quelques réticences qu'on lui reprochait dans l'aveu qu'on avait d'abord exigé de lui.

On assembla des évêques, des abbés et des professeurs, qui trouverent dans l'ancien testament, que ceux qui maudissent leur pere et leur mere doivent être mis à mort; qu'à la vérité David avait pardonné à son fils Absalon révolté contre lui, mais que Dieu n'avait pas pardonné à Absalon. Tel fut leur avis sans rien conclure; mais c'était en effet signer un arrêt de mort. Alexis n'avait jamais, à la vérité, maudit son pere: il ne s'était point révolté comme Absalon; il n'avait point couché publiquement avec les concubines du roi: il avait voyagé sans la permission paternelle, et il avait écrit des lettres à ses amis, par lesquelles il marquait seulement qu'il espérait qu'on se souviendrait un jour de lui en Russie. Cependant de cent vingt-quatre juges séculiers qu'on lui donna, il ne s'en trouva pas un qui ne conclût à la mort; et ceux qui ne savaient pas écrire firent signer les autres pour eux. On a dit dans l'Europe, on a souvent imprimé, que le czar s'était fait traduire d'espagnol en russe le procès criminel de don Carlos, ce prince infortuné, que Philippe II,

son pere, avait fait mettre dans une prison, où mourut cet héritier d'une grande monarchie, mais jamais il n'y eut de procès fait à don Carlos, et jamais on n'a su la maniere, soit violente, soit naturelle, dont ce prince mourut. Pierre, le plus despotique des princes, n'avait pas besoin d'exemples. Ce qui est certain, c'est que son fils mourut dans son lit le lendemain de l'arrêt, et que le czar avait à Moscou une des plus belles apothicaireries de l'Europe. Cependant il est probable que le prince Alexis, héritier de la plus vaste monarchie du monde, condamné unanimement par les sujets de son pere, qui devaient être un jour les siens, put mourir de la révolution que fit dans son corps un arrêt si étrange et si funeste. Le pere alla voir son fils expirant, et on dit qu'il versa des larmes, *infelix utcumque ferent ea fata nepotes.* Mais malgré ses larmes, les roues furent couvertes des membres rompus des amis. Il fit couper la tête à son propre beau-frere, le comte Lapuchin, frere de sa femme Ottokesa Lapuchin, qu'il avait répudiée, et oncle du prince Alexis. Le confesseur du prince eut aussi la tête coupée. Si la Moscovie a été civilisée, il faut avouer que cette politesse lui a coûté cher.

Le reste de la vie du czar ne fut qu'une suite de ses grands desseins, de ses travaux et de ses exploits, qui semblaient effacer l'excès de ses sévérités, peut-être nécessaires. Il faisait souvent des harangues à sa cour et à son conseil. Dans une de ses harangues il leur dit qu'il avait sacrifié son fils au salut de ses états.

Après la paix glorieuse qu'il conclut enfin avec la Suede, en 1721, par laquelle on lui céda la Livonie, l'Estonie, l'Ingermanie, la moitié de la Carélie et du Vibourg, les états de Russie lui déférerent le nom de *grand*, de pere de la patrie, et d'empereur.

Ces états étaient représentés par le sénat, qui lui donna solennellement ces titres en présence du comte de Kinski, ministre de l'empereur, de M. de Campredon, envoyé de France, des ambassadeurs de Prusse et de Hollande. Peu à peu les princes de l'Europe se sont accoutumés à donner aux souverains de Russie ce titre d'empereur; mais cette dignité n'empêche pas que les ambassadeurs de France n'aient par-tout le pas sur ceux de Russie.

Les Russes doivent certainement regarder le czar comme le plus grand des hommes. De la mer Baltique aux frontieres de la Chine, c'est un héros, mais doit-il l'être parmi nous? était-il comparable pour la valeur à nos Condés, à nos Villars, et pour les connaissances, pour l'esprit, pour les mœurs, à une foule d'hommes avec qui nous vivons? Non: mais il était roi, et roi mal élevé; et il a fait ce que peut-être mille souverains à sa place n'eussent pas fait. Il a eu cette force dans l'ame, qui met un homme au-dessus des préjugés, de tout ce qui l'environne, et de tout ce qui l'a précédé: c'est un architecte qui a bâti en brique, et qui, ailleurs eût bâti en marbre. S'il eût régné en France, il eût pris les arts au point où ils sont pour les élever au comble: on l'admirait d'avoir ving-cinq grands vaisseaux sur la mer Baltique, il en eût eu deux cents dans nos ports.

A voir ce qu'il a fait de Pétersbourg, qu'on juge ce qu'il eût fait de Paris. Ce qui m'étonne le plus, c'est le peu d'espérance que devait avoir le genre humain, qu'il dût naître à Moscou un homme tel que le czar Pierre. Il y avait à parier un nombre égal à celui de tous les hommes qui ont peuplé de tous les temps la Russie, contre l'unité, que ce génie si contraire au génie de sa nation ne serait donné à aucun Russe; et il y avait encore à parier environ seize millions, qui faisaient le nombre des Russes d'alors,

contre un, que ce lot de la nature ne tomberait pas au czar. Cependant la chose est arrivée. Il a fallu un nombre prodigieux de combinaisons et de siecles, avant que la nature fît naître celui qui devait inventer la charrue, et celui à qui nous devons l'art de la navette. Aujourd'hui les Russes ne sont plus surpris de leurs progrès; ils se sont en moins de cinquante ans familiarisés avec tous les arts. On dirait que ces arts sont anciens chez eux. Il y a encore de vastes climats en Afrique, où les hommes ont besoin d'un czar Pierre; il viendra peut-être dans des millions d'années, car tout vient trop tard.

FIN.

TABLE DES PIECES

CONTENUES

DANS LE SECOND VOLUME.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I. Campagne du Pruth. Page 5
CHAP. II. Suite de l'affaire du Pruth. 30
CHAP. III. Mariage du czarovitz, et déclaration solennelle du mariage de Pierre avec Catherine, qui reconnait son frere. 35
CHAP. IV. Prise de Stetin. Descente en Finlande. Evènements de 1712. 44
CHAP. V. Succès de Pierre-le-Grand. Retour de Charles XII dans ses états. 60
CHAP. VI. Etat de l'Europe au retour de Charles XII. Siege de Stralsund, etc. 67
CHAP. VII. Prise de Vismar. Nouveaux voyages du czar. 72
CHAP. VIII. Suite des voyages de Pierre-le-Grand. Conspiration de Gortz. Réception de Pierre en France. 77
CHAP. IX. Retour du czar dans ses états. Sa politique, ses occupations. 86
CHAP. X. Condamnation du prince Alexis Petrovitz. 92
CHAP. XI. Travaux et établissements vers l'an 1718 et suivants. 126
CHAP. XII. Du commerce. 131
CHAP. XIII. Des lois. 137
CHAP. XIV. De la religion. 140
CHAP. XV. Des négociations d'Aland. De la mort de Charles XII. De la paix de Neustadt. 148
CHAP. XVI. Des conquêtes en Perse. 156

CHAP. XVII. Couronnement et sacre de l'impératrice Catherine I. Mort de Pierre-le-Grand. 169

PIECES ORIGINALES.

Condamnation d'Alexis. Page 179
Paix de Neustadt. 186
Ordonnance de l'empereur Pierre I pour le couronnement de l'impératrice Catherine. 201

Anecdotes sur le czar Pierre-le-Grand. 205

FIN DE LA TABLE.

AOS LG73076

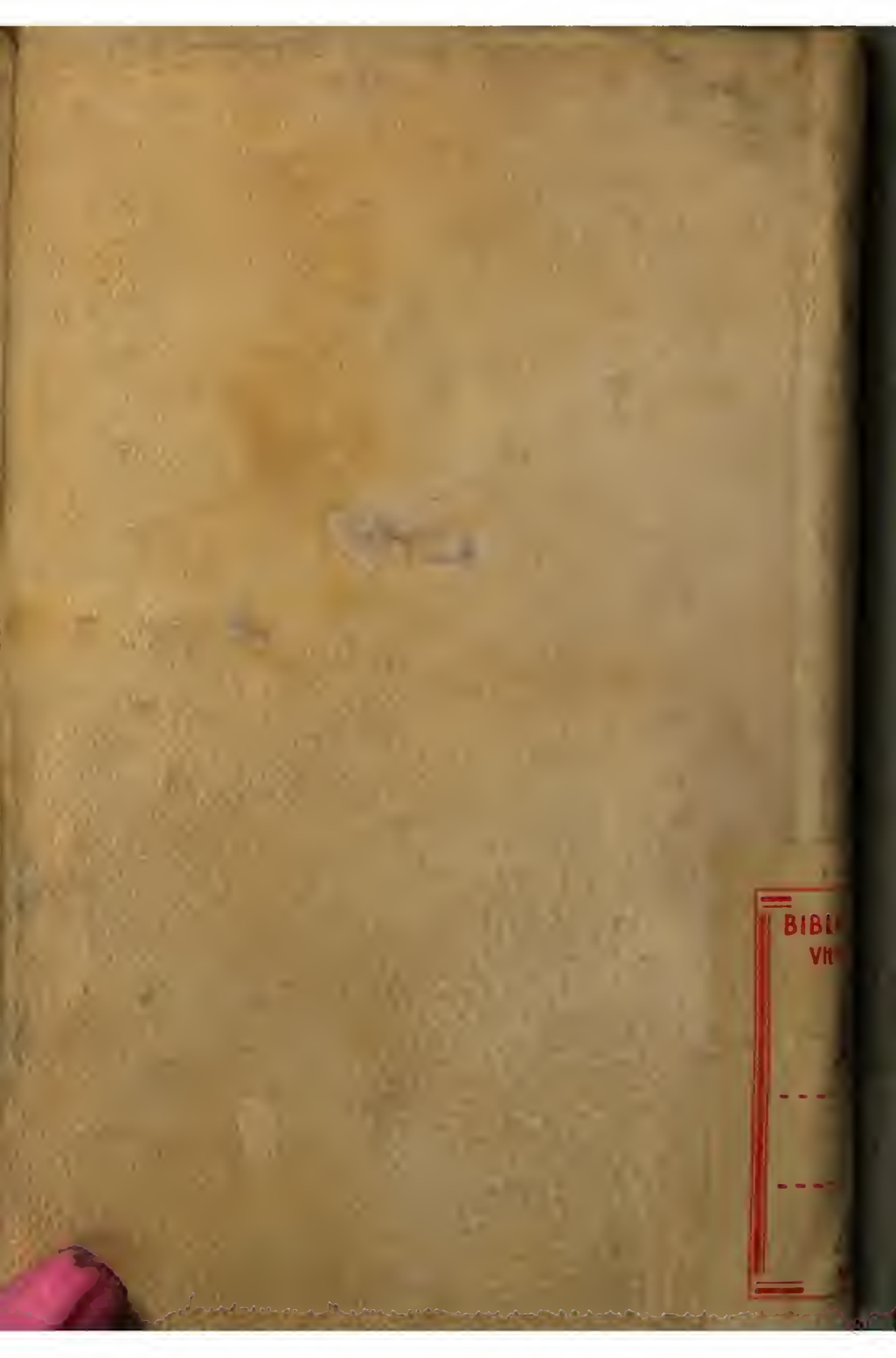
BIBL
VII